

**TOTALENERGIES MARKETING
MAROC
RAPPORT FINANCIER ANNUEL
2021**

**COMPTES ANNUELS SOCIAUX
ET CONSOLIDES AU 31
DECEMBRE 2021**

Comptes sociaux au 31 décembre 2021

BILAN – ACTIF

(EN DIRHAMS)

	A C T I F	Au 31.12.2021			Au 31.12.2020
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net
	Immobilisations en non valeurs [A]	130 759 799,98	60 773 880,00	69 985 919,98	56 987 879,98
	Frais préliminaires				
	Charges à répartir sur plusieurs exercices	130 759 799,98	60 773 880,00	69 985 919,98	56 987 879,98
A	Primes de remboursement des obligations				
	Immobilisations incorporelles [B]	122 252 452,09	30 097 490,95	92 154 961,14	92 262 180,27
C	Immobilisations en Recherche et Dev.				
T	Brevets, marques, droits et valeurs similaires	36 097 614,74	30 097 490,95	6 000 123,79	6 107 342,92
I	Fonds commercial	86 154 837,35		86 154 837,35	86 154 837,35
F	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations corporelles [C]	4 478 050 544,67	2 348 180 456,29	2 129 870 088,38	1 984 062 991,98
	Terrains	117 234 689,13		117 234 689,13	111 449 289,13
	Constructions	876 364 410,26	410 340 447,60	466 023 962,66	431 766 531,43
	Installations techniques, matériel et outillage	3 101 895 714,29	1 818 544 390,08	1 283 351 324,21	1 268 664 498,12
	Matériel de transport	25 627 975,06	22 777 197,00	2 850 778,06	3 116 460,10
	Mobilier, Mat. de bureau, Aménagement divers	123 969 412,22	96 518 421,61	27 450 990,61	26 826 076,04
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations corporelles en cours	232 958 343,71		232 958 343,71	142 240 137,16
	Immobilisations financières [D]	215 812 534,69	24 019 513,41	191 793 021,28	191 927 364,58
	Prêts immobilisés	7 550 893,00		7 550 893,00	7 550 893,00
	Autres créances financières	14 030 148,62		14 030 148,62	13 825 001,82
	Titres de participation	194 231 493,07	24 019 513,41	170 211 979,66	170 551 469,76
	Autres titres immobilisés				
	Ecart de conversion actif [E]				
	Diminution des créances immobilisées				
	Augmentations des dettes financières				
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	4 946 875 331,43	2 463 071 340,65	2 483 803 990,78	2 325 240 416,81
	Stocks [F]	1 439 455 297,12	948 548,74	1 438 506 748,38	1 025 282 024,49
A	Marchandises	1 319 235 253,73		1 319 235 253,73	924 293 967,93
C	Matières et fournitures consommables	64 729 026,16		64 729 026,16	53 174 181,90
T	Produits en cours				
I	Produits intermédiaires et produits résiduels				
F	Produits finis	55 491 017,23	948 548,74	54 542 468,49	47 813 874,66
	Créances de l'actif circulant [G]	2 316 597 347,52	211 316 436,44	2 105 280 911,08	1 172 113 678,45
	Fournis, débiteurs, avances et acomptes				
	Clients et comptes rattachés	1 583 486 256,66	211 316 436,44	1 372 169 820,22	723 112 975,36
	Personnel	6 332 200,77		6 332 200,77	5 389 639,35
	Etat	691 142 936,74		691 142 936,74	400 651 292,24
	Comptes d'associés				
	Autres débiteurs	17 586 978,61		17 586 978,61	15 604 776,50
	Comptes de régularisation- Actif	18 048 974,74		18 048 974,74	27 354 995,00
	Titres valeurs de placement [H]				
	Ecart de conversion actif [I]				
	Eléments circulants	4 384 713,96		4 384 713,96	3 670 324,67
	TOTAL II (F+G+H+I)	3 760 437 358,60	212 264 985,18	3 548 172 373,42	2 201 066 027,61
	Trésorerie-Actif	1 487 169 152,11		1 487 169 152,11	1 529 278 989,77
	Chèques et valeurs à encaisser				
	Banques, T.G et C.C.P	1 487 101 818,45		1 487 101 818,45	1 529 235 622,94
	Caisse, Régie d'avances et accreditifs	67 333,66		67 333,66	43 366,83
	TOTAL III	1 487 169 152,11		1 487 169 152,11	1 529 278 989,77
	TOTAL GENERAL I+II+III	10 194 481 842,14	2 675 336 325,83	7 519 145 516,31	6 055 585 434,19

BILAN – PASSIF

(EN DIRHAMS)

P A S S I F		AU 31.12.2021	AU 31.12.2020
F I N A N C E M E N T P E R M A N E N T	CAPITAUX PROPRES (A)	2 713 755 133,76	2 282 557 520,84
	Capital social ou personnel (1)	448 000 000,00	448 000 000,00
	Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé		
	Capital appelé	448 000 000,00	448 000 000,00
	Dont versé	448 000 000,00	448 000 000,00
	Prime d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecart de réévaluation		
	Réserve légale	44 800 000,00	44 800 000,00
	Autres réserves		
	Report à nouveau (2)	1 338 227 520,84	1 351 225 772,24
	Résultat en instance d'affectation		
	Résultat net de l'exercice (2)	882 727 612,92	438 531 748,60
	Total des capitaux propres (A)	2 713 755 133,76	2 282 557 520,84
	Capitaux propres assimilés (B)		
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Dettes de financement (C)	841 735 215,79	898 260 788,85
	Emprunts obligataires		
	Autres dettes de financement	841 735 215,79	898 260 788,85
	Provisions durables pour risques et charges (D)	121 813 060,53	111 189 285,24
	Provisions pour risques	70 220 756,25	68 343 940,19
	Provisions pour charges	51 592 304,28	42 845 345,05
	Ecart de conversion - passif (E)		
Augmentation des créances immobilisées			
Diminution des dettes de financement			
TOTAL I (A+B+C+D+E)	3 677 303 410,08	3 292 007 594,93	
Dettes du passif circulant (F)	3 826 850 936,52	2 759 882 442,76	
P A S S I F C I R C U L A N T	Fournisseurs et comptes rattachés	3 333 324 152,48	1 963 729 259,59
	Clients créditeurs, avances et acomptes	28 637 775,48	28 285 082,55
	Personnel	55 263 179,28	37 334 777,29
	Organismes sociaux	16 971 050,36	15 456 456,13
	Etat	362 400 020,36	309 390 248,03
	Comptes d'associés		377 574 344,00
	Autres créanciers	25 558 548,41	26 045 312,40
	Comptes de régularisation passif	4 696 210,15	2 066 962,77
	Autres provisions pour risques et charges (G)	4 384 713,96	3 670 324,67
	Ecart de conversion - passif (Eléments circulants) (H)	10 606 455,75	25 071,83
	TOTAL II (F+G+H)	3 841 842 106,23	2 763 577 839,26
	TRESORERIE PASSIF		
	T R E S O	Crédits d'escompte	
Crédits de trésorerie			
Banques de régularisation			
TOTAL III			
TOTAL GENERAL I+II+III	7 519 145 516,31	6 055 585 434,19	

(1) Capital personnel débiteur

(2) Bénéficiaire (+); déficitaire (-)

COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES

(EN DIRHAMS)

	DESIGNATION	OPERATIONS		Au 31.12.2021 3 = 2 + 1	Au 31.12.2020 4
		Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2		
E X P L O I T A T I O N	I PRODUITS D'EXPLOITATION	17 543 507 331,06		17 543 507 331,06	12 594 457 964,76
	Ventes de marchandises (en l'état)	14 754 706 343,48		14 754 706 343,48	10 688 968 697,68
	Ventes de biens et services produits	127 286 435,94		127 286 435,94	89 206 961,97
	Chiffres d'affaires	14 881 992 779,42		14 881 992 779,42	10 778 175 659,65
	Variation de stocks de produits (1)	6 303 976,77		6 303 976,77	761 524,14
	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	58 270 523,34		58 270 523,34	
	Subventions d'exploitation	2 481 676 439,26		2 481 676 439,26	1 508 382 072,29
	Autres produits d'exploitation	11 158 721,32		11 158 721,32	10 605 744,88
	Reprises d'exploitation : transferts de charges	104 104 890,95		104 104 890,95	296 532 963,80
	Total I	17 543 507 331,06		17 543 507 331,06	12 594 457 964,76
F I N A N C I E R	II CHARGES D'EXPLOITATION	16 244 560 455,00		16 244 560 455,00	11 806 573 427,81
	Achats revendus (2) de marchandises	14 844 135 875,52		14 844 135 875,52	10 347 812 654,40
	Achats consommés (2) de matières et fournitures	242 092 679,59		242 092 679,59	211 716 162,22
	Autres charges externes	538 224 851,38		538 224 851,38	493 299 666,24
	Impôts et taxes	9 338 048,96		9 338 048,96	8 282 914,22
	Charges de personnel	222 937 503,44		222 937 503,44	191 190 293,36
	Autres charges d'exploitation	349 536,50		349 536,50	971 109,73
	Dotations d'exploitation	387 481 959,61		387 481 959,61	553 300 627,64
	Total II	16 244 560 455,00		16 244 560 455,00	11 806 573 427,81
	III RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	1 298 946 876,06		1 298 946 876,06	787 884 536,95
P R O D U I T S F I N A N C I E R	IV PRODUITS FINANCIERS	118 960 041,93		118 960 041,93	94 715 990,54
	Produits des titres de partic. Et autres titres immobilisés	74 917 228,56		74 917 228,56	66 876 279,28
	Gains de change	37 283 483,55		37 283 483,55	24 203 194,57
	Interêts et autres produits financiers	725 089,90		725 089,90	3 399 151,73
	Reprises financières : transfert charges	6 034 239,92		6 034 239,92	237 364,96
Total IV	118 960 041,93		118 960 041,93	94 715 990,54	
C H A R G E S F I N A N C I E R	V CHARGES FINANCIERES	88 352 099,19		88 352 099,19	82 324 617,97
	Charges d'interêts	29 830 101,89		29 830 101,89	25 238 787,03
	Pertes de change	51 433 877,99		51 433 877,99	29 735 482,96
	Autres charges financières				
	Dotations financières	7 088 119,31		7 088 119,31	27 350 347,98
Total V	88 352 099,19		88 352 099,19	82 324 617,97	
RESULTAT FINANCIER (IV-V)	30 607 942,74		30 607 942,74	12 391 372,57	
RESULTAT COURANT (III+VI)	1 329 554 818,80		1 329 554 818,80	800 275 909,52	
P R O D U I T S N O N C O U R A N T	VIII PRODUITS NON COURANTS	5 760 666,85		5 760 666,85	25 405 441,99
	Produits des cessions d'immobilisations	4 056 050,75		4 056 050,75	212 566,67
	Subventions d'équilibre				
	Reprises sur subventions d'investissement				
	Autres produits non courants	101 507,10		101 507,10	2 192 875,32
Reprises non courantes ; transferts de charges	1 603 109,00		1 603 109,00	23 000 000,00	
Total VIII	5 760 666,85		5 760 666,85	25 405 441,99	
C H A R G E S N O N C O U R A N T	IX CHARGES NON COURANTES	49 105 034,73		49 105 034,73	71 402 259,99
	Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	104 532,21		104 532,21	215 982,04
	Subventions accordées				
	Autres charges non courantes	39 811 214,52		39 811 214,52	52 774 168,95
	Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	9 189 288,00		9 189 288,00	18 412 109,00
Total IX	49 105 034,73		49 105 034,73	71 402 259,99	
X RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)	-43 344 367,88		-43 344 367,88	-45 996 818,00	
XI RESULTAT AVANT IMPOTS (VII+X)	1 286 210 450,92		1 286 210 450,92	754 279 091,52	
XII IMPOTS SUR LES BENEFICES	403 482 838,00		403 482 838,00	315 747 342,92	
XIII RESULTAT NET (XI-XII)	882 727 612,92		882 727 612,92	438 531 748,60	
XIV TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VII)	17 668 228 039,84		17 668 228 039,84	12 714 579 397,29	
XV TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XIII)	16 785 500 426,92		16 785 500 426,92	12 276 047 648,69	
XVI RESULTAT NET (total des produits-total des charges)	882 727 612,92		882 727 612,92	438 531 748,60	

(1) Variation de stock : stock final - stock initial: Augmentation (+); Diminution (-)

(2) Achats revendus ou consommés : Achats - variation de stock

ETAT DES SOLDES DE GESTION

(EN DIRHAMS)

I- TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R)

		DESIGNATION	Au 31.12.2021	Au 31.12.2020
	1	Ventes de Marchandises (en l'état)	14 754 706 343,48	10 688 968 697,68
	2	(-) Achats revendus de marchandises	14 844 135 875,52	10 347 812 654,40
I		(=) MARGE BRUTES VENTES EN L'ETAT	-89 429 532,04	341 156 043,28
II		(+) PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)	191 860 936,05	89 968 486,11
	3	Ventes de biens et services produits	127 286 435,94	89 206 961,97
	4	Variation stocks produits	6 303 976,77	761 524,14
	5	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	58 270 523,34	
III		(-) CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE (6+7)	780 317 530,97	705 015 828,46
	6	Achats consommés de matières et fournitures	242 092 679,59	211 716 162,22
	7	Autres charges externes	538 224 851,38	493 299 666,24
IV		(=) VALEUR AJOUTEE (I+II+III)	-677 886 126,96	-273 891 299,07
	8	(+) Subventions d'exploitation	2 481 676 439,26	1 508 382 072,29
	9	(-) Impôts et taxes	9 338 048,96	8 282 914,22
	10	(-) Charges de personnel	222 937 503,44	191 190 293,36
V		(=) EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE) OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION(IBE)	1 571 514 759,90	1 035 017 565,64
	11	(+) Autres produits d'exploitation	11 158 721,32	10 605 744,88
	12	(-) Autres charges d'exploitation	349 536,50	971 109,73
	13	(+) Reprises d'exploitation, transferts de charges	104 104 890,95	296 532 963,80
	14	(-) Dotations d'exploitation	387 481 959,61	553 300 627,64
VI		(=) RESULTAT D'EXPLOITATION(+ou-)	1 298 946 876,06	787 884 536,95
VII		(+) RESULTAT FINANCIER	30 607 942,74	12 391 372,57
VIII		(=) RESULTAT COURANT (+ou-)	1 329 554 818,80	800 275 909,52
IX		(+) RESULTAT NON COURANT	-43 344 367,88	-45 996 818,00
	15	(-) Impôts sur les résultats	403 482 838,00	315 747 342,92
X		(=) RESULTAT NET DE L'EXERCICE	882 727 612,92	438 531 748,60

II- CAPACITE DE FINANCEMENT (C.A.F) - AUTOFINANCEMENT

	1	Résultat net de l'exercice	882 727 612,92	438 531 748,60
		Bénéfice +	882 727 612,92	438 531 748,60
		Perte -		
	2	(+) Dotations d'exploitation (1)	310 787 827,79	285 741 628,20
	3	(+) Dotations financières (1)	2 703 405,35	23 680 023,31
	4	(+) Dotations non courantes (1)	9 189 288,00	18 412 109,00
	5	(-) Reprises d'exploitation (2)	43 114 576,94	33 178 984,56
	6	(-) Reprises financières (2)	2 363 915,25	
	7	(-) Reprises non courantes (2) (3)	1 603 109,00	1 000 000,00
	8	(-) Produits des cessions d'immobilisation	4 056 050,75	212 566,67
	9	(+) Valeurs nettes d'amortiss. Des immo. Cédées	104 532,21	215 982,04
XI		CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)	1 154 375 014,33	732 189 939,92
	10	(-) Distributions de bénéfices	451 530 000,00	501 760 000,00
XI		AUTOFINANCEMENT	702 845 014,33	230 429 939,92

1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.

2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.

3) Y compris reprises sur subventions d'investissement.

TABLEAU DE FINANCEMENT

(EN DIRHAMS)

I. SYNTHESSES DES MASSES DU BILAN	Au 31.12.2021	Au 31.12.2020	Variation a - b	
	a	b	Emplois	Ressources
			c	d
Financement permanent	3 677 303 410,08	3 292 007 594,93		385 295 815,15
Moins Actif immobilisé	2 483 803 990,78	2 325 240 416,81	158 563 573,97	
= FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (A)	1 193 499 419,30	966 767 178,12		226 732 241,18
Actif circulant	3 548 172 373,42	2 201 066 027,61	1 347 106 345,81	
Moins Passif circulant	3 841 842 106,23	2 763 577 839,26		1 078 264 266,97
= BESOINS DE FINANCEMENT GLOBAL (B)	- 293 669 732,81	- 562 511 811,65	268 842 078,84	
TRESORERIE NETTE (ACTIF -PASSIF) (A - B)	1 487 169 152,11	1 529 278 989,77		42 109 837,66

II.EMPLOIS ET RESSOURCES	Au 31.12.2021		Au 31.12.2020	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE				
AUTOFINANCEMENT (A)		702 845 014,33		230 429 939,92
+ Capacité d'autofinancement		1 154 375 014,33		732 189 939,92
- Distributions de bénéfices	451 530 000,00		501 760 000,00	
CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)		4 088 487,95		366 041,83
+ Cessions d'immobilisations incorporelles				
+ Cessions d'immobilisations corporelles		4 056 050,75		212 566,67
+ Cessions d'immobilisations financières				
+ Récupérations sur créances immobilisées		32 437,20		153 475,16
AUGMENTATIONS DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES ©				
+ Augmentations de capital, apports				
+ Subvention d'investissement				
AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D) (nettes de primes de remboursement)		21 728 168,77		18 674 482,42
TOTAL I. RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		728 661 671,05		249 470 464,17
II.EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE				
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)	384 525 688,04		234 206 160,81	
+ Acquisitions d'immobilisations incorporelles	1 572 255,79		1 209 213,60	
+ Acquisitions d'immobilisations corporelles	382 715 848,25		230 306 947,21	
+ Acquisitions d'immobilisations financières				
+ Augmentation des créances immobilisées	237 584,00		2 690 000,00	
REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)				
REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT (G)	78 253 741,83		72 136 344,94	
EMPLOIS EN NON VALEURS (H)	39 150 000,00		42 060 000,00	
TOTAL II. EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	501 929 429,87		348 402 505,75	
III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G.)	268 842 078,84			1 558 645 392,83
IV. VARIATION DE LA TRESORERIE		42 109 837,66	1 459 713 351,25	
TOTAL GENERAL	770 771 508,71	770 771 508,71	1 808 115 857,00	1 808 115 857,00

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES

Exercice clos le 31/12/2021

N A T U R E	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Production par l'entreprise pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	99 364 646,38	39 150 000,00				7 754 846,40		130 759 799,98
Frais préliminaires								
Charges à répartir sur plusieurs exercices	99 364 646,38	39 150 000,00				7 754 846,40		130 759 799,98
Primes de remboursement obligations								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	120 423 025,83	1 572 255,79		257 170,47				122 252 452,09
Immob. En recherche et développement								
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	34 268 188,48	1 572 255,79		257 170,47				36 097 614,74
Fonds commercial	86 154 837,35							86 154 837,35
Autres immobilisations incorporelles								
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 119 423 415,73	382 715 848,25		72 965 481,70	23 831 548,84		73 222 652,17	4 478 050 544,67
Terrains	111 449 289,13	5 785 400,00						117 234 689,13
Constructions	809 791 269,63	54 819 179,35		11 897 514,22	143 552,94			876 364 410,26
Installat. Techniques, matériel et outillage	2 913 856 845,98	153 968 072,75		56 788 353,20	22 717 557,64			3 101 895 714,29
Matériel de transport	25 925 386,56			590 985,50	888 397,00			25 627 975,06
Mobilier, matériel bureau et aménagements	116 160 487,27	4 202 337,43		3 688 628,78	82 041,26			123 969 412,22
Immobilisations corporelles diverses								
Immobilisations corporelles en cours	142 240 137,16	163 940 858,72					73 222 652,17	232 958 343,71
TOTAL GENERAL	4 339 211 087,94	423 438 104,04		73 222 652,17	23 831 548,84	7 754 846,40	73 222 652,17	4 731 062 796,74

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Exercice clos le 31/12/2021

N A T U R E	Cumul début exercice 1	Dotation de l'exercice 2	Amortissement sur les immobilisations sorties 3	Cumul d'amortissement en fin d'exercice 4 = 1 + 2 - 3
IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS	42 376 766,40	26 151 960,00	7 754 846,40	60 773 880,00
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	42 376 766,40	26 151 960,00	7 754 846,40	60 773 880,00
Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	28 160 845,56	1 936 645,39		30 097 490,95
Immob. En recherche et développement				
Brevets, marques droits et valeurs similaires	28 160 845,56	1 936 645,39		30 097 490,95
Fond commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 135 360 423,75	236 547 049,17	23 727 016,63	2 348 180 456,29
Terrains				
Constructions	378 024 738,20	32 459 262,34	143 552,94	410 340 447,60
Installations techniques, matériel et outillage	1 645 192 347,86	196 024 254,21	22 672 211,99	1 818 544 390,08
Matériel de transport	22 808 926,46	797 480,98	829 210,44	22 777 197,00
Mobilier, matériel de bureau et aménagements	89 334 411,23	7 266 051,64	82 041,26	96 518 421,61
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
TOTAL GENERAL	2 205 898 035,71	264 635 654,56	31 481 863,03	2 439 051 827,24

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATIONS

Exercice clos le 31/12/2021

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur nette comptable	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice
						Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
						6	7	8	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	
COMPAGNIE D'ENTREPOSAGE COMMUNAUTAIRE	STOCKAGE	39 600 000,00	23,22	9 197 600,00	9 197 600,00	31/12/2020	108 899 558,11	11 639 322,22	2 322 601,01
ISMAILIA GAZ	EMPLISSAGE-GAZ	20 000 000,00	19,99	4 000 000,00	4 000 000,00	31/12/2020	32 562 719,69	7 426 629,55	1 494 000,00
GAZBER	EMPLISSAGE-GAZ	25 000 000,00	99,99	25 000 000,00	25 000 000,00	31/12/2021	42 171 943,73	14 671 943,73	6 178 016,59
SOCIETE D'ENTROPOSAGE DE JORF LASFAR	STOCKAGE	30 000 000,00	49,99	15 000 000,00	15 000 000,00	31/12/2020	50 136 939,34	7 351 167,00	5 000 000,00
SOCIETE DAKHLA DES HYDROCARBURES	STOCKAGE	22 000 000,00	33,00	7 399 964,00	7 399 964,00	31/12/2020	55 343 799,25	4 400 000,00	2 999 986,36
PETROCAB	CABOTAGE	40 000 000,00	8,71	1 620 150,00	1 620 150,00	31/12/2020	122 360 931,25	8 630 681,55	374 530,00
SOFRENOR	FABRICATION DES RESERVOIRS	45 319 900,00	17,15	9 300 000,00	9 300 000,00	31/12/2020	110 961 759,02	23 963 759,25	2 797 920,00
SOMAS	STOCKAGE	60 000 000,00	6,00	8 394 004,00	8 394 004,00	31/12/2020	281 567 077,89	41 406 143,35	1 800 000,00
OUARGAZ	EMPLISSAGE-GAZ	32 150 000,00	99,99	33 613 154,53	23 229 054,33	31/12/2021	23 164 617,14	2 293 478,69	
SALAM GAZ	APP-STOCKAGE-EMPLISSAGE	150 000 000,00	19,99	38 438 680,54	38 438 680,54	31/12/2020	535 475 937,70	258 012 798,27	50 000 000,00
MAHATTA	GESTION DES STATIONS	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	31/12/2021	2 559 647,50	2 439 647,50	1 950 174,60
SOCICA	IMMOBILIER	956 760,00	1,21	7 015,00	7 015,00	31/12/2015	12 167 095,45	630 397,54	
S.I MERCEDES	IMMOBILIER	5 000,00	90,00	8 325,00	8 325,00				
S.I NAPHTEA	IMMOBILIER	20 000,00	13,00	2 600,00	2 600,00				
BANQUE POPULAIRE	BANQUE			50 000,00	50 000,00				
SHBM	EXPLOITATION DEPOT	20 000 000,00	49,00	9 800 000,00	9 800 000,00	31/12/2021	18 710 377,19	-748 753,18	
TMRDA	GESTION PETROLIERE	32 300 000,00	100,00	32 300 000,00	18 664 586,79	31/12/2021	18 664 586,79	-2 251 759,85	
TOTAL				194 231 493,07	170 211 979,66				74 917 228,56

TABLEAU DES PROVISIONS

Exercice clos le 31/12/2021

N A T U R E	MONTANT DEBUT EXERCICE	DOTATIONS			REPRISES			MONTANT FIN EXERCICE
		D'exploitation	Financières	Non courantes	D'exploitation	Financières	Non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	23 680 023,31		2 703 405,35			2 363 915,25		24 019 513,41
2. Provisions réglementées								
3. Provisions durables pour risques et charges	111 189 285,24	46 152 173,23		9 189 288,00	43 114 576,94		1 603 109,00	121 813 060,53
SOUS TOTAL (A)	134 869 308,55	46 152 173,23	2 703 405,35	9 189 288,00	43 114 576,94	2 363 915,25	1 603 109,00	145 832 573,94
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	193 802 492,93	76 694 131,82			58 231 639,57			212 264 985,18
5. Autres Provisions pour risques et charges	3 670 324,67		4 384 713,96			3 670 324,67		4 384 713,96
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
SOUS TOTAL (B)	197 472 817,60	76 694 131,82	4 384 713,96		58 231 639,57	3 670 324,67		216 649 699,14
TOTAL (A+B)	332 342 126,15	122 846 305,05	7 088 119,31	9 189 288,00	101 346 216,51	6 034 239,92	1 603 109,00	362 482 273,08

TABLEAU DES CREANCES

Exercice clos le 31/12/2021

Créances (en dirhams)	Total	Analyse par Echéance			Autres Analyses			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en Devises	Montants sur l'Etat et les organismes Publics	Montants sur les Entreprises liées	Montants Représentés par les effets
De l'Actif Immobilisé	21 581 041,62	21 531 306,30	49 735,32				12 792 706,63	
- Prêts immobilisés	7 550 893,00	7 550 893,00						
- Autres créances financières	14 030 148,62	13 980 413,30	49 735,32				12 792 706,63	
De l'Actif circulant	2 316 597 347,52	237 709 035,83	2 078 888 311,69	320 328 140,27	34 745 979,94	742 842 077,45	278 443 121,71	155 337 746,08
- Clients et comptes rattachés	1 583 486 256,66	232 517 848,50	1 350 968 408,16	320 328 140,27	34 745 979,94	51 699 140,71	278 443 121,71	155 337 746,08
- Personnel	6 332 200,77		6 332 200,77					
- Etat	691 142 936,74		691 142 936,74			691 142 936,74		
- Autres débiteurs	17 586 978,61	4 383 335,00	13 203 643,61					
- Compte de régularisation-Actif	18 048 974,74	807 852,33	17 241 122,41					
TOTAL	2 338 178 389,14	259 240 342,13	2 078 938 047,01	320 328 140,27	34 745 979,94	742 842 077,45	291 235 828,34	155 337 746,08

TABLEAU DES DETTES

Exercice clos le 31/12/2021

Dettes (en dirhams)	Total	Analyse par Echéance			Autres Analyses			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en Devises	Montants sur l'Etat et Organismes Publics	Montants sur les Entreprises liées	Montants Représentés par Effets
DE FINANCEMENT	841 735 215,79	784 592 358,63	57 142 857,16			524 797 342,25		
- Emprunts obligataires								
- Autres dettes de financement	841 735 215,79	784 592 358,63	57 142 857,16			524 797 342,25		
DU PASSIF CIRCULANT	3 826 850 936,52	377 016 168,43	3 449 834 768,09	0,00	1 373 690 198,18	455 267 655,81	1 340 397 977,22	
- Fournisseurs et comptes rattachés	3 333 324 152,48	377 016 168,43	2 956 307 984,05		1 373 690 198,18	75 896 585,09	1 316 397 977,22	
- Clients créditeurs, avances et acomptes	28 637 775,48		28 637 775,48					
- Personnel	55 263 179,28		55 263 179,28					
- Organismes sociaux	16 971 050,36		16 971 050,36			16 971 050,36		
- Etat	362 400 020,36		362 400 020,36			362 400 020,36		
- Autres créanciers	25 558 548,41		25 558 548,41				24 000 000,00	
- Comptes de régularisation - Passif	4 696 210,15		4 696 210,15					
TOTAL	4 668 586 152,31	1 161 608 527,06	3 506 977 625,25	0,00	1 373 690 198,18	980 064 998,06	1 340 397 977,22	

TABLEAU DES SURETES REELLES DONNEES OU RECUES

Exercice clos le 31/12/2021

Tiers Débiteurs ou Tiers Crédeurs	Montant couvert par la sûreté	Nature	Date et Lieu d'inscription	Objet	Valeur Nette Comptable de la sûreté donnée
Sûretés données					
NEANT					
Sûretés reçues					
Hypothèques reçus	58 620 230,00	Hypothèques			
Nantissements reçus	NEANT				

TABLEAU DES ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES

HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAIL

Exercice clos le 31/12/2021

Engagements Donnés	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
- Avals ou cautions (sur marchés et autres)	108 086 839,24	62 443 516,50
- Autres engagements donnés (Cautions en Douane)	33 000 000,00	33 000 000,00
Engagements reçus	Montant Exercice	Montant Exercice Précédent
- Avals ou cautions clients	177 629 954,09	175 653 035,55
- Autres engagements reçus		

ETAT DES DEROGATIONS

Exercice clos le 31/12/2021

Indication des Dérogations	Justifications des Dérogations	Influence des Dérogations sur le Patrimoine, la Situation Financière et les Résultats
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NEANT	

ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

Exercice clos le 31/12/2021

Nature des Changements	Justification des Changements	Influence sur le Patrimoine, la Situation Financière et les Résultats
I- Changements affectant les méthodes d'évaluation		NEANT
II- Changements affectant les règles de présentation		NEANT

ETAT DES PASSIFS EVENTUELS

Exercice clos le 31/12/2021

Conformément à la réglementation en vigueur, les exercices 2018, 2019, 2020 et 2021 ne sont toujours pas prescrits. Les déclarations fiscales de la société au titre de l'Impôt sur les Sociétés (IS), de l'impôt sur les revenus (IR), de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) relatives auxdits exercices peuvent faire l'objet de contrôle par l'administration fiscale et demeurent sujettes à des vérifications et d'éventuels redressements, au titre de la période non prescrite, les impôts émis par voie de rôles peuvent également faire l'objet de révision. Les déclarations sociales de la CNSS pourraient faire l'objet d'un contrôle et de rappels éventuels de cotisations.

La société TotalEnergies Marketing Maroc a reçu, en mars 2017, un avis de vérification de la part de l'office des changes, portant sur l'exercice 2017 et les exercices antérieurs. TotalEnergies Marketing Maroc a mis à la disposition des inspecteurs vérificateurs l'ensemble des documents et pièces justificatives demandés. TotalEnergies Marketing Maroc a répondu à la première lettre de constatation des anomalies le 21 mai 2019 et à la deuxième lettre des infractions retenues le 9 décembre 2019.



EY

**Building a better
working world**

ERNST & YOUNG et Associés
37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050, Casablanca
Maroc

FINACS

250, Bd Bordeaux et Bd Mly Youssef,
Casablanca
Maroc

TOTALENERGIES MARKETING MAROC S.A.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021



**Building a better
working world**

ERNST & YOUNG et Associés
37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050, Casablanca
Maroc

FINACS

250, Bd Bordeaux et Bd Mly Youssef,
Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de la société
TotalEnergies Marketing Maroc S.A.
146, bd Mohamed Zerktouni – 20000
Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021

Opinion avec réserve

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société TotalEnergies Marketing Maroc S.A., comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 2.713.755.133,76 MAD dont un bénéfice net de 882.727.612,92 MAD. Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 15 Mars 2022 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Sous réserve de l'incidence de la situation décrite dans la section « *Fondement de l'opinion avec réserve* » de notre rapport, nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société TotalEnergies Marketing Maroc S.A. au 31 décembre 2021, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion avec réserve

La société a reçu de la part du Conseil de la Concurrence, une notification de griefs en date du 22 mai 2019, puis un rapport d'instruction en date du 14 janvier 2020. A ce jour, la société a rejeté l'ensemble des griefs dans les deux réponses respectives adressées au Conseil de la Concurrence et n'a constaté aucune provision à ce titre. A ce stade, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur l'issue finale de cette procédure et son impact éventuel sur le résultat et les capitaux propres de la société au 31 décembre 2021.

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse* » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Observation

Nous attirons l'attention sur l'état annexe B15 de l'ETIC qui fait état d'un contrôle de l'Office des Changes dont la société fait l'objet depuis mars 2017 et portant sur les exercices 2017 et antérieurs.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

▪ Évaluation des remises de fin d'année et des rabais commerciaux

Risque identifié	Notre réponse
<p>Dans le cadre de son activité, la société accorde des remises de fin d'année et des rabais commerciaux fondés sur des objectifs de performance.</p> <p>Les provisions y afférentes sont estimées sur une base contractuelle et de l'appréciation de la direction des performances opérationnelles.</p> <p>Nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit en raison du degré de jugement important qui s'exerce dans la détermination de ces estimations.</p>	<p>Dans le cadre de notre audit, nous avons :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ examiné les procédures mises en œuvre par la société afin d'identifier et recenser les clauses contractuelles correspondant aux remises ; ▶ vérifié par sondage le calcul de la provision pour remises en remontant aux clauses contractuelles et aux volumes réalisés au titre de l'année ; ▶ apprécié la fiabilité des estimations par rapport aux montants effectivement accordés jusqu'à la date la plus proche de l'émission de notre rapport et par rapport aux évaluations effectuées au titre des années précédentes ; ▶ vérifié par sondage la cohérence de la provision pour remises avec les négociations en cours avec les différents clients par entretien avec les directions concernées.

▪ **Provision pour risques significatifs, et passifs éventuels**

Risque identifié	Notre réponse
<p>La société est exposée à des risques inhérents à son activité, notamment en ce qui concerne les risques sociaux et réglementaires.</p> <p>Les provisions pour risques constituent un point clé de notre audit compte tenu de la diversité des risques auxquels la société est exposée et du degré de jugement exercé par la Direction dans l'estimation de ces risques et des montants comptabilisés en provisions, tel qu'exposés dans l'état B15 « Passifs éventuels » de l'ETIC et du caractère potentiellement significatif de leur incidence sur le résultat.</p>	<p>Notre approche d'audit a consisté notamment à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ examiner les procédures mises en œuvre par la société afin de recenser les risques auxquels elle est exposée et à nous faire confirmer par les conseils externes de la société notre compréhension des litiges et réclamations ; ▶ prendre connaissance de l'analyse des risques effectuée par la direction juridique, de la documentation correspondante et évaluer leur cohérence avec les réponses aux confirmations externes ; ▶ apprécier les principaux risques identifiés et examiner le caractère raisonnable des hypothèses retenues par la Direction, pour estimer le montant des provisions comptabilisées ; ▶ examiner le caractère approprié des informations relatives à ces passifs éventuels présentés dans l'état B15 « Passifs éventuels » de l'ETIC.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 25 avril 2022

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG et Associés


ERNST & YOUNG
S.A.R.L.
Boulevard Abdellatif Ben Kaddour
CASABLANCA
Tél : (212) 522 95 79 00 - Fax : (212) 522 39 02 26

Hicham DIOURI
Associé

FINACS


FINACS SARL
240, Bd. Borteaux
et Bd. Moulay Yousser
N°s 14/DMY, 7 Etg. N°20
Tél : 0522 49 01 59
Fax : 0522 47 59 77
FINACS Consulting Services

Anas ABU EL MIKIAS
Associé

Comptes consolidés au 31 décembre 2021 (Référentiel IFRS)

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

(en milliers de Dirhams)

ACTIF	Déc- 21	Déc- 20
Actifs non-courants		
Ecarts d'acquisition	86 155	86 155
Immobilisations incorporelles	3 905	4 505
Immobilisations corporelles	2 451 898	2 331 081
Sociétés mises en équivalence : titres et prêts	172 597	178 965
Autres actifs financiers	95 579	95 350
Impôts différés actifs	61 856	67 854
Total actifs non courants	2 871 990	2 763 910
Actifs courants		
Stocks	1 467 168	1 045 629
Clients et comptes rattachés	1 173 650	748 737
Autres créances	933 352	601 500
Autres actifs financiers courants	4 265	
Trésorerie et équivalent de trésorerie	1 553 421	1 678 457
Total actifs courants	5 131 856	4 074 323
Total actif	8 003 846	6 838 233
PASSIF	Déc- 21	Déc- 20
Capitaux propres		
Capital	448 000	448 000
Primes et réserves consolidées	2 345 445	1 862 029
Ecarts de conversion	(13 587)	(10 951)
Total des capitaux propres - part du Groupe	2 779 858	2 299 078
Intérêts ne conférant pas le contrôle		
Total des capitaux propres	2 779 858	2 299 078
Passifs non-courants		
Engagements envers le personnel	30 922	27 014
Provisions et autres passifs non courants	250 380	246 795
Dettes financières non courantes	434 311	534 034
Total passifs non courants	715 613	807 843
Passif courants		
Fournisseurs et comptes rattachés	3 019 741	1 978 386
Autres créditeurs et dettes diverses	1 065 962	1 337 620
Dettes financières courantes	372 533	352 947
Autres passifs financiers courants		12 485
Provisions et autres passifs courants	50 139	49 874
Total passifs courants	4 508 375	3 731 312
Total passif et capitaux propres	8 003 846	6 838 233

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(en milliers de Dirhams)	Déc-21	Déc-20
Ventes de produits de l'activité	12 766 807	8 754 141
Prestations de services	102 945	69 803
Chiffre d'affaires	12 869 752	8 823 944
Achats, nets de variation de stocks	(10 331 717)	(6 883 110)
Charges d'exploitation	(927 650)	(820 971)
Dotations aux amortissements	(326 831)	(295 226)
Autres produits	78 545	15 699
Autres charges	(51 432)	(77 405)
Résultat opérationnel	1 310 666	762 931
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	2 659	4 947
Coût de l'endettement financier brut	(32 022)	(39 423)
Coût de l'endettement financier brut	(29 363)	(34 476)
Autres produits financiers	73 405	33 092
Autres charges financières	(52 159)	(42 841)
Résultat avant impôt des sociétés intégrées	1 302 549	718 705
Quote-part du résultat net dans les entreprises associées	51 631	55 532
Impôts sur les résultats	(419 272)	(323 033)
Résultat net de l'ensemble consolidé	934 909	451 205
Part du Groupe	934 909	451 205
Résultat net par action (en Dirhams)	104	50
Résultat net dilué par action (en Dirhams)	104	50
Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat net par action	8 960 000	8 960 000
Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat net dilué par action	8 960 000	8 960 000

ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

(en milliers de Dirhams)	Déc-21	Déc-20
Résultat de l'exercice	934 909	451 205
Pertes et gains actuariels	(3 822)	(3 927)
Effet d'impôt	1 186	1 217
Résultat Global	932 273	448 495
Intérêts Minoritaires		
Résultat Global net - Part du groupe	932 273	448 495

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

(En milliers de Dirhams)	Déc-21	Déc-20
FLUX DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION		
Résultat net de l'ensemble consolidé	934 909	451 205
Amortissements et pertes de valeur des immobilisations corporelles et incorporelles	313 738	290 773
Provisions et impôts différés	10 237	21 497
Ajustement de juste valeur par résultat	(16 750)	8 419
(Plus) Moins-values sur cessions d'actifs	(3 802)	3 760
Dividendes moins quote-part des résultats des sociétés mises en équivalence	6 368	(3 533)
Diminution (Augmentation) du besoin en fonds de roulement	(407 687)	615 392
Flux de trésorerie d'exploitation	837 013	1 387 512
FLUX DE TRÉSORERIE D'INVESTISSEMENT		
Investissements corporels et incorporels	(434 209)	(455 847)
Augmentation des prêts non courants	(262)	(3 751)
Investissements	(434 471)	(459 598)
Produit de cessions d'actifs corporels et incorporels	4 056	213
Remboursement de prêts non courants	33	1 036
Désinvestissement	4 089	1 249
Flux de trésorerie d'investissement	(430 382)	(458 349)
FLUX DE TRÉSORERIE DE FINANCEMENT		
Dividendes payés :		
- aux actionnaires de la société mère	(451 530)	(501 760)
Variation des dettes financières	(87 918)	94 148
Flux de trésorerie de financement	(539 448)	(407 611)
Augmentation (Diminution) de la trésorerie	(132 817)	521 552
Trésorerie en début de période	1 445 620	924 068
Trésorerie à la fin de période	1 312 803	1 445 620

ETAT DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en milliers de Dirhams)

	Capital social	Primes d'émission	Résultats non distribués	Réserves de couverture de flux de trésorerie	Réserve de conversion	Capitaux propres part du groupe	Intérêts ne conférant pas le contrôle	Capitaux propres
Au 1^{er} janvier 2020	448 000		1 912 595		(8 241)	2 352 354		2 352 354
Résultat net			451 205			451 205		451 205
Autres éléments du résultat global					(2 710)	(2 710)		(2 710)
Résultat global			451 205		(2 710)	448 495		448 495
Dividendes distribués			(501 760)			(501 760)		(501 760)
Augmentation de capital								
Augmentation de capital des filiales et acquisitions de participations ne donnant pas le contrôle								
Autres variations			(11)			(11)		(11)
Au 31 décembre 2020	448 000		1 862 029		(10 951)	2 299 078		2 299 078

(en milliers de Dirhams)

	Capital social	Primes d'émission	Résultats non distribués	Réserves de couverture de flux de trésorerie	Réserve de conversion	Capitaux propres part du groupe	Intérêts ne conférant pas le contrôle	Capitaux propres
Au 1^{er} janvier 2021	448 000		1 862 029		(10 951)	2 299 078		2 299 078
Résultat net			934 909			934 909		934 909
Autres éléments du résultat global					(2 636)	(2 636)		(2 636)
Résultat global			934 909		(2 636)	932 273		932 273
Dividendes distribués			(451 530)			(451 530)		(451 530)
Augmentation de capital								
Augmentation de capital des filiales et acquisitions de participations ne donnant pas le contrôle								
Autres variations			37			37		37
Au 31 décembre 2021	448 000		2 345 445		(13 587)	2 779 858		2 779 858



EY

**Building a better
working world**

ERNST & YOUNG et Associés
37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050, Casablanca
Maroc

FINACS

250, Bd Bordeaux et Bd Mly Youssef,
Casablanca
Maroc

TOTALENERGIES MARKETING MAROC S.A.

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021



**Building a better
working world**

ERNST & YOUNG et Associés
37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050, Casablanca
Maroc

FINACS

250, Bd Bordeaux et Bd Mly Youssef,
Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de la société
TotalEnergies Marketing Maroc S.A.
146, bd Mohamed Zerktouni
20000 Casablanca

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société TotalEnergies Marketing Maroc S.A. et de ses filiales (Groupe TOTALENERGIES MAROC), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2021, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 2.779.858 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 934.909. Ces états ont été préparés dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Sous réserve de l'incidence de la situation décrite dans la section « *Fondement de l'opinion avec réserve* » de notre rapport, nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2021, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion avec réserve

La société TotalEnergies Marketing Maroc S.A. a reçu de la part du Conseil de la Concurrence, une notification de griefs en date du 22 mai 2019, puis un rapport d'instruction en date du 14 janvier 2020. A ce jour, la société a rejeté l'ensemble des griefs dans les deux réponses respectives adressées au Conseil de la Concurrence et n'a constaté aucune provision à ce titre. A ce stade, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur l'issue finale de cette procédure et son impact éventuel sur le résultat et les capitaux propres du groupe TotalEnergies Marketing Maroc S.A. au 31 décembre 2021.

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés* » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Observation

Nous attirons l'attention sur la note annexe 27 « Passifs éventuels » aux états financiers du groupe qui fait état d'un contrôle de l'Office des Changes dont la société TotalEnergies Marketing Maroc S.A. fait l'objet depuis mars 2017 et portant sur les exercices 2017 et antérieurs.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

- **Évaluation des remises de fin d'année et des rabais commerciaux de TotalEnergies Marketing Maroc S.A.**

Risque identifié	Notre réponse
<p>Dans le cadre de son activité, la société TotalEnergies Marketing Maroc S.A. accorde des remises de fin d'année et des rabais commerciaux fondés sur des objectifs de performance.</p> <p>Les provisions y afférentes sont estimées sur une base contractuelle et de l'appréciation de la direction des performances opérationnelles.</p> <p>Nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit en raison du degré de jugement important qui s'exerce dans la détermination de ces estimations.</p>	<p>Dans le cadre de notre audit, nous avons :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ examiné les procédures mises en œuvre par la société afin d'identifier et recenser les clauses contractuelles correspondant aux remises ; ▶ vérifié par sondage le calcul de la provision pour remises en remontant aux clauses contractuelles et aux volumes réalisés au titre de l'année ; ▶ apprécié la fiabilité des estimations par rapport aux montants effectivement accordés jusqu'à la date la plus proche de l'émission de notre rapport et par rapport aux évaluations effectuées au titre des années précédentes ; ▶ vérifié par sondage la cohérence de la provision pour remises avec les négociations en cours avec les différents clients par entretien avec les directions concernées.

▪ **Provision pour risques significatifs, et passifs éventuels**

Risque identifié	Notre réponse
<p>Le groupe TOTALENERGIES MAROC est exposé à des risques inhérents à son activité, notamment en ce qui concerne les risques sociaux et réglementaires.</p> <p>Les provisions pour risques constituent un point clé de notre audit compte tenu de la diversité des risques auxquels le groupe est exposé et du degré de jugement exercé par la Direction dans l'estimation de ces risques et des montants comptabilisés en provisions, tel qu'exposés dans l'état « Passifs éventuels » des annexes des états financiers et du caractère potentiellement significatif de leur incidence sur le résultat.</p>	<p>Notre approche d'audit a consisté notamment à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ examiner les procédures mises en œuvre par le groupe afin de recenser les risques auxquels elle est exposée et à nous faire confirmer par les conseils externes du groupe notre compréhension des litiges et réclamations ; ▶ prendre connaissance de l'analyse des risques effectuée par la direction juridique, de la documentation correspondante et évaluer leur cohérence avec les réponses aux confirmations externes ; ▶ apprécier les principaux risques identifiés et examiner le caractère raisonnable des hypothèses retenues par la Direction, pour estimer le montant des provisions comptabilisées ; ▶ examiner le caractère approprié des informations relatives à ces passifs éventuels présentés dans la note annexe « Passifs éventuels » des états financiers.

Responsabilité de la Direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable

correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit. Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 25 avril 2022

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG et Associés



ERNST & YOUNG
S.A.R.L.
37 Boulevard Abdellatif Ben Kaddour
CASABLANCA
Tél: (212) 522 95 79 00 Fax: (212) 522 39 02 26

Hicham DIOURI
Associé

FINACS



FINACS SARL
250, Bd. Bordeaux
et Bd. Mohiay Youssef
Rés. KADMI, 7 Etg. N°20
Tél: 0522 49 01 59
Fax: 0522 47 59 77
Auditing Consulting Services

Anas ABOU EL MIKIAS
Associé

PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

Société	Méthode de consolidation	Au 31 Décembre 2021		Au 31 Décembre 2020	
		% de contrôle	% d'intérêt	% de contrôle	% d'intérêt
TotalEnergies Marketing Maroc SA	Intégration Globale	100%	100%	100%	100%
Gazber	Intégration Globale	100%	100%	100%	100%
Ouargaz	Intégration Globale	100%	100%	100%	100%
Mahatta	Intégration Globale	100%	100%	100%	100%
TMRDA	Intégration Globale	100%	100%	100%	100%
Salam Gaz	Mise en équivalence	20%	20%	20%	20%
SEJ	Mise en équivalence	50%	50%	50%	50%
SDH	Mise en équivalence	33,33%	33,33%	33,33%	33,33%

Contact Communication Financière :

Email : comfi@totalenergies.ma

Tél : 05 22 43 22 43

NOTES AUX COMPTES CONSOLIDES

SOMMAIRE

NOTE 1. REGLES ET METHODES COMPTABLES	33
NOTE 2. EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU COURS DE LA PERIODE	33
NOTE 3. INFORMATIONS SECTORIELLES	45
NOTE 4. CHIFFRE D’AFFAIRES	46
NOTE 5. ACHATS ET AUTRES CHARGES D’EXPLOITATION.....	47
NOTE 7. AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS D’EXPLOITATION	49
NOTE 8. AUTRES PRODUITS ET CHARGES D’EXPLOITATION.....	50
NOTE 9. RESULTAT FINANCIER	50
NOTE 10. IMPOTS.....	51
NOTE 11. PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES.....	52
NOTE 12. RESULTAT PAR ACTION	54
NOTE 13. GOODWILL (ECART D’ACQUISITION)	54
NOTE 14. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	55
NOTE 15. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	56
NOTE 16. AUTRES ACTIFS FINANCIERS	57
NOTE 17. STOCKS ET EN-COURS	58
NOTE 18. CREANCES CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS.....	59
NOTE 19. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE.....	59
NOTE 20. PROVISIONS ET AUTRES PASSIFS	60
NOTE 21. AVANTAGES DU PERSONNEL	61
NOTE 22. DETTES FINANCIERES	62
NOTE 23. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS.....	62
NOTE 24. INSTRUMENTS FINANCIERS	63
NOTE 25. CONTRATS DE LOCATION SIMPLE.....	65
NOTE 26. AUTRES ENGAGEMENTS.....	65
NOTE 27. PASSIFS EVENTUELS	65
NOTE 28. PARTIES LIEES	66
NOTE 29. PERIMETRE DE CONSOLIDATION.....	67

NOTE 1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

1.1. Référentiel comptable

En application de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26/05/2005 et conformément aux dispositions de l'article 6, paragraphe 6.3 de la circulaire n°07/09 du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) du 15 juillet 2009, les états financiers consolidés du Groupe TotalEnergies Marketing Maroc sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales adoptées au sein de l'Union Européenne au 1^{er} janvier 2021 et telles que publiées à cette même date.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations SIC et IFRIC (Standards Interpretations Committee et International Financial Reporting Interpretations Committee).

Le Groupe suit régulièrement les dernières publications de l'IASB et de l'IFRIC.

Le Groupe TotalEnergies Marketing Maroc avait opté, dans le cadre de la norme IAS 1 révisée, pour la présentation du résultat global en deux états :

- Etat détaillant les composants du résultat (état du résultat) ;
- Etat commençant par le résultat et détaillant les autres éléments du résultat global (état du résultat global).

Les principes et méthodes comptables du Groupe sont décrits ci-après.

1.2. Bases d'évaluation

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux principes édictés par les IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.

1.3. Principes de consolidation

1.3.1. Filiales

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif de fait ou de droit sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Le contrôle s'entend comme le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir les avantages de ses activités. Les états financiers des sociétés contrôlées sont consolidés dès que le contrôle devient effectif et jusqu'à ce que ce contrôle cesse.

Le contrôle est présumé exister lorsque la mère détient, directement ou indirectement par l'intermédiaire de filiales, plus de la moitié des droits de vote d'une entité, sauf si dans des circonstances exceptionnelles où il peut être clairement démontré que cette détention ne permet pas le contrôle.

Pour déterminer si une entité du groupe exerce un contrôle sur une autre, il est tenu compte également de l'existence et de l'effet des droits de vote potentiels exerçables à la date d'arrêté des comptes. Cependant, la répartition entre le pourcentage d'intérêt du groupe et les intérêts minoritaires est déterminée sur la base du pourcentage actuel d'intérêt.

La quote-part de résultat net et de capitaux propres est présentée sur la ligne « intérêts minoritaires ».

1.3.2. Participations dans les entreprises associées et coentreprises

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence ; l'influence notable étant présumée lorsque plus de 20% des droits de vote sont détenus.

Selon la méthode de la mise en équivalence, les titres de participation sont comptabilisés au coût, ajusté des modifications post-acquisition dans la quote-part de l'investisseur dans l'entité détenue, et des éventuelles pertes de valeurs de la participation nette. Les pertes d'une entité consolidée selon la méthode de la mise en équivalence qui excèdent la valeur de la participation du groupe dans cette entité ne sont pas comptabilisées, sauf si :

- le Groupe a une obligation légale ou implicite de couvrir ces pertes; ou
- le Groupe a effectué des paiements au nom de l'entreprise associée.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la quote-part du Groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise associée à la date d'acquisition, est comptabilisé en tant que goodwill mais n'est pas présenté au bilan parmi les autres goodwill du Groupe. Ce dernier est, en effet, inclus dans la valeur comptable de la participation mise en équivalence et est testé pour dépréciation dans la valeur comptable totale de la participation. Tout excédent de la quote-part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité sur le coût d'acquisition, est comptabilisé immédiatement en résultat.

Les participations dans des entités sur lesquelles le Groupe a cessé d'exercer une influence notable ne sont plus consolidées à partir de cette date et sont évaluées au plus bas de leur valeur d'équivalence à la date de sortie de périmètre ou de leur valeur d'utilité.

Les participations dans des entités sur lesquelles le Groupe a cessé d'exercer un contrôle conjoint ou une influence notable, ne sont plus consolidées à partir de cette date et sont évaluées conformément aux dispositions de l'IFRS 9.

Les participations dans les coentreprises sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les activités conjointes sont comptabilisées à hauteur de la quote-part détenue par le groupe.

Les participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées qui sont classées comme détenues en vue de la vente (ou incluses dans un Groupe destiné à être cédé qui est classé comme détenu en vue de la vente) selon IFRS 5 sont comptabilisées conformément aux dispositions de cette norme (i.e. les entités sont consolidées mais présentées sur une seule ligne de l'actif et du passif).

1.3.3. Exclusions du périmètre de consolidation

Conformément aux dispositions des IFRS, il n'y a pas d'exemption au périmètre de consolidation du Groupe. Les participations non significatives sont traitées en tant que titres disponibles à la vente (AFS).

1.3.4. Retraitements de consolidation

Toutes les transactions intragroupes, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les sociétés consolidées par intégration globale ou intégration proportionnelle sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au Groupe (dividendes, plus-values...).

1.3.5. Date de clôture

Toutes les sociétés du Groupe TotalEnergies Marketing Maroc sont consolidées à partir des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2021.

1.4. Conversion des opérations en monnaies étrangères

La monnaie fonctionnelle de la société TotalEnergies Marketing Maroc est le dirham, c'est également la monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe. Les transactions en monnaies étrangères (c'est-à-dire dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle de l'entité) sont converties au cours de change en vigueur à la date de la transaction.

Les actifs et passifs libellés en devises étrangères sont évalués au cours en vigueur à la date de clôture ou au cours de la couverture qui leur est affectée le cas échéant.

Les différences de change correspondantes sont enregistrées au compte de résultat, les variations de juste valeur des instruments de couverture sont enregistrées conformément au traitement décrit dans la note « 1.14 Instruments de couverture » ci-après.

1.5. Regroupements d'entreprises

Les acquisitions de filiales sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition comprend, à la date du regroupement, les éléments suivants :

- la juste valeur, à la date d'échange, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés ;
- les éventuels instruments de capitaux propres émis par le Groupe en échange du contrôle de l'entité acquise ;
- les autres coûts éventuellement directement attribuables au regroupement d'entreprises.

Les actifs, passifs, passifs éventuels identifiables de l'entité acquise qui répondent aux critères de comptabilisation énoncés par la norme IFRS 3 sont comptabilisés à la juste valeur à l'exception des actifs (ou groupe d'actifs), répondant aux dispositions de la norme IFRS 5 pour une qualification d'actifs non

courants destinés à être cédés, alors comptabilisés et évalués à la juste valeur diminuée des coûts nécessaires à la vente.

Dans le cas d'une première consolidation d'une entité, le Groupe procède dans un délai n'excédant pas un an à compter de la date d'acquisition à l'évaluation de tous les actifs, passifs et passifs éventuels à leur juste valeur.

Le goodwill ou « écart d'acquisition » correspond à la différence entre le coût d'acquisition et la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables. Il suit les principes définis dans le paragraphe « 1.6 Goodwill ».

1.6. Goodwill

Le goodwill est évalué dans la monnaie fonctionnelle de l'entité acquise. Il est comptabilisé à l'actif du bilan. Il n'est pas amorti et fait l'objet de test de pertes de valeur annuel ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause la valeur comptabilisée au bilan. Les pertes de valeur enregistrées ne peuvent pas faire l'objet d'une reprise ultérieure.

Lorsque la quote-part de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquise excède le coût d'acquisition, un écart d'acquisition négatif est immédiatement comptabilisé en résultat.

Lors de la cession d'une filiale ou d'une entité contrôlée conjointement, le montant du goodwill attribuable à la filiale est inclus dans le calcul du résultat de cession.

1.7. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dont la durée d'utilité est définie sont amorties en fonction de leur propre durée d'utilité dès leur mise en service.

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dont la durée d'utilité est indéfinie, ne sont pas amorties mais font l'objet, tous les ans, de tests de perte de valeur ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause la valeur comptabilisée au bilan. Le cas échéant, une perte de valeur est enregistrée.

Les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est définie sont amorties selon le mode linéaire.

1.8. Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition historique ou de fabrication initial, diminué du cumul des amortissements et, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur.

Les intérêts financiers des capitaux utilisés pour financer les investissements, pendant la période précédant leur mise en exploitation, sont partis intégrante du coût historique.

Les coûts d'entretien courants sont comptabilisés en charges de la période à l'exception de ceux qui prolongent la durée d'utilisation ou augmentent la valeur du bien concerné qui sont alors immobilisés.

Les amortissements sont généralement pratiqués en fonction des durées d'utilisation (durée d'utilité) des immobilisations corporelles ou de leurs composants harmonisées et fixées au niveau du groupe pour toutes les filiales :

Le mode d'amortissement retenu par le Groupe est le mode linéaire. Ce mode d'amortissement reflète le rythme selon lequel l'entité s'attend à consommer les avantages économiques liés à l'actif.

Les durées d'amortissement appliquées par le Groupe, par type d'immobilisation, se présentent comme suit :

Type d'immobilisations	Mode d'amortissement	Durée d'amortissement
Constructions	Linéaire	10 ans – 20 ans
Installations techniques, matériel et outillage	Linéaire	10 ans – 20 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	Linéaire	10 ans

1.9. Contrats de location

Conformément à la norme IFRS 16 un contrat de location est un contrat qui confère le droit d'utiliser un actif identifié pour une période donnée moyennant le paiement d'une contrepartie.

À la date d'effet, le preneur doit comptabiliser à l'actif un droit d'utilisation, et au passif une dette. Le coût de l'actif comptabilisé au titre du droit d'utilisation comprend la valeur actualisée du montant des loyers non encore versés à laquelle s'ajoute le cas échéant les coûts directs encourus pour la conclusion du contrat. Les loyers variables ou les prestations de services liés au contrat ne sont pas pris en compte dans la détermination du montant du droit d'usage et des dettes de location et sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus. La dette correspondante est comptabilisée au passif du bilan dans les dettes financières.

Les contrats de location qui sont de courte durée ou qui porte sur des actifs de faible valeur ne sont comptabilisés ni dans les droits d'usage ni dans la dette, conformément aux exemptions de la norme.

Pour la détermination du taux marginal d'endettement utilisé pour le calcul des dettes de location, il a été tenu compte de la durée moyenne pondérée des paiements et du risque pays.

1.10. Test de dépréciation et pertes de valeur des actifs

Concernant les tests de dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles, la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs » précise que lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de dépréciation de ces immobilisations, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable (la plus élevée de la valeur d'utilité et de la juste valeur (diminuée des coûts de vente) pouvant conduire à la comptabilisation d'une perte de valeur. La valeur d'utilité est estimée en calculant la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs. La juste valeur repose sur les informations disponibles jugées les plus fiables (données de marché, transactions récentes ...).

La fermeture planifiée de certains sites, des réductions d'effectifs complémentaires ainsi que la révision à la baisse des perspectives de marché peuvent, dans certains cas, être considérées comme des indices de perte de valeur.

Ainsi, conformément aux dispositions de la norme IAS 36, le Groupe examine au moins une fois par an les valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles à durée d'utilité définie afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant que ces actifs ont pu perdre de la valeur. Si un tel indice existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu, le montant de la perte de valeur. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de vente et sa valeur d'utilité.

Les goodwill et immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Un test de dépréciation complémentaire est réalisé à chaque fois qu'un indice de perte de valeur a pu être identifié.

Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT (Unité Génératrice de Trésorerie) est inférieure à sa valeur comptable, une perte de valeur est alors comptabilisée en résultat. Cette perte de valeur est affectée en premier lieu sur la valeur au bilan du goodwill. Le reliquat est affecté au reste des actifs inclus dans l'UGT au prorata de leur valeur comptable.

La valeur recouvrable des UGT est déterminée à partir des projections actualisées des flux de trésorerie futurs d'exploitation, sur une durée de cinq et d'une valeur terminale.

1.11. Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Les actifs ou groupes d'actifs destinés à être cédés, satisfont aux critères d'une telle classification si leur valeur comptable sera principalement recouvrée par le biais d'une transaction de vente plutôt que par leur utilisation continue. Cette condition est considérée comme remplie lorsque la vente est hautement probable et que l'actif (ou le groupe d'actifs destiné à être cédé) est disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel. La direction doit s'être engagée envers un plan de vente, et dont on s'attend à ce que la vente soit conclue dans un délai de douze mois à compter de la date où l'actif ou groupe d'actifs a été qualifié d'actif non courant destiné à être cédé.

Le Groupe évalue à chaque date d'arrêté s'il est engagé dans un processus de sortie d'actif ou d'activité et présente ces derniers, le cas échéant, en « actifs destinés à être cédés ».

Ces actifs détenus en vue de la vente sont présentés séparément des autres actifs au bilan. Les éventuelles dettes liées à ces actifs destinés à être cédés sont également présentées sur une ligne distincte au passif du bilan.

Les actifs détenus en vue de la vente et les groupes d'actifs destinés à être cédés sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de sortie. A compter de la date d'une telle classification, l'actif cesse d'être amorti.

Une activité abandonnée représente une activité ou une zone géographique significative pour le Groupe faisant soit l'objet d'une cession soit d'un classement en actifs détenus en vue de la vente. Les résultats des activités abandonnées sont présentés, au compte de résultat, distinctement du résultat des activités poursuivies.

1.12. Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût de revient ou de leur valeur nette de réalisation.

Le coût de revient correspond au coût d'acquisition encouru pour amener les stocks dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent.

Le prix de revient des stocks de produits pétroliers structurés est déterminé selon le prix de structure de la quinzaine publié par le ministère de l'énergie et des mines et celui des autres stocks est calculé selon la méthode PMP (prix moyen pondéré).

La valeur nette de réalisation des stocks correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés pour achever les produits et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

1.13. Actifs financiers

1.13.1. Actifs financiers évalués au coût amorti

Un actif financier est évalué au coût amorti si les deux conditions suivantes sont respectées :

- La détention de l'actif s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de le détenir afin d'en apercevoir les seuls flux contractuels,
- Les conditions contractuelles de l'instrument donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dus.

1.13.2. Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Un actif financier est évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si :

- La détention de l'actif s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie et par la vente d'actifs financiers ;
- Les conditions contractuelles de l'instrument donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dus.

1.13.3. Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat

Les autres actifs financiers sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat. L'entité peut néanmoins décider de présenter les variations de juste valeur d'instruments de capitaux propres dans les autres éléments du résultat global à la condition qu'il ne soit :

- Ni détenu à des fins de transaction,
- Ni une contrepartie éventuelle comptabilisée dans le cadre d'un groupement d'entreprise au sens d'IFRS 3.

Ce choix est irrévocable et n'empêche pas de continuer de comptabiliser les dividendes en résultat net. En revanche les variations de juste valeur enregistrées en résultat global ne pourront jamais être recyclées en résultat.

Le modèle de dépréciation repose sur la constatation immédiate des pertes attendues (Expected Loss) pour tous les actifs évalués au coût amorti ou en juste valeur par les autres éléments du résultat global.

1.14. Instruments de couverture

Les opérations de couverture peuvent être réalisées avec un instrument dérivé (sauf les options vendues) mais aussi un actif ou un passif non dérivé évalué à la juste valeur par le biais du résultat global à condition qu'ils soient conclus avec un tiers extérieur au Groupe.

En application de la norme IFRS 9 :

- Les pertes ou profits résultant de la réévaluation à la juste valeur de l'instrument de couverture doit être comptabilisé en résultat net ou en résultat global si l'instrument couvert est un instrument de capitaux propres pour lequel l'entité a opté pour la comptabilisation en autres éléments du résultat global,
- Symétriquement, le profit ou la perte sur l'élément couvert doit être comptabilisé dans le résultat. En revanche les variations de juste valeur des instruments de capitaux propres pour lesquels il a été fait l'option pour une évaluation en autres éléments du résultat global sont maintenues en autres éléments du résultat global.

1.15. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Conformément à la norme IAS 7 « Tableau des flux de trésorerie », la trésorerie et équivalents de trésorerie figurant au bilan, comprend la trésorerie (fonds en caisse et dépôts à vue) ainsi que les équivalents de trésorerie (placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur). Les placements dans des actions cotées, les placements dont l'échéance initiale est à court ou moyen terme sans possibilité de sortie anticipée ainsi que les comptes bancaires faisant l'objet de restrictions (comptes bloqués) autres que celles liées à des réglementations propres à certains pays ou secteurs à activités (contrôle des changes, etc.) sont exclus de la trésorerie et des équivalents de trésorerie du tableau des flux de trésorerie.

1.16. Décomptabilisation des actifs financiers

Un actif financier tel que défini par la norme IAS 32 "Instruments financiers : informations à fournir et présentation » est sorti du bilan en tout ou partie lorsque le Groupe n'attend plus de flux de trésorerie futurs de celui-ci et transfère la quasi-totalité des risques et avantages qui lui sont attachés.

1.17. Impôts différés

Le Groupe comptabilise les impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs du bilan, à l'exception des goodwill.

Les taux d'impôt retenus sont ceux votés ou quasi adoptés à la date de clôture de l'exercice en fonction des juridictions fiscales.

Le montant d'impôts différés est déterminé pour chaque entité fiscale.

Les actifs d'impôts relatifs aux différences temporelles et aux reports déficitaires ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable qu'un profit imposable futur déterminé avec suffisamment de précision sera dégagé au niveau de l'entité fiscale.

Les impôts exigibles et/ou différés sont comptabilisés au compte de résultat de la période sauf s'ils sont générés par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres.

Une entité du Groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt exigible si, et seulement si, cette entité :

- (a) a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés ; et
- (b) a l'intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Une entité du Groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt différé si, et seulement si, cette entité :

- (a) a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible ; et
- (b) les actifs et passifs d'impôts différés concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale.

Ainsi, les soldes nets d'impôts différés sont déterminés au niveau de chaque entité fiscale.

1.18. Avantages du personnel

Le Groupe participe à des régimes de retraite et indemnités de fin de carrière, dont les prestations dépendent de différents facteurs tels qu'ancienneté, salaires et versements effectués à des régimes généraux obligatoires.

Ces régimes peuvent être à cotisations définies ou à prestations définies et dans ce cas être totalement ou partiellement préfinancés par des placements dans des actifs dédiés, fonds communs de placement, actifs généraux de compagnies d'assurances ou autres.

Pour les régimes à cotisations définies, les charges correspondent aux cotisations versées.

Pour les régimes à prestations définies, les engagements sont évalués selon la méthode actuarielle des unités de crédits projetés. Les écarts constatés entre l'évaluation et la prévision des engagements (en fonction de projections ou hypothèses nouvelles) ainsi qu'entre la prévision et la réalisation sur le rendement des fonds investis sont appelés pertes et gains actuariels. Ils sont comptabilisés en autres éléments du résultat global, sans possibilité de recyclage ultérieur en résultat.

Le coût des services passés est reconnu en résultat, qu'ils soient acquis ou non acquis.

La charge nette liée aux engagements de retraite et avantages similaires est comptabilisée dans la rubrique « charges d'exploitation ».

1.19. Provisions et autres passifs

Une provision est comptabilisée lorsqu'il existe, pour le Groupe, une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé et qu'il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources qui peut être estimée de manière fiable. Le montant provisionné correspond à la meilleure estimation possible de l'obligation.

Les provisions et autres passifs non courants comprennent les engagements dont l'échéance ou le montant sont incertains, découlant de risques environnementaux, de risques réglementaires et fiscaux, de litiges et d'autres risques.

1.20. Frais d'augmentation de capital

Les frais d'augmentation de capital sont imputés sur les primes d'émission, de fusion ou d'apport, en cas d'insuffisance, ces frais restants sont comptabilisés en charges.

1.21. Passifs financiers

1.21.1. Dettes financières

Les emprunts et autres passifs financiers porteurs d'intérêt sont évalués selon la méthode du coût amorti en utilisant le taux d'intérêt effectif de l'emprunt. Les frais et primes d'émission viennent impacter la valeur à l'entrée et sont étalés sur la durée de vie de l'emprunt via le taux d'intérêt effectif.

Dans le cas des dettes financières issues de la comptabilisation des contrats de location, la dette financière constatée en contrepartie de l'immobilisation corporelle est initialement comptabilisée à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

1.21.2. Autres passifs financiers

Les autres passifs financiers concernent essentiellement les dettes fournisseurs et les autres créiteurs. Ces passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti.

1.22. Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires du Groupe sont composés principalement des natures suivantes de chiffre d'affaires :

- Ventes de biens ;
- Ventes de prestation de services ;

L'entité comptabilise les produits des activités ordinaires au moment du transfert du contrôle de l'actif, objet du contrat au client. Ce principe fondamental est présenté sous forme d'un modèle de cinq étapes :

- Identification du contrat : un contrat n'existe que si les parties au contrat l'ont approuvé et se sont engagées à remplir leurs obligations respectives et que l'entité peut identifier les droits de chacune des parties en ce qui concerne les biens et les services visés par le contrat.
- Identification des obligations de prestations : les biens et les services promis dans le contrat sont appréciés et identifiés.
- Détermination du prix de transaction : le prix de la transaction est le montant en contrepartie auquel l'entité s'attend à avoir droit en échange de la fourniture de biens ou services promis à un client à l'exclusion des sommes perçues pour le compte d'un tiers (TVA...).

- Répartition du prix de transaction entre les obligations de prestations : le prix de la transaction est réparti entre toutes les obligations distinctes, proportionnellement au prix de vente spécifique du bien ou du service correspondant à chacune des obligations lors de la prise d'effet du contrat.
- Reconnaissance du chiffre d'affaires : les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsque l'obligation de prestation est remplie (transfert au client du contrôle d'actif).

1.23. Autres produits de l'activité

Les autres produits liés à l'activité incluent notamment :

- Redevances réseau ;
- Prestations de services Cartes ;
- Autres produits.

1.24. Coût de l'endettement net

Il inclut les charges et produits d'intérêts sur la dette nette consolidée, constituée des emprunts, des comptes courants d'associés, des autres dettes financières (y compris dettes sur contrat de location financement éventuellement).

La dette nette consolidée correspond à la dette brute moins la trésorerie et équivalents de trésorerie.

Les coûts d'emprunts qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif sont incorporés dans le coût de cet actif.

1.25. Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le nombre moyen d'actions en circulation de la période et des exercices antérieurs présentés est calculé hors actions d'auto-détention et actions détenues dans le cadre de plans d'options d'achat.

A ce jour, le Groupe n'a pas émis d'instrument financier ayant un effet dilutif.

NOTE 2. EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU COURS DE LA PERIODE

2.1. Cessions

Le Groupe n'a cédé aucune entité au cours de l'année 2021.

- **Activités abandonnées**

Le groupe ne dispose pas d'activités abandonnées en 2021.

2.2. Acquisitions

Le Groupe n'a procédé à aucune acquisition en 2021.

NOTE 3. INFORMATIONS SECTORIELLES

3.1. Niveaux d'information sectorielle

Le niveau d'information sectorielle retenu par le Groupe TotalEnergies Marketing Maroc est le secteur d'activité.

Activité 1 : Carburants

Activité 2 : Gaz

Activité 3 : Lubrifiants

Activité 4 : Autres

3.2. Informations par secteur d'activité

Les principaux agrégats du compte de résultat se décomposent comme suit entre les différents secteurs d'activité :

Au titre de l'exercice 2021

<i>En milliers de MAD</i>	Carburants	Gaz	Lubrifiants	Autres	Total
Externe	7 734 567	4 548 380	503 622	83 183	12 869 752
Chiffre d'affaires total	7 734 567	4 548 380	503 622	83 183	12 869 752
Résultat opérationnel (avant autres produits et autres charges)	942 766	264 561	75 260	967	1 283 554
Autres produits et autres charges	18 472	9 721	-1 099	19	27 113
Résultat financier	- 17 918	14 098	- 3 796	- 500	- 8 117
Résultat avant impôt des sociétés intégrées	943 320	288 379	70 365	486	1 302 549
Impôt sur les sociétés	- 306 448	- 89 659	- 22 371	- 794	- 419 272
Résultat des activités poursuivies	636 872	198 720	47 993	- 308	883 277

Au titre de l'exercice 2020

<i>En milliers de MAD</i>	Carburants	Gaz	Lubrifiants	Autres	Total
Externe	5 339 192	3 049 972	375 606	59 174	8 823 944
Chiffre d'affaires total	5 339 192	3 049 972	375 606	59 174	8 823 944
Résultat opérationnel (avant autres produits et autres charges)	529 639	243 951	51 708	- 661	824 637
Autres produits et autres charges	-54 112	-4 333	-4 136	875	- 61 707
Résultat financier	- 43 469	2 503	- 2 830	- 429	- 44 225
Résultat avant impôt des sociétés intégrées	432 057	242 121	44 743	-214	718 705
Impôt sur les sociétés	-216 147	-88 078	-18 201	-608	- 323 033
Résultat des activités poursuivies	215 910	154 043	26 541	-822	395 672

Les ventes cumulées de l'exercice 2021 du Groupe TotalEnergies Marketing Maroc (en volume) se sont établies à 1 789 kt en 2021, en progression de 15% par rapport à la même période en 2020, grâce :

- Aux investissements réalisés sur le réseau de stations-services : 25 nouvelles stations créées en 2021 et 20 en 2020, portant le réseau de TotalEnergies Marketing Maroc à 372 points de vente au 31 décembre 2021,
- A la reprise économique au Maroc intervenue dans le sillage de l'amélioration de la situation sanitaire dans le Royaume.

NOTE 4. CHIFFRE D'AFFAIRES

Les produits des activités ordinaires du Groupe TotalEnergies Marketing Maroc se décomposent de la manière suivante :

<i>En milliers de MAD</i>	Déc-21	Déc-20
Ventes de produits de l'activité	12 766 807	8 754 141
Prestations de services	102 945	69 803
Chiffre d'affaires	12 869 752	8 823 944

Le chiffre d'affaires réalisé en 2021, s'élève à 12 870 MMAD, contre 8 824 MMAD en 2020, soit une augmentation 4 046 MMAD,

Cette hausse s'explique par la dynamique favorable sur l'ensemble des activités grâce à l'amélioration de la situation sanitaire et au rebond de l'économie, cette performance a été également soutenue par les investissements réalisés sur le réseau de stations-services : 25 nouvelles stations créées en 2021 et 20 en 2020.

NB : Le chiffre d'affaires ne représente pas un indicateur pertinent pour l'analyse de la performance du secteur pétrolier car tributaire des variations des cours des produits pétroliers sur les marchés internationaux.

NOTE 5. ACHATS ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les achats et les autres charges externes se décomposent comme suit :

<i>En Milliers de MAD</i>	Déc-21	Déc-20
Achats de produits pétroliers et pétrochimiques	10 286 412	6 828 930
Autres achats de produits	51 608	54 942
Variation de stocks	6 303	762
Achats	10 331 717	6 883 110
Charges de personnel (Note 6)	268 459	233 672
Transports produits sur ventes	99 734	102 000
Stockage produits	67 379	84 843
Loyers opérationnels	11 767	14 532
Entretien et réparations	44 334	41 229
Impôts et taxes	10 106	9 800
Autres charges d'exploitation	425 871	334 895
Charges d'exploitation	927 650	820 971
Total Achats et Charges d'exploitation	11 259 367	7 704 081

Les achats, nets de la variation des stocks, ont enregistré une hausse de 50%, en passant de 6 883 MMAD à 10 332 MMAD et ce en corrélation avec la hausse des ventes et la flambée des cours internationaux des produits pétroliers.

Les autres charges d'exploitation englobent essentiellement les frais de publicité et de promotion des ventes, les honoraires et les frais d'assurance et de télécom.

NOTE 6. FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIFS

6.1.Frais de personnel

Les charges de personnel de l'exercice sont détaillées, ci-dessous, par nature de coût :

<i>En Milliers de MAD</i>	Déc-21	Déc-20
Salaires et traitements	209 586	181 610
Charges sociales et charges sociales diverses	58 873	52 062
Total	268 459	233 672

6.2.Effectifs moyens

Les effectifs moyens des entreprises consolidées par intégration se ventilent comme suit :

	Déc-21			Déc-20		
	Cadres	Non-cadres	Total	Cadres	Non-cadres	Total
TotalEnergies Marketing Maroc SA	208	111	319	192	120	312
Gazber	1	68	69		61	61
Ouargaz		34	34		28	28
Mahatta	1	161	162	1	159	160
Total	210	374	584	193	368	561

6.3.Rémunérations des organes d'administration et de direction

Le détail de la rémunération des organes d'administration et de direction est inclus dans la note 28.1.

NOTE 7. AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS D'EXPLOITATION

Les variations d'amortissements et de provisions ayant un impact sur le résultat d'exploitation, pour les périodes closes les 31 décembre 2021 et 31 décembre 2020, se décomposent comme suit :

<i>En Milliers de MAD</i>	Déc-21	Déc-20
Amortissements nets impactant le résultat opérationnel		
Immobilisations incorporelles	2 817	2 377
Immobilisations corporelles	310 921	288 396
	Sous-Total	313 738
	313 738	290 773
Provisions et perte de valeurs nettes impactant le résultat opérationnel		
Stocks	- 977	783
Créances	19 440	4 189
Avantages du personnel	86	978
Dotations nettes pour risques et charges	- 5 456	- 1 497
	Sous-Total	13 093
	13 093	4 453
	Total des amortissements et provisions d'exploitation	326 831
	326 831	295 226

Une description des variations d'amortissements et de perte de valeur des immobilisations est incluse dans les notes 14 et 15 de ces états financiers.

Le détail des variations des pertes de valeur relative aux stocks et aux créances est inclus dans les notes 17 et 18 de ces états financiers.

NOTE 8. AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres produits et charges d'exploitation se présentent comme suit :

<i>En Milliers de MAD</i>	Déc-21	Déc-20
Cessions d'actifs	4 056	213
Autres produits et charges	23 057	- 61 919
Total autres produits et charges d'exploitation	27 113	- 61 706

NOTE 9. RESULTAT FINANCIER

Les résultats financiers des exercices 2021 et 2020 se décomposent de la façon suivante :

<i>En Milliers de MAD</i>	Déc-21	Déc-20
Charges d'intérêts	32 022	39 423
Coût de l'endettement financier brut	32 022	39 423
Perte de juste valeur des dérivés de change		8 419
Autres charges financières	52 159	34 422
Autres charges financières	52 159	42 841
Total des charges financières	84 181	82 264
Intérêts et autres produits financiers	2 659	4 947
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	2 659	4 947
Revenus des participations	8 789	8 885
Gain de juste valeur des dérivés de change	16 750	
Autres produits financiers	47 866	24 207
Autres produits financiers	73 405	33 092
Total des produits financiers	76 064	38 039
Résultat financier	- 8 117	- 44 225

NOTE 10. IMPOTS

10.1.Charge d'impôt

La charge d'impôt se compose comme suit :

<i>En Milliers de MAD</i>	Déc-21	Déc-20
Charge d'impôt courant	412 088	320 199
Produit / charge d'impôt différé	7 184	2 834
Total	419 272	323 033

10.1.1. Impôts différés comptabilisés au bilan

Les impôts différés comptabilisés au bilan se présentent comme suit :

<i>En Milliers de MAD</i>	Déc-21	Déc-20
Différences entre la base comptable et la base fiscale		
Immobilisations corporelles	49 751	54 318
Provisions créances clients	2 504	- 1 113
Avantages au personnel	9 586	8 374
Instruments financiers	- 1 321	3 871
Autres	1 335	2 403
Total	61 855	67 854

Les actifs nets d'impôts sont limités aux capacités de chaque entité fiscale à recouvrer ses actifs dans un proche avenir.

Au 1^{er} janvier 2020	69 471
Charge / produit d'impôts différés comptabilisé en résultat	- 2 834
Charge / produit d'impôts différés comptabilisé en capitaux propres	1 217
Au 31 décembre 2020	67 854

Au 1er janvier 2021	67 854
Charge / produit d'impôts différés comptabilisé en résultat	- 7 184
Charge / produit d'impôts différés comptabilisé en capitaux propres	1 186
Au 31 Décembre 2021	61 856

10.1.2. Preuve d'impôt

<i>En Milliers de MAD</i>	Déc-21	Déc-20
Résultat net	934 909	451 205
Quote-part du résultat net dans les entreprises associées	51 631	55 532
Produit d'impôt sur les sociétés (charge)	- 419 272	- 323 033
Résultat avant impôt des sociétés intégrées	1 302 549	718 705
Taux d'imposition statutaire au Maroc (*)	31%	31%
Impôt sur les sociétés théorique	- 404 357	- 224 261
Déficits fiscaux		
Autres charges non déductibles fiscalement	- 14 915	- 98 772
Différences expliquées	- 14 915	- 98 772
Impôts sur les résultats	- 419 272	- 323 033

NOTE 11. PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES

La liste des participations dans les entreprises associées, les pourcentages d'intérêt et de contrôle sont fournis en note 29.

Les principaux agrégats financiers, représentant 100% des principales entreprises associées, se présentent comme suit :

<i>En Milliers de MAD</i>	Salam Gaz		SDH		SEJ	
	Déc- 21	Déc- 20	Déc- 21	Déc- 20	Déc- 21	Déc- 20
Actifs non-courants	300 883	318 376	50 276	51 177	88 655	88 698
Actifs courants	3 300 244	2 073 176	9 842	8 941	18 188	22 104
Passifs courants	3 070 587	1 856 076	7 034	3 199	62 293	60 665
Capitaux propres	530 540	535 476	53 084	57 684	44 550	50 137

<i>En Milliers de MAD</i>	Salam Gaz		SDH		SEJ	
	Déc- 21	Déc- 20	Déc- 21	Déc- 20	Déc- 21	Déc- 20
Chiffre d'affaires	4 320 010	3 286 240	19 431	19 706	60 973	60 047
Achats, nets de variation de stocks	-3 797 733	-2 763 923	- 1 586	- 3 553		
Autres charges opérationnelles	- 268 226	- 279 860	- 13 440	- 14 679	- 51 114	- 46 277
Résultat opérationnel	254 051	242 457	4 405	1 474	9 859	13 770
Autres produits et charges d'exploitation	92 693	107 656	- 5	2 926	-345	-99
Résultat des activités opérationnelles	346 744	350 113	4 400	4 400	9 514	13 671
Produits et charges financiers	20 320	23 783			- 2 265	- 2 450
Résultat avant impôt	367 064	373 896	4 400	4 400	7 249	11 221
Impôts sur les résultats	- 122 000	- 115 883			- 2 836	- 3 870
Résultat net	245 064	258 013	4 400	4 400	4 413	7 351

NOTE 12. RESULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le nombre moyen d'actions en circulation de la période et des exercices antérieurs présentés est calculé hors actions d'auto-détention et actions détenues dans le cadre de plans d'options d'achat.

A ce jour, le Groupe n'a pas émis d'instruments financiers ayant un effet dilutif. Dès lors, le résultat de base par action est équivalent au résultat dilué par action.

<i>En Milliers de MAD</i>	Déc-21	Déc-20
Résultat net de l'exercice imputable aux actionnaires de la société-mère	934 909	451 205
Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat par action	8 960 000	8 960 000
Résultat de base par action (En Dirhams)	104	50
Résultat dilué par action (En Dirhams)	104	50

NOTE 13. GOODWILL (ECART D'ACQUISITION)

<i>En Milliers de MAD</i>	Déc-21	Déc-20
Au 1er janvier	86 155	86 155
<i>Valeur brute</i>	86 155	86 155
Au 31 décembre	86 155	86 155

Il s'agit essentiellement du goodwill issu de la fusion – absorption, de la société ex-SDBP, réalisée en 2006.

NOTE 14. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les amortissements et les pertes de valeur de la période sont comptabilisés au niveau des amortissements et provisions d'exploitation.

<i>En Milliers de MAD</i>	Concessions, brevets & droits similaires	Autres	Total
<i>Valeurs brutes</i>			
Au 1er janvier 2020	33 021		33 021
Acquisitions	1 239		1 239
Autres mouvements	1 193		1 193
Au 31 décembre 2020	35 453		35 453
Au 1er janvier 2021			
Acquisitions	1 961		1 961
Autres mouvements	256		256
Au 31 décembre 2021	37 670		37 670
<i>Amortissements et perte de valeurs</i>			
Au 1er janvier 2020	- 28 571		- 28 571
Amortissements	- 2 377		- 2 377
Autres mouvements			
Au 31 décembre 2020	- 30 948		- 30 948
Au 1er janvier 2021			
Amortissements	- 2 817		- 2 817
Autres mouvements			
Au 31 décembre 2021	- 33 765		- 33 765
<i>Valeurs nettes</i>			
Au 31 décembre 2020	4 505		4 505
Au 31 décembre 2021	3 905		3 905

NOTE 15. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

<i>En Milliers de MAD</i>	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériel et outillage	Immobilisations en cours	Autres immobilisations corporelles	Total
Valeurs brutes						
Au 1^{er} janvier 2020	374 787	807 304	2 809 622	238 589	264 243	4 494 545
Acquisitions	176 852	40 562	146 552	47 752	42 890	454 608
Cessions et assainissement	- 720		- 727		- 10 066	- 11 513
Autres mouvements		27 225	108 894	- 142 623	5 311	- 1 193
Au 31 décembre 2020	550 919	875 091	3 064 341	143 718	302 378	4 936 447
Au 1^{er} janvier 2021						
Au 1^{er} janvier 2021	550 919	875 091	3 064 341	143 718	302 378	4 936 447
Acquisitions	5 786	59 620	156 752	163 941	46 149	432 248
Cessions et assainissement		-144	-22 718		-2 981	-25 843
Autres mouvements		13 154	57 011	-74 701	4 280	-256
Au 31 décembre 2021	556 705	947 721	3 255 386	232 958	349 826	5 342 596
Amortissements et perte de valeurs						
Au 1^{er} janvier 2020	- 18 895	- 468 719	- 1 661 403		- 175 497	- 2 324 510
Amortissements	- 22 694	- 48 536	- 164 490		- 52 676	- 288 396
Cessions et assainissement	352		511		6 677	7 540
Autres mouvements						
Au 31 décembre 2020	- 41 237	- 517 253	- 1 825 380		- 221 496	- 2 605 366
Au 1^{er} janvier 2021						
Au 1^{er} janvier 2021	- 41 237	- 517 253	- 1 825 380		- 221 496	- 2 605 366
Amortissements	-28 382	-51 551	-168 433		-62 555	-310 921
Cessions et assainissement		144	22 672		2 773	25 589
Autres mouvements						
Au 31 décembre 2021	-69 619	-568 660	- 1 971 141		-281 278	- 2 890 698
Valeurs nettes						
Au 31 décembre 2020	509 682	357 838	1 238 961	143 718	80 882	2 331 081
Au 31 décembre 2021	487 086	379 061	1 284 245	232 958	68 548	2 451 898

Les acquisitions de la période concernent principalement le Réseau des stations-services (25 nouvelles créations en 2021), les bouteilles et citernes de GPL, les installations chez les clients B to B ainsi que les investissements logistiques.

NOTE 16. AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Les autres actifs financiers du Groupe se décomposent en valeur nette comme suit :

<i>En Milliers de MAD</i>	Déc- 21	Déc- 20
Prêts et créances	38 506	38 515
Titres de participation non consolidés (Note 16.1)	42 379	42 379
Autres actifs financiers non courants	14 694	14 456
Autres actifs financiers non courants	95 579	95 350
Autres actifs financiers courants	4 265	
Autres actifs financiers courants	4 265	
Total autres actifs financiers	99 844	95 350

16.1 Titres de participation non consolidés

Les titres de participation non consolidés se décomposent de la façon suivante au 31 décembre 2021 :

Au 31 décembre 2021

Société	Forme juridique	Activité	En MMAD			
			Capital social	Part TM %	Valeur brute des titres chez TM	Valeur nette des titres chez TM
PETROCAB	SA	Cabotage	40,000	8,71%	1,620	1,620
C.E.C	SA	Stockage	39,600	23,22%	9,198	9,198
ISMAILIA GAZ	SA	Emplissage de GPL	20,000	19,99%	4,000	4,000
SOFRENOR	SA	Fabrication des réservoirs	45,320	17,15%	9,300	9,300
SOMAS	SA	Stockage	60,000	6,00%	8,394	8,394
SHBM	SA	Gestion dépôt	20,000	49,00%	9,800	9,800
SOCICA	SA	Immobilier	0,957	1,21%	0,007	0,007
S.I MERCEDES	SCI	Immobilier	0,005	90,00%	0,008	0,008
S.I NAPHTEA	SCI	Immobilier	0,020	13,00%	0,003	0,003

Au 31 décembre 2020

Société	Forme juridique	Activité	En MMAD			
			Capital social	Part TM %	Valeur brute des titres chez TM	Valeur nette des titres chez TM
PETROCAB	SA	Cabotage	40,000	8,71%	1,620	1,620
C.E.C	SA	Stockage	39,600	23,22%	9,198	9,198
ISMAILIA GAZ	SA	Emplissage de GPL	20,000	19,99%	4,000	4,000
SOFRENOR	SA	Fabrication des réservoirs	45,320	17,15%	9,300	9,300
SOMAS	SA	Stockage	60,000	6,00%	8,394	8,394
SHBM	SA	Gestion dépôt	20,000	49,00%	9,800	9,800
SOCICA	SA	Immobilier	0,957	1,21%	0,007	0,007
S.I MERCEDES	SCI	Immobilier	0,005	90,00%	0,008	0,008
S.I NAPHTEA	SCI	Immobilier	0,020	13,00%	0,003	0,003

NOTE 17. STOCKS ET EN-COURS

Les stocks et en-cours se décomposent comme suit pour les périodes closes les 31 décembre 2021 et 31 décembre 2020 :

<i>En Milliers de MAD</i>	Déc- 21	Déc- 20
Stocks de marchandises	1 347 897	945 193
Stocks de matières et fournitures consommables	64 729	53 174
Stocks de produits finis	55 491	49 188
Total des stocks en valeur brute	1 468 117	1 047 555
Montant de la perte de valeur des stocks en début de période	- 1 926	-1143
Perte de valeur constatée sur la période	977	-783
Montant de la perte de valeur des stocks en fin de période	-949	- 1 926
Total des stocks en valeur de réalisation	1 467 168	1 045 629

NOTE 18. CREANCES CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS

La valeur brute et la valeur de réalisation des créances clients, au 31 décembre 2021 et 31 décembre 2020, sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

<i>En Milliers de MAD</i>	Déc-21	Déc-20
Fournisseurs débiteurs - avances et acomptes		
Créances clients	1 384 975	940 622
Personnel débiteur	7 487	6 516
Etat débiteur	789 775	483 507
Autres débiteurs	136 090	111 477
Total des créances clients et autres débiteurs en valeur brute	2 318 327	1 542 122
Montant de la perte de valeur en début de période	- 191 885	- 187 696
Perte de valeur constatée sur la période	- 19 440	- 4 189
Montant de la perte de valeur en fin de période	- 211 325	- 191 885
Total des créances clients et autres débiteurs en valeur nette	2 107 002	1 350 237

NOTE 19. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de fonds de caisse, des soldes bancaires ainsi que des placements à court terme en instruments monétaires. Ces placements, d'échéance inférieure à douze mois, sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

<i>En Milliers de MAD</i>	Déc- 21	Déc- 20
Trésorerie actif	1 553 421	1 678 457
Equivalents de trésorerie		
Trésorerie passif	240 618	232 837
TOTAL	1 312 803	1 445 620

NOTE 20. PROVISIONS ET AUTRES PASSIFS

Les provisions et autres passifs se décomposent comme suit pour les périodes closes les 31 décembre 2021 et 31 décembre 2020 :

<i>En Milliers de MAD</i>	Déc-21	Déc-20
Provisions pour risques et charges - non courants	76 299	73 332
Dépôts et cautionnements reçus - non courants	41 250	43 760
Consignation GPL - non courants	132 831	129 703
Provisions et autres passifs non courants	250 380	246 795
Comptes courants marge spéciale / stock de sécurité	50 139	49 874
Provisions et autres passifs courants	50 139	49 874
Provisions et autres passifs	300 519	296 669

Les provisions pour risques et charges courantes et non courantes s'analysent comme suit :

<i>En Milliers de MAD</i>	Solde au 1^{er} janvier 2021	Ecart de conversion	Dotations de l'exercice	Reprise provisions	Autres mouvements	Solde au 31 décembre 2021
Provisions pour risques et charges	73 332		10 804	-7 837		76 299

<i>En Milliers de MAD</i>	Solde au 1^{er} janvier 2020	Ecart de conversion	Dotations de l'exercice	Reprise provision	Autres mouvements	Solde au 31 décembre 2020
Provisions pour risques et charges	55 647		20 182	- 2 497		73 332

NOTE 21. AVANTAGES DU PERSONNEL

<i>En Milliers de MAD</i>	Déc-21	Déc-20
Montant des engagements à l'ouverture de l'exercice	27 014	22 109
Coûts des services	1 670	1 372
Charges d'intérêts	740	657
Prestations payées	-2 324	-1 051
Pertes/gains actuariels	3 822	3 927
Montant des engagements à la clôture	30 922	27 014

Sensibilité de l'engagement

	Déc- 21	Déc- 20
Sensibilité de l'engagement		
Sensibilité de l'engagement par rapport au taux d'actualisation	-9%	-9%
Sensibilité du coût des services par rapport au taux d'actualisation	-13%	-13%
Hypothèses		
Taux d'actualisation	3%	3%
Taux d'augmentation des salaires	4%	4%
Nombre de bénéficiaires :		
-Actifs	293	293

NOTE 22. DETTES FINANCIERES

Les dettes financières courantes et non courantes du Groupe se décomposent comme suit :

<i>En milliers de MAD</i>	Déc-21	Déc-20
Emprunts auprès établissements de crédit	85 714	142 857
Emprunts en location IFRS 16	348 597	391 177
Dettes de financement diverses	434 311	534 034
Dettes envers les établissements de crédit	57 143	57 143
Trésorerie passif	240 618	232 837
Emprunts en location IFRS 16	74772	62 967
Total dettes financières courantes	372 533	352 947
Autres dettes financières	806 844	886 981

NOTE 23. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS

<i>En Milliers de MAD</i>	Déc-21	Déc-20
Dettes fournisseurs	3 019 741	1 978 386
Etat	943 446	863 212
Autres créiteurs	122 516	474 408
Total des dettes fournisseurs et autres créiteurs	4 085 703	3 316 006

NOTE 24. INSTRUMENTS FINANCIERS

24.1. Informations relatives à la juste valeur

La juste valeur des actifs et passifs financiers correspond au montant auquel l'instrument pourrait être échangé lors d'une transaction courante entre deux parties consentantes, à l'exclusion de cas de vente forcée ou de liquidation. Les méthodes et hypothèses suivantes ont été retenues pour estimer la juste valeur :

- La juste valeur de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des créances clients, des dettes fournisseurs et des autres passifs courants est proche de leur valeur comptable du fait de leur échéance courte,
- La juste valeur des autres instruments financiers est déterminée par référence au prix de marché résultant d'échanges sur une bourse de valeurs nationales ou un marché de gré à gré.
- Lorsqu'aucun cours de marché coté n'est disponible, la juste valeur est estimée à partir d'autres méthodes de valorisation, telle que la valeur actualisée des flux de trésorerie.
 - o Titres de participation dans des sociétés non consolidées :
 - o Pour les actions de sociétés cotées, la juste valeur est déterminée sur la base du cours de bourse publié le jour de la clôture considérée.
 - o Pour les actions de sociétés non cotées, lorsque la juste valeur ne peut être déterminée de façon fiable, les titres sont valorisés à la quote-part de situation nette IFRS, ou à défaut à la quote-part de la situation nette établie selon les règles marocaines.
- Instruments de couverture : la valeur de marché des opérations de taux, de change et de matières est estimée à partir de valorisations provenant des contreparties bancaires ou de modèles financiers communément utilisés sur les marchés financiers, sur la base des données de marché à la date de clôture de l'exercice.

Les tableaux ci-après détaillent la valeur comptable et la juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au bilan pour lesquels ces deux valeurs sont identiques :

<i>En Milliers de MAD</i>	Déc- 21	Déc- 20
Clients et autres débiteurs	2 107 002	1 350 237
Autres actifs financiers	95 579	95 350
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 553 421	1 678 457
Total	3 756 002	3 124 044

<i>En Milliers de MAD</i>	Déc- 21	Déc- 20
Fournisseurs et autres créditeurs	4 085 703	3 316 006
Dettes financières non courantes	434 311	534 034
Dettes financières courantes	372 533	352 947
Total	4 892 547	4 202 987

24.2. Gestion des risques

Le Groupe TotalEnergies Marketing Maroc utilise des instruments financiers dérivés pour gérer son exposition aux fluctuations des cours de change.

Les risques de change font l'objet d'une gestion centralisée au niveau de TotalEnergies Marketing Maroc S.A.

La politique du risque de change au sein du Groupe TotalEnergies Marketing Maroc vise à couvrir les engagements fermes à l'importation.

Les opérations de couverture sont réalisées par TotalEnergies Marketing Maroc dans le cadre de procédures et politiques de gestion du risque de change établies par le Groupe.

Les instruments de couverture utilisés ont pour objet de réduire les risques de change issus des variations de parité des devises étrangères par rapport au dirham.

La nature des instruments financiers utilisés en couverture est strictement limitée aux seuls dérivés fermes autorisés sur la place financière marocaine.

<i>En Milliers de MAD</i>	Déc- 21	Déc- 20
Instruments dérivés - actif		
- Matières		
- Produits	16 750	
Instruments dérivés - passif		
- Matières		
- Charges		8 419

NOTE 25. CONTRATS DE LOCATION SIMPLE

Le résultat opérationnel courant inclus une charge de loyer relative aux contrats de location simple de 16 341 KMAD en 2021 et de 29 649 KMAD en 2020.

<i>En Milliers de MAD*</i>	Déc-21	Déc-20
Clôture	16 341	29 649
N+1	14 316	18 749
N+2	7 116	16 037
N+3	7 116	7 116
N+4	1 779	7 116
N+5	-	1 779
> N+5	-	-

**Base durée ferme contrat*

NOTE 26. AUTRES ENGAGEMENTS

<i>En Milliers de MAD</i>	Déc- 21	Déc- 20
Avals, cautions et garanties reçus	236 250	218 214
Total Engagements reçus	236 250	218 214
Aval, cautions et garanties données	108 087	62 444
Autres engagements donnés	33 000	33 000
Total Engagements donnés	141 087	95 444

Les autres engagements donnés correspondent à des cautions douanières (lignes de crédit d'enlèvement).

NOTE 27. PASSIFS EVENTUELS

La société TotalEnergies Marketing Maroc a reçu, en mars 2017, un avis de vérification de la part de l'office des changes, portant sur l'exercice 2017 et les exercices antérieurs. TotalEnergies Marketing Maroc a mis à la disposition des inspecteurs vérificateurs l'ensemble des documents et pièces justificatives demandés. TotalEnergies Marketing Maroc a répondu à la première lettre de constatation des anomalies le 21 mai 2019 et à la deuxième lettre des infractions retenues le 9 décembre 2019.

NOTE 28. PARTIES LIEES

28.1. Transactions avec les principaux dirigeants

Les rémunérations accordées aux principaux dirigeants se présentent comme suit :

<i>En Milliers de MAD</i>	Déc-21	Déc-20
Rémunérations globales y compris les charges patronales	24 071	24 031
TOTAL	24 071	24 031

28.2. Transactions avec les autres parties liées

<i>(En Milliers de MAD)</i>	Ventes	Achats	Créances	Dettes
Entités contrôlant le groupe				
a/ TotalEnergies Afrique				
31/12/ 2020		3 635 000		1 308 000
31/12/ 2021		5 642 000		1 193 000
Entités sous le contrôle commun				
b/ filiales du groupe TotalEnergies Afrique				
31/12/ 2020	1 000	91 000	7 000	86 000
31/12/ 2021	2 000	127 000	9 000	104 000
Entités contrôlées sous influence notable				
c/ Salam Gaz				
31/12/ 2020	1 683	1 182 749	161	103 063
31/12/ 2021	58 270	1 552 703	368	562 777
d/ SDH				
31/12/ 2020		5 970	- 17	2 130
31/12/ 2021		6 134	- 17	298
e/ SEJ				
31/12/ 2020	1 186	32 885	1 749	12 438
31/12/ 2021	1 237	20 658	1 211	4 257

NOTE 29. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Au 31 décembre 2020

Société	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
TotalEnergies Marketing Maroc SA	100%	100%	Intégration Globale
Gazber	100%	100%	Intégration Globale
Ouargaz	100%	100%	Intégration Globale
Mahatta	100%	100%	Intégration Globale
TMRDA	100%	100%	Intégration Globale
Salam Gaz	20%	20%	Mise en équivalence
SEJ	50%	50%	Mise en équivalence
SDH	33,33%	33,33%	Mise en équivalence

Au 31 décembre 2021

Société	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
TotalEnergies Marketing Maroc SA	100%	100%	Intégration Globale
Gazber	100%	100%	Intégration Globale
Ouargaz	100%	100%	Intégration Globale
Mahatta	100%	100%	Intégration Globale
TMRDA	100%	100%	Intégration Globale
Salam Gaz	20%	20%	Mise en équivalence
SEJ	50%	50%	Mise en équivalence
SDH	33,33%	33,33%	Mise en équivalence



EY

**Building a better
working world**

ERNST & YOUNG et Associés
37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050, Casablanca
Maroc

FINACS

250, Bd Bordeaux et Bd Mly Youssef,
Casablanca
Maroc

TOTALENERGIES MARKETING MAROC S.A.

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021



ERNST & YOUNG et Associés
37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050, Casablanca
Maroc

FINACS

250, Bd Bordeaux et Bd Mly Youssef,
Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de la société
TotalEnergies Marketing Maroc S.A
146, bd Mohamed Zerktouni - 20000
Casablanca

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2021

1.1 *Convention cadre de fourniture de services informatiques conclue avec TotalEnergies Marketing Services autorisée par le conseil d'administration du 21 décembre 2021*

Personne concernée : TotalEnergies Marketing Services, actionnaire détenant indirectement plus de 5% du capital et des droits de vote de TotalEnergies Marketing Maroc.

Nature et objet de la convention : convention cadre portant sur les services informatiques rendus par TotalEnergies Marketing Services à TotalEnergies Marketing Maroc, notamment ceux relatifs au système d'information ainsi que la maintenance et le support des solutions déployées par TotalEnergies Marketing Services dans la branche Marketing et Services et autres services informatiques.

Modalités essentielles : La convention cadre prend effet le 1^{er} janvier 2022 pour cinq (5) ans. Des contrats d'application annuels fixeront la rémunération. Les factures sont payables 30 jours fin de mois date de facture.

Montants des prestations fournies ou livrées : En 2021, le montant constaté en charges au titre de cette convention s'élève à MAD 17.682.442, 30 hors taxes.

Sommes versées au cours de l'exercice : En 2021, les sommes versées au titre de cette convention s'élèvent à MAD 13.090.350,08 hors taxes.

1.2 *Contrat d'application pour 2022 de la convention cadre de partage des coûts de recherche conclue avec TotalEnergies Marketing Services, autorisée par le conseil d'administration en date du 21 décembre 2021*

Personne concernée à la date de signature : TotalEnergies Marketing Services, actionnaire détenant indirectement plus de 5% du capital et des droits de vote de TotalEnergies Marketing Maroc.

Nature et objet de la convention : contrat cadre au titre duquel TotalEnergies Marketing Maroc apporte une contribution financière aux travaux de recherche mis en œuvre par TotalEnergies Marketing Services, dont elle pourra bénéficier. Le contrat cadre est entré en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2021 jusqu'au 31 décembre 2025. Le contrat d'application fixe les modalités financières de 2022.

Modalités essentielles : le contrat d'application prend effet le 1^{er} janvier 2022 et arrivera à échéance le 31 décembre 2022. Les factures sont payables 30 jours fin de mois date de facture.

Montants comptabilisés durant l'exercice : En 2021, le montant constaté en charges au titre de cette convention s'élève à MAD 8.268.344,78 hors taxes.

Sommes versées au cours de l'exercice : Courant l'exercice 2021, aucune somme n'a été versée au titre de cette convention.

1.3 *Contrat d'application pour 2022 du contrat cadre de fourniture de services informatiques conclu avec TotalEnergies Marketing Afrique, autorisé par le conseil d'administration en date du 21 décembre 2021*

Personne concernée : TotalEnergies Marketing Afrique, actionnaire détenant directement plus de 5% du capital et des droits de vote de TotalEnergies Marketing Maroc et Monsieur Jean Philippe Torres, administrateur de TotalEnergies Marketing Maroc et président-directeur général de TotalEnergies Marketing Afrique.

Nature et objet de la convention : contrat d'application 2022 du contrat cadre portant sur la fourniture de services informatiques rendus par TotalEnergies Marketing Afrique à TotalEnergies Marketing Maroc, notamment ceux relatifs au développement de différentes applications informatiques, maintenance évolutive et/ou correctrice des applications informatiques et/ou des équipements de télécommunications, intervention et gestion des anomalies, et assistance dans la mise en place de ces outils. Le contrat cadre a été conclu le 1^{er} janvier 2019 pour une durée de 5 ans.

Modalités essentielles : le contrat d'application prend effet à compter le 1^{er} janvier 2022 et arrivera à échéance le 31 décembre 2022. Les tarifs 2022 sont conclus pour un montant annuel global de 175 895 euros. Les factures sont payables 30 jours fin de mois date de facture.

Montants comptabilisés durant l'exercice : En 2021, le montant constaté en charges au titre de cette convention s'élève à MAD 1.504.623,75 hors taxes.

Sommes versées durant l'exercice : En 2021, les sommes versées au titre de cette convention s'élèvent à MAD 843.912,52 hors taxes.

1.4 *Contrat d'application pour 2022 de la convention écrite d'assistance générale en date du 1^{er} janvier 2021 conclue avec TotalEnergies Marketing Afrique, autorisée par le conseil administration en date du 21 décembre 2021*

Personnes concernées : TotalEnergies Marketing Afrique, actionnaire détenant directement plus de 5% du capital et des droits de vote de TotalEnergies Marketing Maroc et Monsieur Jean Philippe Torres, administrateur de TotalEnergies Marketing Maroc et président-directeur général de TotalEnergies Marketing Afrique.

Nature et objet de la convention : contrat d'application 2022 de la convention écrite d'assistance générale portant sur des services indirects rendus par TotalEnergies Marketing Afrique à TotalEnergies Marketing Maroc. Le terme « services indirects » signifie tous les services rendus par TotalEnergies Marketing Afrique à l'ensemble des filiales de la branche Supply Marketing de la zone Afrique, et dont la nature, la diversité et la fréquence ne permettent pas d'individualiser le service rendu par filiale.

Modalités essentielles : le contrat d'application prend effet à compter le 1er janvier 2022 et arrivera à échéance le 31 décembre 2022. La rémunération correspond à une quote-part de l'ensemble des coûts réels supportés par TotalEnergies Marketing Afrique est facturée à TotalEnergies Marketing Maroc. Les factures sont payables à date de leur réception.

Montants comptabilisés durant l'exercice : En 2021, le montant constaté en charges au titre de cette convention s'élève à MAD 76.547.121,01 hors taxes.

Sommes versées durant l'exercice : Courant l'exercice 2021, aucune somme n'a été versée au titre de cette convention.

1.5 *Convention de détachement conclue avec TotalEnergies Marketing Afrique de Monsieur Mohamed Youssef El Bedraoui en date du 9 décembre 2021 non autorisée par le conseil d'administration.*

Personnes concernées : TotalEnergies Marketing Afrique, actionnaire détenant indirectement plus de 5% du capital et des droits de vote de TotalEnergies Marketing Maroc.

Nature et objet de la convention : convention de détachement au titre de laquelle TotalEnergies Marketing Maroc met à la disposition de TotalEnergies Marketing Afrique, Monsieur Mohamed Youssef El Bedraoui, en qualité de chef de projet régional Oasis zone « MOI ».

Modalités essentielles : la convention a pris effet le 9 décembre 2021 pour une durée indéterminée. Il s'agit d'un prêt de personnel à but non lucratif. L'ensemble des coûts liés à ce détachement est refacturé par TotalEnergies Marketing Maroc et notamment les salaires, primes annexes, charges sociales, charges indirectes de personnel. Les factures sont payables 30 jours fin de mois.

Montants comptabilisés durant l'exercice : En 2021, le montant constaté en produits au titre de cette convention s'élève à MAD 229.645,45 hors taxes.

Sommes perçues au cours de l'exercice : Courant l'exercice 2021, aucune somme n'a été perçue au titre de cette convention.

1.6 *Convention de détachement conclue avec TotalEnergies Marketing Afrique de Monsieur Abdelouhad Tazi en date du 1er mars 2021 non autorisée par le conseil d'administration.*

Personnes concernées : TotalEnergies Marketing Afrique, actionnaire détenant indirectement plus de 5% du capital et des droits de vote de TotalEnergies Marketing Maroc.

Nature et objet de la convention : convention de détachement au titre de laquelle TotalEnergies Marketing Maroc met à la disposition de TotalEnergies Marketing Afrique, Monsieur Abdelouhad Tazi, en qualité de Responsable développement réseau Afrique.

Modalités essentielles : la convention a pris effet le 1er mars 2021 pour une durée indéterminée. Il s'agit d'un prêt de personnel à but non lucratif. L'ensemble des coûts liés à ce détachement est refacturé par TotalEnergies Marketing Maroc et notamment les salaires, primes annexes, charges sociales, charges indirectes de personnel. Les factures sont payables 30 jours fin de mois.

Montants comptabilisés durant l'exercice : En 2021, le montant constaté en produits au titre de cette convention s'élève à MAD 935.038,64 hors taxes.

Sommes perçues au cours de l'exercice : En 2021, les sommes perçues au titre de cette convention s'élèvent à MAD 76.579,37 hors taxes.

1.7 Convention de détachement conclue avec TotalEnergies Marketing Afrique de Madame Kenza Bouamrani en date du 15 février 2021 non autorisée par le conseil d'administration.

Personnes concernées : TotalEnergies Marketing Afrique, actionnaire détenant indirectement plus de 5% du capital et des droits de vote de TotalEnergies Marketing Maroc.

Nature et objet de la convention : convention de détachement au titre de laquelle TotalEnergies Marketing Maroc met à la disposition de TotalEnergies Marketing Afrique, Madame Kenza Bouamrani, en qualité de responsable grand partenariat Afrique.

Modalités essentielles : la convention a pris effet le 15 février 2021 pour une durée indéterminée. Il s'agit d'un prêt de personnel à but non lucratif. L'ensemble des coûts liés à ce détachement est refacturé par TotalEnergies Marketing Maroc et notamment les salaires, primes annexes, charges sociales, charges indirectes de personnel. Les factures sont payables 30 jours fin de mois.

Montants comptabilisés durant l'exercice : En 2021, le montant constaté en produits au titre de cette convention s'élève à MAD 1.184.603,88 hors taxes.

Sommes perçues au cours de l'exercice : En 2021, les sommes perçues au titre de cette convention s'élèvent à MAD 131.203,37 hors taxes.

1.8 Convention de mise à disposition conclue avec Gazber de Madame Rania Adi en date du 1^{er} mars 2021 non autorisée par le conseil d'administration.

Personne concernée à la date de signature : Monsieur Tarik Moufaddal directeur général et administrateur de TotalEnergies Marketing Maroc et président-directeur général de Gazber.

Nature et objet de la convention : convention de détachement au titre de laquelle TotalEnergies Marketing Maroc met à la disposition de Gazber, Madame Rania Adi, en qualité de responsable projet GPL.

Modalités essentielles : la convention a pris effet le 1^{er} mars 2021 pour une durée indéterminée. Il s'agit d'un prêt de personnel à but non lucratif. L'ensemble des coûts liés à ce détachement est refacturé par TotalEnergies Marketing Maroc et notamment les salaires, primes annexes, charges sociales, charges indirectes de personnel.

Montants comptabilisés durant l'exercice : En 2021, le montant constaté en produits au titre de cette convention s'élève à MAD 337.380,41 hors taxes.

Sommes perçues au cours de l'exercice : En 2021, les sommes perçues au titre de cette convention s'élèvent à MAD 118.632,62 hors taxes.

1.9 Convention écrite de mise à disposition de Madame Rania Adi conclue avec Ouargaz en date du 1^{er} mars 2021 non autorisée par le conseil d'administration.

Personne concernée à la date de signature : Monsieur Tarik Moufaddal, directeur général et administrateur de TotalEnergies Marketing Maroc et président-directeur général de Ouargaz.

Nature et objet de la convention : convention de mise à disposition au titre de laquelle TotalEnergies Marketing Maroc met à la disposition de Ouargaz, Madame Rania Adi, en qualité de responsable projet GPL.

Modalités essentielles : la convention a pris effet le 1^{er} mars 2021 pour une durée indéterminée. Il s'agit d'un prêt de personnel à but non lucratif. L'ensemble des coûts liés à ce détachement est refacturé par TotalEnergies Marketing Maroc, notamment les salaires, primes annexes, charges sociales, charges indirectes de personnel.

Montants comptabilisés durant l'exercice : En 2021, le montant constaté en produits au titre de cette convention s'élève à MAD 112.460,14 hors taxes.

Sommes perçues au cours de l'exercice : Courant l'exercice 2021, aucune somme n'a été perçue au titre de cette convention.

1.10 Convention écrite de mise à disposition de Monsieur Bader El Fajri conclue avec Ouargaz en date du 1^{er} décembre 2021 non autorisée par le conseil d'administration.

Personne concernée à la date de signature : Monsieur Tarik Moufaddal, directeur général et administrateur de TotalEnergies Marketing Maroc et président-directeur général de Ouargaz.

Nature et objet de la convention : convention de mise à disposition au titre de laquelle TotalEnergies Marketing Maroc met à la disposition de Ouargaz, Monsieur Bader El Fajri, en qualité d'Adjoint chef centre emplisseur Ouargaz.

Modalités essentielles : la convention a pris effet le 1^{er} décembre 2021 pour une durée indéterminée. Il s'agit d'un prêt de personnel à but non lucratif. L'ensemble des coûts liés à ce détachement est refacturé par TotalEnergies Marketing Maroc, notamment les salaires, primes annexes, charges sociales, charges indirectes de personnel.

Montants comptabilisés durant l'exercice : En 2021, le montant constaté en produits au titre de cette convention s'élève à MAD 51.669,93 hors taxes.

Sommes perçues au cours de l'exercice : Courant l'exercice 2021, aucune somme n'a été perçue au titre de cette convention.

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

2.1 Conventions de détachement conclues avec TotalEnergie Marketing Services

Personnes concernées : TotalEnergies Marketing Services, actionnaire détenant indirectement plus de 5% du capital et des droits de vote de TotalEnergies Marketing Maroc.

2.1.1 Convention de détachement conclue avec TotalEnergies Marketing Services de Monsieur Tarik Moufaddal, ratifiée par l'assemblée générale ordinaire en date du 5 juin 2020

Nature et objet de la convention : convention de détachement au titre de laquelle TotalEnergies Marketing Services met à la disposition de TotalEnergies Marketing Maroc, Monsieur Tarik Moufaddal, en qualité de directeur général.

Modalités essentielles : la convention a pris effet le 1^{er} septembre 2019 pour une durée indéterminée. Il s'agit d'un prêt de personnel à but non lucratif. L'ensemble des coûts liés à ce détachement est refacturé par TotalEnergies Marketing Services et notamment les salaires, primes annexes, charges sociales, charges indirectes de personnel. Les factures sont payables 30 jours fin de mois.

2.1.2 Convention de détachement conclue avec TotalEnergies Marketing Services de Monsieur Amor Akremi ratifiée, par l'assemblée générale ordinaire en date du 5 juin 2020

Nature et objet de la convention : convention de détachement au titre de laquelle TotalEnergies Marketing Services met à la disposition de TotalEnergies Marketing Maroc, Monsieur Amor Akremi, en qualité de responsable puis directeur réseau.

Modalités essentielles : la convention a pris effet 1^{er} septembre 2018 pour une durée indéterminée. Il s'agit d'un prêt de personnel à but non lucratif. L'ensemble des coûts liés à ce détachement est refacturé par TotalEnergies Marketing Services et notamment les salaires, primes annexes, charges sociales, charges indirectes de personnel. Les factures sont payables 30 jours fin de mois.

2.1.3 Convention de détachement conclue avec TotalEnergies Marketing Services de Monsieur Xavier Chouan, ratifiée par l'assemblée générale ordinaire du 5 juin 2020

Nature et objet de la convention : convention de détachement au titre de laquelle TotalEnergies Marketing Services met à la disposition de TotalEnergies Marketing Maroc, Monsieur Xavier Chouan, en qualité de directeur supply et logistique.

Modalités essentielles : la convention a pris effet le 1^{er} septembre 2018 pour une durée indéterminée. Il s'agit d'un prêt de personnel à but non lucratif. L'ensemble des coûts liés à ce détachement est refacturé par TotalEnergies Marketing Services et notamment les salaires, primes annexes, charges sociales, charges indirectes de personnel. Les factures sont payables 30 jours fin de mois.

Montants comptabilisés durant l'exercice pour ces trois conventions : En 2021, le montant constaté en charge au titre de ces conventions s'élève à MAD 4.607.197,23 hors taxes.

Sommes versées durant l'exercice pour ces trois conventions : En 2021, les sommes versées au titre de ces conventions s'élèvent à MAD 2.072.676,06 hors taxes.

2.2 Convention de détachement conclue avec TotalEnergies Marketing Services de Monsieur Khalid El Azarifi en date du 1^{er} janvier 2020, autorisée par le conseil d'administration du 25 mars 2020

Personnes concernées : TotalEnergies Marketing Services, actionnaire détenant indirectement plus de 5% du capital et des droits de vote de TotalEnergies Marketing Maroc.

Nature et objet de la convention : convention de détachement au titre de laquelle TotalEnergies Marketing Maroc met à la disposition de TotalEnergies Marketing Services, Monsieur Khalid El Azarifi, en qualité de Responsable développement Afrique.

Modalités essentielles : la convention a pris effet le 1^{er} janvier 2020 et a pris fin le 28 février 2021. Il s'agit d'un prêt de personnel à but non lucratif. L'ensemble des coûts liés à ce détachement est refacturé par TotalEnergies Marketing Maroc et notamment les salaires, primes annexes, charges sociales, charges indirectes de personnel. Les factures sont payables 30 jours fin de mois.

Montants comptabilisés durant l'exercice : En 2021, le montant constaté en produits au titre de cette convention s'élève à MAD 1.973.847,06 hors taxes.

Sommes perçues au cours de l'exercice : En 2021, les sommes perçues au titre de cette convention s'élèvent à MAD 1.944.003,92 hors taxes.

2.3 Convention de détachement conclue avec TotalEnergies Marketing Services de Monsieur Mehdi Benzha, ratifiée par l'assemblée générale ordinaire du 5 juin 2020

Personnes concernées : TotalEnergies Marketing Services, actionnaire détenant indirectement plus de 5% du capital et des droits de vote de TotalEnergies Marketing Maroc.

Nature et objet de la convention : convention de détachement au titre de laquelle TotalEnergies Marketing Maroc met à la disposition de TotalEnergies Marketing Services, Monsieur Mehdi Benzha, en qualité de talent developer.

Modalités essentielles : la convention a pris effet le 1^{er} décembre 2019 pour une durée indéterminée. Il s'agit d'un prêt de personnel à but non lucratif. L'ensemble des coûts liés à ce détachement est refacturé par TotalEnergies Marketing Maroc et notamment les salaires, primes annexes, charges sociales, charges indirectes de personnel. Les factures sont payables 30 jours fin de mois.

Montants comptabilisés durant l'exercice : En 2021, le montant constaté en produits au titre de cette convention s'élève à MAD 5.161.057,86 hors taxes.

Sommes perçues au cours de l'exercice : Courant l'exercice 2021, aucune somme n'a été perçue au titre de cette convention.

2.4 Contrat d'application d'une convention cadre de transport maritime conclue avec TotalEnergies Marketing Services, ratifiée par l'assemblée générale ordinaire du 5 juin 2020

Personne concernée à la date de signature : TotalEnergies Marketing Services, actionnaire détenant indirectement plus de 5% du capital et des droits de vote de TotalEnergies Marketing Maroc.

Nature et objet de la convention : contrat d'application d'une convention cadre de transport maritime conclue par TotalEnergies Marketing Services avec Total Activités Maritimes et CSSA *Chartering and Shipping Services*, par lequel TotalEnergies Marketing Maroc bénéficie des prestations de transport maritime, en sa qualité de filiale de TotalEnergies Marketing Services.

Modalités essentielles : le contrat d'application a été conclu le 22 mars 2016 pour la même durée que le contrat cadre, qui arrive à échéance initialement le 31 décembre 2016 et renouvelé tacitement. Les factures sont payables 30 jours fin de mois.

Montants comptabilisés durant l'exercice : En 2021, le montant constaté en charges au titre de cette convention s'élève à MAD 280.000,00 hors taxes.

Sommes versées au cours de l'exercice : En 2021, la somme versée au titre de cette convention s'élève à MAD 52.595,52 hors taxes.

2.5 Convention d'assistance technique conclue avec Gazber, autorisée par le conseil d'administration en date du 22 mars 2016

Personne concernée à la date de signature : Monsieur Arnaud Le Foll, ex-directeur général et administrateur de TotalEnergies Marketing Maroc et ex-président-directeur général de Gazber.

Nature et objet de la convention : convention par laquelle TotalEnergies Marketing Maroc apporte une assistance générale à Gazber dans les domaines suivants : assistance informatique, comptable, juridique, ressources humaines.

Modalités essentielles : la convention a pris effet le 1^{er} avril 2016 pour une durée indéterminée. Il s'agit d'une rémunération globale, forfaitaire et annuelle de 200.000 MAD HT. Les factures sont payables 30 jours fin de mois.

Montants comptabilisés durant l'exercice : En 2021, le montant constaté en produits au titre de cette convention s'élève à MAD 200.000,00 hors taxes.

Sommes perçues durant l'exercice : Courant l'exercice 2021, aucune somme n'a été perçue au titre de cette convention.

2.6 Convention de mise à disposition conclue avec Gazber de Monsieur Salah El Asraoui en date du 1^{er} avril 2019, ratifiée par l'assemblée générale ordinaire du 5 juin 2020

Personne concernée à la date de signature : Monsieur Jean Louis Bonenfant, ex-directeur général et administrateur de TotalEnergies Marketing Maroc et ex-président-directeur général de Gazber.

Nature et objet de la convention : convention de détachement au titre de laquelle TotalEnergies Marketing Maroc met à la disposition de Gazber, Monsieur Salah El Asraoui, en qualité de chef de centre emplisseur.

Modalités essentielles : la convention a pris effet rétroactivement le 1^{er} avril 2019 pour une durée indéterminée. Il s'agit d'un prêt de personnel à but non lucratif. L'ensemble des coûts liés à ce détachement est refacturé par TotalEnergies Marketing Maroc et notamment les salaires, primes annexes, charges sociales, charges indirectes de personnel.

Montants comptabilisés durant l'exercice : En 2021, le montant constaté en produits au titre de cette convention s'élève à MAD 1.123.461,68 hors taxes.

Sommes perçues au cours de l'exercice : En 2021, la somme perçue au titre de cette convention s'élève à MAD 771.402,63 hors taxes.

2.7 Convention de mise à disposition de Monsieur Saad Khamlij en date du 1^{er} avril 2018 avec Gazber, autorisée par le conseil d'administration en date du 20 mars 2018

Personne concernée : Monsieur Jean-Louis Bonenfant, ex-directeur général et administrateur de TotalEnergies Marketing Maroc et ex-président-directeur général de Gazber.

Nature et objet de la convention : convention de mise à disposition au titre de laquelle TotalEnergies Marketing Maroc met à la disposition de Gazber, Monsieur Saad Khamlij, en qualité de responsable adjoint du dépôt.

Modalités essentielles : la convention a pris effet le 1^{er} avril 2018 pour une durée indéterminée. Il s'agit d'un prêt de personnel à but non lucratif. L'ensemble des coûts liés à ce détachement est refacturé par TotalEnergies Marketing Maroc à Gazber et notamment les salaires, primes annexes, charges sociales, charges indirectes de personnel.

Montants comptabilisés durant l'exercice : En 2021, le montant constaté en produits au titre de cette convention s'élève à MAD 503.528,25 hors taxes.

Sommes perçues au cours de l'exercice : En 2021, la somme perçue au titre de cette convention s'élève à MAD 319.772,85 hors taxes.

2.8 Contrat écrit de bail commercial en date du 18 décembre 2013 avec Gazber, ratifié par l'assemblée générale ordinaire du 7 décembre 2014

Personne concernée à la date de signature : Monsieur Arnaud Le Foll, ex-directeur général et administrateur de TotalEnergies Marketing Maroc et ex-président-directeur général de Gazber.

Nature et objet de la convention : contrat de bail commercial d'un terrain situé à Berrechid de 20.281 m² appartenant à Gazber pour les besoins du SERC de TotalEnergies Marketing Maroc.

Modalités essentielles : le contrat prend effet rétroactivement le 1^{er} décembre 2013 pour une durée 9 ans, renouvelable pour des périodes successives de 3 ans. La rémunération s'élève à 50.000 MAD TTC par trimestre. Les factures sont payables le 5 de chaque mois.

Montants comptabilisés durant l'exercice : En 2021, le montant constaté en charges au titre de cette convention s'élève à MAD 200.000,00 hors taxes.

Sommes versées durant l'exercice : En 2021, la somme versée au titre de cette convention s'élève à MAD 100.000,00 hors taxes.

2.9 Contrat écrit de bail commercial en date du 16 novembre 1999 avec Gazber, ratifié par l'assemblée générale ordinaire en date du 7 décembre 2014

Personne concernée à la date de signature : Monsieur Arnaud Le Foll, ex-directeur général et administrateur de TotalEnergies Marketing Maroc et ex-président-directeur général de Gazber.

Nature et objet de la convention : contrat de bail commercial d'un terrain situé à Berrechid de 31.342 m² appartenant à TotalEnergies Marketing Maroc sur lequel est construit le centre emplisseur de Gazber.

Modalités essentielles : le contrat a pris effet rétroactivement le 1^{er} juillet 1998 pour une durée 10 ans, renouvelable pour des périodes successives de 5 ans. La rémunération s'élève à 330.000 MAD TTC par an. Les factures sont payables le 5 de chaque mois.

Montants comptabilisés durant l'exercice : En 2021, le montant constaté en produit au titre de cette convention s'élève à MAD 330.000,00 hors taxes.

Sommes perçues durant l'exercice : Courant l'exercice 2021, aucune somme n'a été perçue au titre de cette convention.

2.10 Convention de mise à disposition de Monsieur Mustapha Zouine en date du 1^{er} décembre 2018 avec Gazber, autorisée par le conseil d'administration en date du 30 novembre 2018

Personne concernée : Monsieur Jean-Louis Bonenfant, ex-directeur général et administrateur de TotalEnergies Marketing Maroc et ex-président directeur général de Gazber.

Nature et objet de la convention : convention de mise à disposition au titre de laquelle TotalEnergies Marketing Maroc met à la disposition de Gazber, Monsieur Mustapha Zouine, en qualité de Chef du département gaz.

Modalités essentielles : la convention a pris effet le 1^{er} décembre 2018 pour une durée indéterminée. Il s'agit d'un prêt de personnel à but non lucratif. L'ensemble des coûts liés à ce détachement est refacturé par TotalEnergies Marketing Maroc à Gazber et notamment les salaires, primes annexes, charges sociales, charges indirectes de personnel.

Montants comptabilisés durant l'exercice : En 2021, le montant constaté en produit au titre de cette convention s'élève à MAD 1.263.894,755 hors taxes.

Sommes perçues au cours de l'exercice : En 2021, la somme perçue au titre de cette convention s'élève à MAD 851.062,66 hors taxes.

2.11 Convention écrite de mise à disposition de Monsieur Lechheb Charaf Eddine conclue avec Gazber en date du 1^{er} novembre 2019, ratifiée par l'assemblée générale ordinaire du 5 juin 2020

Personnes concernées à la date de signature : Monsieur Tarik Moufaddal directeur général et administrateur de TotalEnergies Marketing Maroc et président-directeur général de Gazber.

Nature et objet de la convention : convention de mise à disposition au titre de laquelle TotalEnergies Marketing Maroc met à la disposition de Gazber, Monsieur Lechheb Charaf Eddine, en qualité de responsable projet GPL.

Modalités essentielles : la convention a pris effet le 1^{er} novembre 2019 et a pris fin le 28 février 2021. Il s'agit d'un prêt de personnel à but non lucratif. L'ensemble des coûts liés à ce détachement est refacturé par TotalEnergies Marketing Maroc, notamment les salaires, primes annexes, charges sociales, charges indirectes de personnel, à hauteur de 75%.

Montants comptabilisés durant l'exercice : En 2021, le montant constaté en produit au titre de cette convention s'élève à MAD 109.242,25 hors taxes.

Sommes perçues au cours de l'exercice : En 2021, la somme perçue au titre de cette convention s'élève à MAD 207.590,26 hors taxes.

2.12 Convention de mise à disposition de Monsieur Zakaria Berkaoui conclue avec SEJ, autorisée par le conseil d'administration en date du 2 mai 2018

Personne concernée : Monsieur Jean-Louis Bonenfant, ex-directeur général et administrateur de TotalEnergies Marketing Maroc et ex-administrateur de SEJ

Nature et objet de la convention : convention de mise à disposition au titre de laquelle TotalEnergies Marketing Maroc met à la disposition de SEJ, un salarié de TotalEnergies Marketing Maroc, Monsieur Zakaria Berkaoui, dans le dépôt de SEJ.

Modalités essentielles : la convention a pris effet le 17 septembre 2018 et a pris fin le 30 juin 2021. Rémunération annuelle forfaitaire de 200.000 MAD HT.

Montants comptabilisés durant l'exercice : En 2021, le montant constaté en produit au titre de cette convention s'élève à MAD 100.000,00 hors taxes.

Sommes reçues durant l'exercice : En 2021, la somme perçue au titre de cette convention s'élève à MAD 100.000,00 hors taxes.

2.13 Convention écrite de mise à disposition de Monsieur Otman Es Saket en qualité de cadre exploitant en date du 24 décembre 2008 avec SEJ, modifiée par avenant en date du 17 avril 2013, ratifiée par l'assemblée générale ordinaire en date du 7 décembre 2014

Personnes concernées : Monsieur Arnaud Le Foll, ex-directeur général et administrateur de TotalEnergies Marketing Maroc et ex-administrateur de SEJ.

Nature et objet de la convention : convention de mise à disposition d'un cadre exploitant par TotalEnergies Marketing Maroc au profit de SEJ, en la personne de Monsieur Otman Es Saket.

Modalités essentielles : la convention a pris effet rétroactivement le 1^{er} août 2008 et a pris fin le 30 juin 2021. Rémunération annuelle forfaitaire de 200.000 MAD HT. Les factures sont payables 30 jours date de remise de facture.

Montants comptabilisés durant l'exercice : En 2021, le montant constaté en produit au titre de cette convention s'élève à MAD 200.000,00 hors taxes.

Sommes reçues durant l'exercice : En 2021, la somme perçue au titre de cette convention s'élève à MAD 200.000,00 hors taxes.

2.14 Convention d'assistance juridique conclue avec SEJ, autorisée par le conseil d'administration en date du 18 décembre 2017

Personne concernée à la date de signature : Monsieur Jean-Louis Bonenfant, ex-directeur général et administrateur de TotalEnergies Marketing Maroc et ex-administrateur de SEJ.

Nature et objet de la convention : convention par laquelle TotalEnergies Marketing Maroc apporte une assistance à SEJ dans le domaine juridique.

Modalités essentielles : la convention prendra effet le 1^{er} janvier 2018 pour une durée indéterminée. Il s'agit d'une rémunération globale, forfaitaire et annuelle de 50.000 MAD HT. Les factures sont payables 30 jours fin de mois.

Montants comptabilisés durant l'exercice : En 2021, le montant constaté en produit au titre de cette convention s'élève à MAD 50.000,00 hors taxes.

Sommes perçues durant l'exercice : En 2021, la somme perçue au titre de cette convention s'élève à MAD 50.000,00 hors taxes.

2.15 Convention d'avance en compte courant d'actionnaire conclue avec SEJ, autorisée par le conseil d'administration en date du 18 décembre 2017

Personne concernée à la date de signature : Monsieur Jean-Louis Bonenfant, ex-directeur général et administrateur de TotalEnergies Marketing Maroc et ex-administrateur de SEJ.

Nature et objet de la convention : convention par laquelle TotalEnergies Marketing Maroc s'engage à financer, par une avance en compte courant d'actionnaire, les besoins de trésorerie de SEJ.

Modalités essentielles : la convention d'avance en compte courant d'actionnaire a pris effet le 19 décembre 2017, pour une durée maximum de 5 années. Il s'agit d'une rémunération au taux de 5.27% sur 365 jours. Les intérêts sont réglés trimestriellement.

Montant comptabilisé durant l'exercice : En 2021, le montant constaté en produit au titre de cette convention s'élève à MAD 474.300,00 hors taxes.

Sommes reçues durant l'exercice : Courant l'exercice 2021, aucune somme n'a été perçue au titre de cette convention.

2.16 Convention écrite d'avance en compte courant d'actionnaires en date du 4 janvier 2010 avec SEJ, ratifiée par l'assemblée générale ordinaire en date du 7 décembre 2014

Personne concernée à la date de signature : Monsieur Arnaud Le Foll, ex-administrateur et directeur général de TotalEnergies Marketing Maroc et ex-administrateur de SEJ.

Nature et objet de la convention : convention d'avance en compte courant d'actionnaires au titre de laquelle TotalEnergies Marketing Maroc a prêté à SEJ la somme de 3.750.000 MAD pour une durée indéterminée. Rémunération au taux d'intérêt HT de 5,27% sur 365 jours. Les intérêts sont payés tous les trimestres.

Montant comptabilisés durant l'exercice : En 2021, le montant constaté en produit au titre de cette convention s'élève à MAD 197.700,00 hors taxes.

Sommes reçues durant l'exercice : Courant l'exercice 2021, aucune somme n'a été perçue au titre de cette convention.

2.17 Convention écrite de mise à disposition de Monsieur Lechheb Charaf conclue avec Ouargaz en date du 1^{er} novembre 2019, ratifiée par l'assemblée générale ordinaire du 5 juin 2020

Personne concernée à la date de signature : Monsieur Tarik Moufaddal, directeur général et administrateur de TotalEnergies Marketing Maroc et président-directeur général de Ouargaz.

Nature et objet de la convention : convention de mise à disposition au titre de laquelle TotalEnergies Marketing Maroc met à la disposition de Ouargaz, Monsieur Lechheb Charaf, en qualité de responsable projet GPL.

Modalités essentielles : la convention a pris effet le 1^{er} novembre 2019 et a pris fin le 28 février 2021. Il s'agit d'un prêt de personnel à but non lucratif. L'ensemble des coûts liés à ce détachement est refacturé par TotalEnergies Marketing Maroc, notamment les salaires, primes annexes, charges sociales, charges indirectes de personnel.

Montants comptabilisés durant l'exercice : En 2021, le montant constaté en produit au titre de cette convention s'élève à MAD 36.414,08 hors taxes.

Sommes perçues au cours de l'exercice : En 2021, la somme perçue au titre de cette convention s'élève à MAD 69.196,75 hors taxes.

2.18 Convention d'assistance technique conclue avec Ouargaz, autorisée par le conseil d'administration en date du 22 mars 2016

Personne concernée à la date de signature : Monsieur Arnaud Le Foll, ex-directeur général et administrateur de TotalEnergies Marketing Maroc et ex-président-directeur général de Ouargaz.

Nature et objet de la convention : convention par laquelle TotalEnergies Marketing Maroc apporte une assistance générale à Ouargaz dans les domaines suivants : assistance informatique, comptable, juridique, ressources humaines.

Modalités essentielles : la convention a pris effet le 1^{er} avril 2016 pour une durée indéterminée. Il s'agit d'une rémunération globale, forfaitaire et annuelle de 200.000 MAD HT. Les factures sont payables 30 jours fin de mois.

Montants comptabilisés durant l'exercice : En 2021, le montant constaté en produit au titre de cette convention s'élève à MAD 200.000,00 hors taxes.

Sommes reçues durant l'exercice : En 2021, la somme perçue au titre de cette convention s'élève à MAD 200.000,00 hors taxes.

2.19 Convention de mise à disposition de Monsieur Mohammed Aamoud avec Ouargaz, autorisée par le conseil d'administration en date du 16 avril 2015

Personne concernée à la date de signature : Monsieur Arnaud Le Foll, ex-directeur général et administrateur de TotalEnergies Marketing Maroc et ex-président-directeur général de Ouargaz.

Nature et objet de la convention : convention de détachement au titre de laquelle TotalEnergies Marketing Maroc met à la disposition de Ouargaz, Monsieur Mohammed Aamoud, en qualité de chef de centre emplisseur.

Modalités essentielles : la convention a pris effet rétroactivement le 1^{er} janvier 2015 pour une durée indéterminée. Il s'agit d'un prêt de personnel à but non lucratif. L'ensemble des coûts liés à ce détachement est refacturé par TotalEnergies Marketing Maroc, notamment les salaires, primes annexes, charges sociales, charges indirectes de personnel.

Montants comptabilisés durant l'exercice : En 2021, le montant constaté en produit au titre de cette convention s'élève à MAD 655.798,62 hors taxes.

Sommes perçues au cours de l'exercice : En 2021, la somme perçue au titre de cette convention s'élève à MAD 230.345,68 hors taxes.

2.20 Convention de mise à disposition de Mustapha Zouine en date du 1^{er} décembre 2018 avec Ouargaz, autorisée par le conseil d'administration en date du 30 novembre 2018

Personne concernée : Monsieur Jean-Louis Bonenfant, ex-directeur général et administrateur de TotalEnergies Marketing Maroc et ex-président-directeur général de Ouargaz.

Nature et objet de la convention : convention de mise à disposition au titre de laquelle TotalEnergies Marketing Maroc met à la disposition auprès de Ouargaz, Monsieur Mustapha Zouine, en qualité de chef de département gaz.

Modalités essentielles : la convention a pris effet le 1^{er} décembre 2018 pour une durée indéterminée. Il s'agit d'un prêt de personnel à but non lucratif. L'ensemble des coûts liés à ce détachement est refacturé par TotalEnergies Marketing Maroc à Ouargaz et notamment les salaires, primes annexes, charges sociales, charges indirectes de personnel.

Montants comptabilisés durant l'exercice : En 2021, le montant constaté en produit au titre de cette convention s'élève à MAD 421.298,245 hors taxes.

Sommes perçues au cours de l'exercice : En 2021, la somme perçue au titre de cette convention s'élève à MAD 155.776,60 hors taxes.

2.21 Convention de paiement par avance des frais de stockage et de passage, conclue avec SDH et autorisée par le conseil d'administration en date du 22 mars 2016

Personne concernée à la date de signature : Monsieur Arnaud Le Foll, ex-directeur général et administrateur de TotalEnergies Marketing Maroc et ex-administrateur de SDH.

Nature et objet de la convention : convention par laquelle TotalEnergies Marketing Maroc accepte de payer par avance les frais de stockage et de passage au niveau du dépôt de SDH.

Modalités essentielles : l'avenant prend effet le 1^{er} avril 2016, pour une durée indéterminée. La convention a pris effet à compter de sa date de signature, pour une durée d'un an reconductible tacitement. Les avances sont versées par chèque ou par virement dans les meilleurs délais à compter de la réception de la notification de demande d'avance.

Montants comptabilisés durant l'exercice : En 2021, le montant constaté en charges au titre de cette convention s'élève à MAD 7.484.136,31 hors taxes.

Sommes versées durant l'exercice : En 2021, la somme versée au titre de cette convention s'élève à MAD 7.966.246,86 hors taxes.

2.22 Convention d'assistance technique conclue avec Ismailia Gaz en date du 1^{er} février 2018

Personne concernée : Monsieur Jean-Louis Bonenfant, ex-directeur général et administrateur de TotalEnergies Marketing Maroc et ex-administrateur d'Ismailia Gaz.

Nature et objet de la convention : convention par laquelle TotalEnergies Marketing Maroc apporte une assistance générale à Ismailia Gaz dans les domaines suivants : assistance informatique, comptable, juridique, ressources humaines.

Modalités essentielles : la convention a pris effet le 1 janvier 2007 pour une durée indéterminée. Il s'agit d'une rémunération globale, forfaitaire et annuelle de 150 000 MAD HT. Les factures sont payables 30 jours fin de mois.

Montants comptabilisés durant l'exercice : En 2021, le montant constaté en produits au titre de cette convention s'élève à MAD 150.000,00 hors taxes.

Sommes perçues durant l'exercice : En 2021, la somme perçue au titre de cette convention s'élève à MAD 300.000,00 hors taxes.

Casablanca, le 25 avril 2022

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG et Associés



Hicham DIOURI
Associé

FINACS



Anas ABOU EL MIKIAS
Associé

**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DEVANT APPROUVER LES
COMPTES SOCIAUX ET CONSOLIDES CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

L'assemblée générale ordinaire annuelle se réunit afin (i) d'examiner le rapport de gestion sur la situation et l'activité de TotalEnergies Marketing Maroc (la « Société ») durant l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2021 et clos le 31 décembre 2021, (ii) d'approuver le cas échéant les comptes sociaux et consolidés de cet exercice et (iii) d'affecter le résultat de la Société.

Le présent rapport est établi, conformément à la loi et aux statuts, afin d'exposer la situation et l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 les résultats de cette activité, les progrès réalisés, les difficultés rencontrées, l'évolution prévisible de la situation de la Société et ses perspectives d'avenir ainsi que les événements importants survenus depuis la date de la clôture de l'exercice.

En outre, ce rapport contient, conformément à l'article 78-4 de la loi n° 15-95 formant code de commerce et l'article 2 du décret n°2-12-170 en date du 12 juillet 2012, des informations concernant les délais de paiement.

Les commissaires aux comptes précisent dans leur rapport toutes informations quant à la régularité des comptes annuels qui sont présentés.

1) ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2021

Les ventes de la Société, avec 1 789 kt au titre de l'exercice 2021, contre 1 556 kt au titre de l'exercice 2020, sont en augmentation de 15 %.

2) OPERATIONS REALISEES ET FAITS MARQUANTS EN 2021

La Société a connu plusieurs faits marquants qui sont les suivants :

- Total Maroc a changé de dénomination sociale et est devenu TotalEnergies Marketing Maroc décidé par l'assemblée générale mixte du 25 août 2021 ;
- TotalEnergies Marketing Maroc et la Fondation Sanady ont conclu un partenariat « main dans la main » pour sensibiliser les jeunes à la sécurité routière ;
- Organisation de la 33^{ème} édition de la Coupe d'Afrique des Nations TotalEnergies ;
- Lancement du nouveau club fidélité de TotalEnergies Marketing Maroc;
- TotalEnergies Marketing Maroc organisateur de la TotalEnergies CAN
- Ouverture de 25 nouvelles stations-services aux couleurs TotalEnergies ;
- Les ventes de GPL ont atteint 409 kt au titre de l'année 2021 ;
- « Les idées ont besoin d'énergie pour grandir » Lancement de la 3^{ème} édition du challenge stratupper de l'année par TotalEnergies Marketing Maroc ;

- Nomination le 15 juillet 2021 de Monsieur Jean Philippe Torres, en qualité d'administrateur et de président du conseil d'administration, en remplacement de Monsieur Jérôme Dechamps, avec date d'effet au 1^{er} septembre 2021 ;
- Nomination de Madame May Helou, en qualité d'administrateur, le 27 septembre 2021 en remplacement de Madame Sophie Audic ;
- Nomination de Monsieur Olivier Van Parys en qualité d'administrateur le 21 décembre 2021 ;
- Nomination de Monsieur Olivier Van Parys en qualité de président du conseil d'administration en remplacement de Monsieur Jean Philippe Torres le 21 décembre 2021 ;
- Nomination de Monsieur Olagoke Aluko en qualité de représentant permanent de TotalEnergies Marketing Afrique (anciennement dénommée « Total Outre-Mer »), le 23 août 2021 ;
- Appel d'offre pour le transport de produits lubrifiants avec l'entrée de trois nouveaux transporteurs dans la flotte de TotalEnergies Marketing Maroc ;
- Développement de trois (3) concepts « Mobility » au sein des stations-services TotalEnergies – Lissasfa ; TotalEnergies – Relais de Tanger et TotalEnergies – Maysanne » ;
- Le BFR de la Société a atteint -775 MMAD ;
- Augmentation du taux de pénétration des cartes 18% (18% vs. 2020) ;
- TotalEnergies Marketing Maroc est élu service client de l'année pour la 5^{ème} année consécutive.

3) INVESTISSEMENTS ENTREPRIS EN 2021

3.1. Principaux investissements

Au titre de l'année 2021, le montant des investissements a atteint 383 745 k MAD par rapport à 233 251 k MAD en 2020. Par canal, il y a lieu de noter que les investissements au niveau du réseau ont représenté 51% des dépenses répartis comme suit :

- 130 927 k MAD ont été consacrés au réseau nouveau pour la réalisation du plan de développement. Le réseau existant a bénéficié d'une enveloppe de 66 203 k MAD pour assurer le maintien et la rénovation des stations.
- Pour le GPL, l'année 2021 a enregistré un investissement en achat de bouteilles de gaz et de citernes d'un montant global de 149 378 k MAD.
- Par ailleurs, 37 237 k MAD ont été investis dans les dépôts, les installations clientèle commerce général et au siège social.

3.2. Risques inhérents aux investissements réalisés

Les investissements réalisés ont pour but d'assurer le développement des activités de la Société ainsi que le maintien ou l'amélioration des installations d'un point de vue commercial, sécurité et environnement.

- Plan de développement réseau, objectif d'accroissement des ventes : les investissements réalisés sont soumis au préalable à des études de rentabilité en fonction du potentiel de vente estimé. Ils permettent d'assurer le développement des activités commerciales dans le canal des ventes en stations-service. Grâce à l'expérience de la Compagnie et des collaborateurs de la Société dans le choix des points de vente, les ouvertures réalisées au cours des cinq (5) dernières années ont atteint en moyenne le potentiel prévu au bout de trois (3) ans.
- Réseau existant, objectif de maintien et/ou d'accroissement des ventes : ces investissements sont destinés au maintien de l'outil dans les meilleures conditions commerciales, de sécurité et de protection de l'environnement. Le programme de changement d'image (nouveau concept de la Compagnie « Tair ») lancé en 2013 est sur le point d'être achevé, il a permis de rénover une grande partie du réseau et rendre plus attractives les stations-services à la marque.

- Bouteilles de GPL, objectif d'accroissement des ventes : ces investissements, d'un rythme soutenu, ont été lancés pour rénover un parc de bouteilles vieillissant, ils ont permis d'injecter de nouvelles bouteilles et de réparer à chaud une partie du parc. La rénovation et le gros entretien de bouteilles est un facteur déterminant de développement des ventes de GPL.
- Installations vrac de GPL et Gasoil, objectif d'accroissement des ventes : ces investissements sont destinés à mettre en place de nouvelles citernes, cuves et installations de distribution pétrolière chez des clients B to B (industrie, agriculture...).
- Dépôts, objectif d'amélioration de l'outil : ces investissements sont principalement destinés au maintien de l'outil et à l'amélioration des installations sur les aspects sécurité et environnement.

4) INFORMATIONS CONCERNANT LES DELAIS DE PAIEMENT

En application du 1^{er} alinéa de l'article 78-4 de la loi n° 15-95 formant code de commerce et de l'article 2 du décret n°2-12-170 en date du 12 juillet 2012, les sociétés, dont les comptes annuels sont certifiés par un ou plusieurs commissaires aux comptes, publient dans leurs rapports de gestion, la décomposition à la clôture des deux (2) derniers exercices du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance.

En Annexe II, sont jointes les informations concernant les délais de paiement à la clôture des deux (2) derniers exercices.

5) EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE

Le 28 mai 2021, l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire des Actionnaires de la Société a voté ce jour, à une quasi-unanimité, la résolution visant à changer la dénomination sociale de l'entreprise. Total Maroc devient donc TotalEnergies Marketing Maroc et ancre dans son identité, sa stratégie de transformation en compagnie multi-énergies. A l'occasion de son changement de nom, TotalEnergies Marketing Maroc se dote d'une nouvelle identité visuelle.

Le nouveau nom et sa nouvelle identité visuelle incarnent la dynamique dans laquelle TotalEnergies Marketing Maroc est résolument entrée : celle d'une compagnie multi-énergies qui met en œuvre sa mission de produire et fournir des énergies toujours plus abordables, disponibles et propres.

6) FACTEURS DE RISQUES

La Société est exposée aux risques principaux suivants :

- Risques de fluctuation des cours internationaux des produits pétroliers : Depuis la fermeture de la raffinerie de la Samir pendant l'été 2015, la Société s'approvisionne en produits pétroliers essentiellement auprès de fournisseurs internationaux. La volatilité des cours internationaux de ces produits, induite notamment par les fluctuations de l'offre et de la demande mondiale en pétrole, impacte les prix d'achat de ces produits par la Société. Pour les produits, les formules de prix négociées dans les contrats tiennent compte des cotations internationales. La Société gère le risque prix sur le stock outil par une formule de couverture naturelle permettant de caler les approvisionnements sur les ventes. Le stock stratégique ne fait pas l'objet de couverture prix.

Pour le butane conditionné (gaz butane en bouteille) la structure de prix en vigueur au Maroc et le mécanisme de compensation ajustent les prix de ventes aux cotations internationales.

- Risque de change : La Société est sujette aux variations des taux de change entre les devises étrangères et le Dirham Marocain, ces variations pouvant influencer à la hausse ou à la baisse les résultats de l'entreprise. L'évolution des taux de change pourrait, si le risque de change n'était pas couvert, présenter un risque de change pour la Société et avoir une incidence,

favorable ou défavorable, sur ses résultats. La Société se protège contre l'exposition au risque de change par la mise en place d'un dispositif de couverture pour l'achat en devise de ses importations de produits, biens et services.

- **Risques de crédit** : Le risque de crédit est le risque de défaut d'une contrepartie face à ses engagements contractuels ou à l'encaissement des créances. Le risque de crédit qui pèse sur la Société porte essentiellement sur les créances commerciales. Cependant, les procédures internes de la Société comportent des règles de la gestion de crédit décrivant les fondamentaux de contrôle interne dans ce domaine. Les contreparties font l'objet d'une analyse de crédit et sont approuvées avant la conclusion des transactions. Une revue régulière est faite de toutes les contreparties actives incluant une révision de l'évaluation et un renouvellement des crédits autorisés. Les limites des contreparties sont appréciées en fonction de données quantitatives et qualitatives sur leur solidité financière, et s'adosent également aux informations venant du marché ou de tiers extérieurs. Aussi, les procédures internes de la Société comportent des règles de la gestion du risque de crédit décrivant les fondamentaux de contrôle interne dans ce domaine, notamment la séparation des pouvoirs entre les équipes commerciales et financières. Des politiques de crédit sont définies localement, accompagnées de la mise en œuvre de procédures visant à maîtriser le risque client (organisation de comités de crédits, mise en place systématique de limites de crédit pour les clients professionnels, sécurisation du portefeuille, etc.). De plus, la Société met en place des instruments de mesure de son encours client. Par ailleurs, les risques liés à l'octroi de crédit peuvent être compensés ou limités par la souscription à une assurance-crédit et/ou l'obtention de sûretés ou garanties. Les créances douteuses sont provisionnées en utilisant un taux de provision qui dépend de l'appréciation du risque de perte de la créance.
- **Risques concurrentiels** : Le marché de la distribution de produits pétroliers est un marché concurrentiel. Le risque concurrentiel recouvre aussi bien l'apparition de nouveaux concurrents que le renforcement des parts de marché des concurrents existants. Il existe également un risque d'exposition à une concurrence déloyale importante avec la distribution de produits pétroliers importés en contrebande dans la région de l'Oriental et la distribution de produits pétroliers auprès de nos gérants de stations-service en total violation de leur engagement d'exclusivité.
- **Risques liés au réseau de distribution des produits pétroliers** : Les stations-service en gestion DODO (*Dealer Owned, Dealer Operated* station-service) et CODO (*Company Owned, Dealer Operated* station-service) représentent la plus grande partie du réseau de stations-service sous enseigne TotalEnergies au Maroc. Si ces systèmes de gestion permettent une plus grande flexibilité en matière de gestion, ils font peser un risque sur la Société en matière de qualité, d'homogénéité et de continuité des prestations offertes sur l'ensemble du réseau de stations-service sous enseigne TotalEnergies à travers le Maroc. Toutefois, la Société développe une politique de déploiement d'agents commerciaux à travers le réseau, avec comme objectif de maintenir la confiance et l'écoute des gérants libres et des revendeurs, d'assurer également une qualité et une animation optimale du réseau et incluant enfin leur formation à l'utilisation d'équipements visant à un niveau élevé de la qualité des services offerts sur l'ensemble du réseau de stations-service sous enseigne TotalEnergies à travers le Maroc. Par ailleurs, la Société connaît parfois des difficultés de mise à exécution des décisions de justice l'autorisant à résilier des contrats concernant des stations-service gérées sous le mode DODO ou CODO et ainsi à faire cesser l'utilisation de ses marques. La politique de la Société est d'avoir recours à toutes les ressources juridiques et judiciaires légales à sa disposition pour pallier de telles difficultés d'exécution.

7) **ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIERE**

La Société dispose de fonds propres qui lui permettent d'afficher une solidité financière vis-à-vis de ses partenaires.

8) **EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR DE LA SOCIÉTÉ**

La Société doit faire face en 2022 à un environnement de marché qui restera difficile et volatil. Dans ce contexte, la Société s'attachera à soutenir les relations de confiance avec ses clients et partenaires tout en poursuivant ses efforts de contrôle des frais afin de préserver sa rentabilité.

9) RÉSULTATS OBTENUS AU 31 DECEMBRE 2021

Les comptes sociaux annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, établis conformément à la réglementation en vigueur, ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

L'exercice a permis la réalisation d'un chiffre d'affaires hors taxes de 14 881 993 k MAD, contre 10 778 176 k MAD pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort à 1 298 947 k MAD, en hausse de 511 062 k MAD par rapport à 2020.

Le résultat financier passe de 12 391 k MAD en 2020 à 30 608 k MAD en 2021.

Le résultat net s'établit quant à lui à 882 728 k MAD en 2021 contre 438 532 k MAD en 2020, soit une augmentation de 444 196 k MAD.

10) FORMATION DU RESULTAT DISTRIBUABLE

Le Compte des Produits et Charges, joint au présent rapport conformément aux dispositions réglementaires, fait apparaître les résultats de notre Société au cours du dernier exercice comptable.

Le tableau des filiales et participations, annexé aux comptes sociaux, donne toutes les informations concernant leurs activités et résultats.

Déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes sociaux de la Société font ressortir un bénéfice net de **882 727 612,92 MAD**.

	En MAD
Résultat net de l'exercice fiscal 2021	882 727 612,92
Dotation à la réserve légale	0,00
Report à nouveau de l'exercice clos au 31.12.2021	1 338 227 520,84
Réserve disponible au 31.12.2021	0,00
Bénéfice distribuable	2 220 955 133,76

Le bénéfice distribuable s'élève donc à **2 220 955 133,76 MAD**, compte tenu d'un report à nouveau au 31 décembre 2021 de **1 338 227 520,84 MAD**, et du fait que la réserve légale a été intégralement dotée en 2014.

11) PROPOSITION D'AFFECTATION DUDIT RESULTAT

Le conseil d'administration propose, en conséquence aux actionnaires, de fixer à **501 760 000,00 MAD** le montant total des dividendes à répartir entre les actionnaires au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021, soit un dividende de **56 MAD** par action, pour un nombre maximum d'actions ayant droit au dividende au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 8 960 000 correspondant au nombre d'actions composant le capital de la Société au 31 décembre 2021.

Le dividende d'un montant global de **501 760 000,00 MAD** serait prélevé sur le bénéfice distribuable de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Le conseil propose donc aux actionnaires de décider de :

- constater que le bénéfice distribuable s'élève à **2 220 955 133,76 MAD**,
- constater que le nombre maximum d'actions ayant droit au dividende au titre de l'exercice 2021 s'élève à 8 960 000 correspondant au nombre d'actions composant le capital de la Société au 31 décembre 2021 et fixer à **501 760 000,00 MAD** le montant total des dividendes à répartir entre les actionnaires au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021,

soit un dividende de **56 MAD** par action ouvrant droit à dividende du fait de leur date de jouissance,

- affecter le solde du bénéfice distribuable, d'un montant de **1 719 195 133,76 MAD** au compte de « report à nouveau »,
- décider que la date de mise en paiement se fera le 30 juin 2022,
- dans l'hypothèse où la date de mise en paiement, telle que proposée ci avant, n'est pas conforme à la réglementation marocaine sur les marchés de capitaux en cas de force majeure, déléguer au conseil d'administration de fixer la date de mise en paiement, et
- de manière générale, décider que le paiement soit fait avant le 30 septembre 2022.

12) RAPPORT DE GESTION DU GROUPE

Le rapport de gestion du groupe de la Société est joint au sein de l'Annexe III du présent rapport.

13) INFORMATIONS CONCERNANT LES PARTICIPATIONS

13.1. Sociétés contrôlées

Au 31 décembre 2021, la Société contrôle, au sens de l'article 144 de la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes, les sociétés suivantes :

- Mahatta S.A.R.L. à associé unique, directement à hauteur de 100,00 %,
- Gazber S.A., directement à hauteur de 100,00 %,
- Ouargaz S.A., directement à hauteur de 100,00 %,
- S.C.I. Mercedes, directement à hauteur de 90,00%, et
- TEMRDA S.A.R.L. à associé unique, directement à hauteur de 100,00%.

13.2. Sociétés en participation

Au 31 décembre 2021, la Société détient des participations, au sens de l'article 143 de la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes, dans les sociétés suivantes :

- SEJ S.A., directement à hauteur de 50,00 %,
- SHBM S.A., directement à hauteur de 49,00%,
- SDH S.A., directement à hauteur de 33,33 %,
- CEC S.A., directement à hauteur de 23,23 %,
- Salam Gaz S.A., directement à hauteur de 20,00 %,
- Ismailia Gaz S.A., directement à hauteur de 20,00%,
- Sofrenor S.A., directement à hauteur de 17,15 %,
- Petrocab S.A., directement à hauteur de 8,71 %,
- SOMAS S.A., directement à hauteur de 6,00 %,
- S.C.I. Naphtea, directement à hauteur de 13,00%,
- Socica S.A. (en cours de liquidation), directement à hauteur de 1,21%,
- Cité 1 des Jeunes S.A. (en cours de liquidation), directement à hauteur de 1,14%.

Ces sociétés ne détiennent pas au 31 décembre 2021 de participation dans la Société.

13.3. Auto-contrôle

La Société ne détient aucune de ses actions au 31 décembre 2021.

13.4. Prises de participation

Au cours de l'exercice 2021, la Société n'a pris aucune participation.

13.5. Cession de participations

Au cours de l'exercice 2021, la Société n'a cédé aucune de ses participations.

14) SITUATION DU MANDAT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Renouvellement :

Les mandats exercés par les administrateurs de la Société sont en Annexe IV.

Concernant le mandat des administrateurs, il vous sera demandé de vous prononcer sur le renouvellement du mandat des administrateurs suivants :

- Monsieur Mohammed Fikrat pour une nouvelle durée de deux (2) ans, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos du 31 décembre 2023.
- Monsieur Zayd Mohamed Zahid, pour une nouvelle durée de deux (2) ans, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos du 31 décembre 2023 ;
- Zahid International FZE, représentée par Aladdin Riad Sami pour une nouvelle durée de deux (2) ans, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos du 31 décembre 2023.

- Ratification des cooptations :

A la suite de la démission de Madame Sophie Audic de son mandat d'administrateur, le conseil d'administration a décidé en date du 27 septembre 2021 de nommer Madame May Helou en tant que nouvel administrateur par cooptation pour la durée du mandat restant à courir de son prédécesseur, soit jusqu'à l'approbation des comptes 2023 par l'assemblée générale ordinaire.

A la suite de la démission de Monsieur Stanislas Mittelman de son mandat d'administrateur, le conseil d'administration a décidé en date du 21 décembre 2021 de nommer Monsieur Olivier Van Parys en tant que nouvel administrateur par cooptation pour la durée du mandat restant à courir de son prédécesseur, soit jusqu'à l'approbation des comptes 2022 par l'assemblée générale ordinaire.

A la suite de la démission de Monsieur Jean Philippe Torres de son mandat de président du conseil d'administration, le conseil a décidé en date du 21 décembre 2021 de nommer Monsieur Olivier Van Parys en tant que nouveau président du conseil d'administration.

A la suite de la démission de Monsieur Tarik Moufaddal de son mandat d'administrateur, le conseil d'administration a décidé en date du 15 mars 2022 de nommer Monsieur Abdesslam Rhnimi en tant que nouvel administrateur par cooptation pour la durée du mandat restant à courir de son prédécesseur, soit jusqu'à l'approbation des comptes 2024 par l'assemblée générale ordinaire.

Conformément à l'article 49 de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes, la cooptation de Monsieur Abdesslam Rhnimi, Madame May Helou, Monsieur Olivier Van Parys seront soumises à la ratification de la présente assemblée générale ordinaire. En conséquence, il vous sera demandé (i) de ratifier leurs nominations provisoires et (ii) de donner quitus entier et sans réserve à Monsieur Tarik Moufaddal de son mandat d'administrateur et de directeur général, Monsieur Jean Philippe Torres de son mandat de président du conseil d'administration, Madame Sophie Audic, Monsieur Jérôme Dechamps, Monsieur Stanislas Mittelman de leurs mandats d'administrateurs pour l'exécution de leurs mandats.

15) SITUATION DU MANDAT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Concernant le mandat des commissaires aux comptes, ces derniers arriveront à échéances lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2022. Il ne vous sera donc pas demandé de procéder à leur remplacement.

16) INFORMATIONS CONCERNANT LA RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

A la connaissance de la Société, les actionnaires possédant plus du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes du capital social ou des droits de vote sont les suivants :

- la société TotalEnergies Marketing Afrique détenant 4 928 000 actions, représentant 55 % du capital et des droits de vote de la Société, et
- la société Zahid International FZE détenant 2 688.000 actions, représentant 30 % du capital et des droits de vote de la Société.

Aucune modification supérieure au quart du capital social ou des droits de vote intervenue au cours de l'exercice écoulé n'a fait l'objet d'une information à la Société.

17) CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

La liste des conventions règlementées a été tenue disposition des actionnaires dans les délais légaux et communiquée aux administrateurs et aux commissaires aux comptes.

Il vous sera proposé, conformément à l'article 56 de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes de prendre acte du rapport spécial établi par les commissaires aux comptes sur les conventions règlementées et de ratifier et approuver toutes les conventions listées dans ce rapport, étant précisé que les actionnaires intéressés ne prennent pas part au vote et leurs voix ne sont pas prises en compte dans le calcul du quorum.

18) JETONS DE PRESENCE

L'assemblée générale des actionnaires en date du 5 juin 2020 ayant voté un montant global de jetons de présence pour l'exercice 2020 et pour tous les exercices ultérieurs d'un montant brut de 1.000.000 MAD, il ne vous sera pas demandé de voter un nouveau montant.

19) CONTRÔLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Concernant le rapport général des commissaires aux comptes, les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents. Les commissaires aux comptes relatent dans leur rapport général, l'accomplissement de leur mission conjointe.

20) ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE – RESOLUTIONS PROPOSEES

Le conseil invite les actionnaires à approuver les résolutions à caractère ordinaire soumises à l'approbation de l'assemblée générale, dont l'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation des comptes sociaux et des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
2. Affectation du résultat, fixation du dividende,
3. Approbation d'une convention règlementée avec TotalEnergies Marketing Services au sens de l'article 56 de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes (convention cadre (5) ans de fourniture de services informatiques et de son contrat d'application 2022),
4. Approbation d'une convention règlementée avec TotalEnergies Marketing Services au sens de l'article 56 de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes (contrat d'application 2022 de la convention cadre de partage des couts de recherche et de développement),

5. Approbation d'une convention réglementée conclue avec TotalEnergies Marketing Afrique au sens de l'article 56 de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes (contrat d'application 2022 au contrat cadre de fourniture de services informatiques),
6. Approbation d'une convention réglementée conclue avec TotalEnergies Marketing Afrique au sens de l'article 56 de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes (contrat d'application 2022 à la convention cadre d'assistance générale),
7. Ratification d'une convention réglementée conclue avec TotalEnergies Marketing Afrique au sens de l'article 61 de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes (convention de mise à disposition de M. Mohamed Youssef El Bedraoui),
8. Ratification d'une convention réglementée conclue avec TotalEnergies Marketing Afrique au sens de l'article 61 de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes (convention de mise à disposition de M. Abdelouahed Tazi),
9. Ratification d'une convention réglementée conclue avec TotalEnergies Marketing Afrique au sens de l'article 61 de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes (convention de mise à disposition de Mme. Kenza Bouamrani),
10. Ratification d'une convention réglementée conclue avec Gazber au sens de l'article 61 de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes (convention de mise à disposition de Mme. Rania Adi),
11. Ratification d'une convention réglementée conclue avec Ouargaz au sens de l'article 61 de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes (convention de mise à disposition de Mme. Rania Adi),
12. Ratification d'une convention réglementée conclue avec Ouargaz au sens de l'article 56 de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes (convention de mise à disposition de M. Bader El Fajri),
13. Renouvellement du mandat de l'administrateur Zahid International FZE ;
14. Renouvellement du mandat de l'administrateur Zayd Mohamed Zahid ;
15. Renouvellement du mandat de l'administrateur de M. Mohammed Fikrat ;
16. Ratification de la nomination de Monsieur Abdesslam Rhnimi en qualité d'administrateur ;
17. Quidus donné à Monsieur Tarik Moufaddal en qualité d'administrateur et de directeur général ;
18. Ratification de la nomination de Madame May Helou en qualité d'administrateur ;
19. Quidus donné à Madame Sophie Audic en qualité d'administrateur ;
20. Ratification de la nomination de Monsieur Olivier Van Parys en qualité d'administrateur;
21. Quidus donné à Monsieur Jean Philippe Torres en qualité de président du conseil d'administration ;
22. Quidus donné à Monsieur Stanislas Mittelman ;
23. Pouvoirs pour les formalités.

* * *

Le conseil d'administration

Oliver Van Parys

Annexe I
Bilan et Compte de produits et charges (HT) au 31 décembre 2021

(EN DIRHAMS)

	A C T I F	Au 31.12.2021			Au 31.12.2020
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net
	Immobilisations en non valeurs [A]	130 759 799,98	60 773 880,00	69 985 919,98	56 987 879,98
	Frais préliminaires				
	Charges à répartir sur plusieurs exercices	130 759 799,98	60 773 880,00	69 985 919,98	56 987 879,98
A	Primes de remboursement des obligations				
C	Immobilisations incorporelles [B]	122 252 452,09	30 097 490,95	92 154 961,14	92 262 180,27
T	Immobilisations en Recherche et Dev.				
I	Brevets, marques, droits et valeurs similaires	36 097 614,74	30 097 490,95	6 000 123,79	6 107 342,92
F	Fonds commercial	86 154 837,35		86 154 837,35	86 154 837,35
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations corporelles [C]	4 478 050 544,67	2 348 180 456,29	2 129 870 088,38	1 984 062 991,98
	Terrains	117 234 689,13		117 234 689,13	111 449 289,13
	Constructions	876 364 410,26	410 340 447,60	466 023 962,66	431 766 531,43
	Installations techniques, matériel et outillage	3 101 895 714,29	1 818 544 390,08	1 283 351 324,21	1 268 664 498,12
	Matériel de transport	25 627 975,06	22 777 197,00	2 850 778,06	3 116 460,10
I	Mobilier, Mat. de bureau, Aménagement divers	123 969 412,22	96 518 421,61	27 450 990,61	26 826 076,04
M	Autres immobilisations corporelles				
O	Immobilisations corporelles en cours	232 958 343,71		232 958 343,71	142 240 137,16
B	Immobilisations financières [D]	215 812 534,69	24 019 513,41	191 793 021,28	191 927 364,58
I	Prêts immobilisés	7 550 893,00		7 550 893,00	7 550 893,00
L	Autres créances financières	14 030 148,62		14 030 148,62	13 825 001,82
I	Titres de participation	194 231 493,07	24 019 513,41	170 211 979,66	170 551 469,76
S	Autres titres immobilisés				
E	Ecart de conversion actif [E]				
	Diminution des créances immobilisées				
	Augmentations des dettes financières				
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	4 946 875 331,43	2 463 071 340,65	2 483 803 990,78	2 325 240 416,81
	Stocks [F]	1 439 455 297,12	948 548,74	1 438 506 748,38	1 025 282 024,49
A	Marchandises	1 319 235 253,73		1 319 235 253,73	924 293 967,93
C	Matières et fournitures consommables	64 729 026,16		64 729 026,16	53 174 181,90
T	Produits en cours				
I	Produits intermédiaires et produits résiduels				
F	Produits finis	55 491 017,23	948 548,74	54 542 468,49	47 813 874,66
	Créances de l'actif circulant [G]	2 316 597 347,52	211 316 436,44	2 105 280 911,08	1 172 113 678,45
	Fournis, débiteurs, avances et acomptes				
C	Clients et comptes rattachés	1 583 486 256,66	211 316 436,44	1 372 169 820,22	723 112 975,36
I	Personnel	6 332 200,77		6 332 200,77	5 389 639,35
R	Etat	691 142 936,74		691 142 936,74	400 651 292,24
C	Comptes d'associés				
U	Autres débiteurs	17 586 978,61		17 586 978,61	15 604 776,50
L	Comptes de régularisation- Actif	18 048 974,74		18 048 974,74	27 354 995,00
A	Titres valeurs de placement [H]				
N	Ecart de conversion actif [I]	4 384 713,96		4 384 713,96	3 670 324,67
T	Eléments circulants				
	TOTAL II (F+G+H+I)	3 760 437 358,60	212 264 985,18	3 548 172 373,42	2 201 066 027,61
	Trésorerie- Actif	1 487 169 152,11		1 487 169 152,11	1 529 278 989,77
	Chèques et valeurs à encaisser				
T	Banques, T.G et C.C.P	1 487 101 818,45		1 487 101 818,45	1 529 235 622,94
R	Caisse, Régie d'avances et accreditifs	67 333,66		67 333,66	43 366,83
E	TOTAL III	1 487 169 152,11		1 487 169 152,11	1 529 278 989,77
S	TOTAL GENERAL I+II+III	10 194 481 842,14	2 675 336 325,83	7 519 145 516,31	6 055 585 434,19

(EN DIRHAMS)

	P A S S I F	AU 31.12.2021	AU 31.12.2020
F I N A N C E M E N T	CAPITAUX PROPRES (A)	2 713 755 133,76	2 282 557 520,84
	Capital social ou personnel (1)	448 000 000,00	448 000 000,00
	Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé		
	Capital appelé	448 000 000,00	448 000 000,00
	Dont versé	448 000 000,00	448 000 000,00
	Prime d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecart de réévaluation		
	Réserve légale	44 800 000,00	44 800 000,00
	Autres réserves		
	Report à nouveau (2)	1 338 227 520,84	1 351 225 772,24
	Résultat en instance d'affectation		
	Résultat net de l'exercice (2)	882 727 612,92	438 531 748,60
	Total des capitaux propres (A)	2 713 755 133,76	2 282 557 520,84
	Capitaux propres assimilés (B)		
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Dettes de financement (C)	841 735 215,79	898 260 788,85
Emprunts obligataires			
Autres dettes de financement	841 735 215,79	898 260 788,85	
Provisions durables pour risques et charges (D)	121 813 060,53	111 189 285,24	
Provisions pour risques	70 220 756,25	68 343 940,19	
Provisions pour charges	51 592 304,28	42 845 345,05	
Ecart de conversion-passif (E)			
Augmentation des créances immobilisées			
Diminution des dettes de financement			
TOTAL I (A+B+C+D+E)	3 677 303 410,08	3 292 007 594,93	
Dettes du passif circulant (F)	3 826 850 936,52	2 759 882 442,76	
P A S S I F	Fournisseurs et comptes rattachés	3 333 324 152,48	1 963 729 259,59
	Clients créditeurs, avances et acomptes	28 637 775,48	28 285 082,55
	Personnel	55 263 179,28	37 334 777,29
	Organismes sociaux	16 971 050,36	15 456 456,13
	Etat	362 400 020,36	309 390 248,03
	Comptes d'associés		377 574 344,00
C I R C U L A N T	Autres créanciers	25 558 548,41	26 045 312,40
	Comptes de régularisation passif	4 696 210,15	2 066 962,77
	Autres provisions pour risques et charges (G)	4 384 713,96	3 670 324,67
	Ecart de conversion - passif (Eléments circulants) (H)	10 606 455,75	25 071,83
	TOTAL II (F+G+H)	3 841 842 106,23	2 763 577 839,26
T R E S O	TRESORERIE PASSIF		
	Crédits d'escompte		
	Crédits de trésorerie		
	Banques de régularisation		
	TOTAL III		
TOTAL GENERAL I+II+III	7 519 145 516,31	6 055 585 434,19	

(1) Capital personnel débiteur

(2) Bénéficiaire (+); déficitaire (-)

(EN DIRHAMS)

	DESIGNATION	OPERATIONS		Au 31.12.2021 3 = 2 + 1	Au 31.12.2020 4
		Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2		
E X P L O I T A T I O N	I PRODUITS D'EXPLOITATION	17 543 507 331,06		17 543 507 331,06	12 594 457 964,76
	Ventes de marchandises (en l'état)	14 754 706 343,48		14 754 706 343,48	10 688 968 697,68
	Ventes de biens et services produits	127 286 435,94		127 286 435,94	89 206 961,97
	Chiffres d'affaires	14 881 992 779,42		14 881 992 779,42	10 778 175 659,65
	Variation de stocks de produits (1)	6 303 976,77		6 303 976,77	761 524,14
	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	58 270 523,34		58 270 523,34	
	Subventions d'exploitation	2 481 676 439,26		2 481 676 439,26	1 508 382 072,29
	Autres produits d'exploitation	11 158 721,32		11 158 721,32	10 605 744,88
	Reprises d'exploitation : transferts de charges	104 104 890,95		104 104 890,95	296 532 963,80
	Total I	17 543 507 331,06		17 543 507 331,06	12 594 457 964,76
II	CHARGES D'EXPLOITATION	16 244 560 455,00		16 244 560 455,00	11 806 573 427,81
	Achats revendus (2) de marchandises	14 844 135 875,52		14 844 135 875,52	10 347 812 654,40
	Achats consommés (2) de matières et fournitures	242 092 679,59		242 092 679,59	211 716 162,22
	Autres charges externes	538 224 851,38		538 224 851,38	493 299 666,24
	Impôts et taxes	9 338 048,96		9 338 048,96	8 282 914,22
	Charges de personnel	222 937 503,44		222 937 503,44	191 190 293,36
	Autres charges d'exploitation	349 536,50		349 536,50	971 109,73
	Dotations d'exploitation	387 481 959,61		387 481 959,61	553 300 627,64
	Total II	16 244 560 455,00		16 244 560 455,00	11 806 573 427,81
III	RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	1 298 946 876,06		1 298 946 876,06	787 884 536,95
F I N A N C I E R	IV PRODUITS FINANCIERS	118 960 041,93		118 960 041,93	94 715 990,54
	Produits des titres de partic. Et autres titres immobilisés	74 917 228,56		74 917 228,56	66 876 279,28
	Gains de change	37 283 483,55		37 283 483,55	24 203 194,57
	Interêts et autres produits financiers	725 089,90		725 089,90	3 399 151,73
	Reprises financières : transfert charges	6 034 239,92		6 034 239,92	237 364,96
Total IV	118 960 041,93		118 960 041,93	94 715 990,54	
V	CHARGES FINANCIERES	88 352 099,19		88 352 099,19	82 324 617,97
	Charges d'intérêts	29 830 101,89		29 830 101,89	25 238 787,03
	Pertes de change	51 433 877,99		51 433 877,99	29 735 482,96
	Autres charges financières				
	Dotations financières	7 088 119,31		7 088 119,31	27 350 347,98
Total V	88 352 099,19		88 352 099,19	82 324 617,97	
	RESULTAT FINANCIER (IV-V)	30 607 942,74		30 607 942,74	12 391 372,57
	RESULTAT COURANT (III+VI)	1 329 554 818,80		1 329 554 818,80	800 275 909,52
N O N	VIII PRODUITS NON COURANTS	5 760 666,85		5 760 666,85	25 405 441,99
	Produits des cessions d'immobilisations	4 056 050,75		4 056 050,75	212 566,67
	Subventions d'équilibre				
	Reprises sur subventions d'investissement				
	Autres produits non courants	101 507,10		101 507,10	2 192 875,32
Reprises non courantes ; transferts de charges	1 603 109,00		1 603 109,00	23 000 000,00	
Total VIII	5 760 666,85		5 760 666,85	25 405 441,99	
C O U R A N T	IX CHARGES NON COURANTES	49 105 034,73		49 105 034,73	71 402 259,99
	Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	104 532,21		104 532,21	215 982,04
	Subventions accordées				
	Autres charges non courantes	39 811 214,52		39 811 214,52	52 774 168,95
	Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	9 189 288,00		9 189 288,00	18 412 109,00
Total IX	49 105 034,73		49 105 034,73	71 402 259,99	
X	RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)	-43 344 367,88		-43 344 367,88	-45 996 818,00
XI	RESULTAT AVANT IMPOTS (VII+X)	1 286 210 450,92		1 286 210 450,92	754 279 091,52
XII	IMPOTS SUR LES BENEFICES	403 482 838,00		403 482 838,00	315 747 342,92
XIII	RESULTAT NET (XI-XII)	882 727 612,92		882 727 612,92	438 531 748,60
XIV	TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VII)	17 668 228 039,84		17 668 228 039,84	12 714 579 397,29
	TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XIII)	16 785 500 426,92		16 785 500 426,92	12 276 047 648,69
	RESULTAT NET (total des produits-total des charges)	882 727 612,92		882 727 612,92	438 531 748,60

(1) Variation de stock : stock final - stock initial: Augmentation (+); Diminution (-)

(2) Achats revendus ou consommés : Achats - variation de stock

Annexe II

Décomposition par échéance du solde des dettes fournisseurs au 31 décembre 2021

Nature	(A) Montant des dettes fournisseurs (A)=B+C+D+E+F	(B) Montant des dettes non échues	Montant des dettes échues			
			(C) Dettes échues de moins de 30 jours	(D) Dettes échues entre 31 et 60 jours	(E) Dettes échues entre 61 et 90 jours	(F) Dettes échues de plus de 90 jours
Date de clôture 31/12/2020	1 963 729 260	737 131 236	312 217 124	539 200 061	- 2 547 289	377 728 127
Date de clôture 31/12/2021	3 333 324 152	2 298 928 526	800 207 674	90 007 425	24 706 042	119 474 486

Annexe III
Rapport de gestion Groupe

Le périmètre de consolidation est le suivant au 31 décembre 2021 :

Société	% de contrôle	Méthode de consolidation
Gazber	100,00 %	Intégration globale
Ouargaz	100,00 %	Intégration globale
Mahatta	100,00 %	Intégration globale
SEJ	50,00 %	Mise en équivalence
SDH	33,33 %	Mise en équivalence
Salam Gaz	20,00 %	Mise en équivalence
TEMRDA	100,00 %	Intégration globale

1. Activités et résultats des sociétés consolidées

L'activité du centre emplisseur de Gazber a généré un résultat net bénéficiaire de 14 672 k MAD.

L'activité du centre emplisseur d'Ouargaz a généré un résultat net bénéficiaire de 2 358 k MAD.

L'activité de gestion directe des stations-services de la Société par Mahatta a généré un résultat net bénéficiaire de 2 440 k MAD.

L'activité du dépôt de stockage de SEJ a généré un résultat net bénéficiaire de 4 413 k MAD.

L'activité du dépôt de stockage de SDH a généré un résultat net bénéficiaire 4 400 k MAD.

Les activités d'approvisionnement, logistique, stockage et transport, emplissage de gaz conditionné de Salam Gaz ont généré un résultat net bénéficiaire de 245 064 k MAD.

La société TEMRDA n'a pas eu d'activité en 2021. Son résultat net déficitaire s'élève à -2 252 k MAD

2. Résultats consolidés

Les comptes consolidés annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, établis conformément à la réglementation en vigueur, ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

Les chiffres significatifs de l'exercice en normes IFRS pour la Compagnie TotalEnergies Marketing Maroc sont les suivants :

En k MAD	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Total du bilan	8 003 846	6 838 233
Capitaux propres - part du groupe (Résultat inclus)	2 779 858	2 299 078
Chiffre d'affaires	12 869 752	8 823 944
Résultat opérationnel courant	1 310 666	762 931
Résultat net (part du groupe)	934 909	451 205

a. Ouargaz S.A.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, établis conformément à la réglementation en vigueur, ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

Les chiffres significatifs de l'exercice sont les suivants :

En k MAD	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Total du bilan	234 218	87 511
Capitaux propres (Résultat inclus)	23 229	20 871
Chiffre d'affaires	286 495	215 575
Résultat d'exploitation	3 752	- 1 885
Résultat financier	19	-405
Résultat net	2 358	- 3 876

b. Gazber S.A.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, établis conformément à la réglementation en vigueur, ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

Les chiffres significatifs de l'exercice sont les suivants :

En k MAD	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Total du bilan	461 087	303 173
Capitaux propres (Résultat inclus)	42 172	33 678
Chiffre d'affaires	844 940	623 148
Résultat d'exploitation	21 483	10 093
Résultat financier	1 124	464
Résultat net	14 672	6 178

c. Mahatta S.A.R.L.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, établis conformément à la réglementation en vigueur, ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

Les chiffres significatifs de l'exercice sont les suivants :

En k MAD	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Total du bilan	58 438	60 889
Capitaux propres (Résultat inclus)	2 560	2 070
Chiffre d'affaires	139 254	111 689
Résultat d'exploitation	3 830	3 137
Résultat financier	-491	-431
Résultat net	2 440	1 950

d. TEMRDA S.A.R.L.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, établis conformément à la réglementation en vigueur, ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

Les chiffres significatifs de l'exercice sont les suivants :

En k MAD	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Total du bilan	33 086	36 016
Capitaux propres (Résultat inclus)	25 233	27 485
Chiffre d'affaires	0	0
Résultat d'exploitation	-2 249	-2 249
Résultat financier	0	0
Résultat net	-2 252	-2 252

e. Salam Gaz S.A.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, établis conformément à la réglementation en vigueur, ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

Les chiffres significatifs de l'exercice sont les suivants :

En k MAD	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Total du bilan	3 601 127	2 391 552
Capitaux propres (Résultat inclus)	530 540	535 476
Chiffre d'affaires	4 320 010	3 286 240
Résultat d'exploitation	364 051	360 312
Résultat financier	20 320	23 783
Résultat net	245 064	258 013

f. SEJ S.A.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, établis conformément à la réglementation en vigueur, ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

Les chiffres significatifs de l'exercice sont les suivants :

En k MAD	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Total du bilan	106 843	110 802
Capitaux propres (Résultat inclus)	44 550	50 137
Chiffre d'affaires	60 973	60 047
Résultat d'exploitation	9 859	13 770
Résultat financier	- 2 265	- 2 450
Résultat net	4 413	7 351

g. SDH S.A.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, établis conformément à la réglementation en vigueur, ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

Les chiffres significatifs de l'exercice sont les suivants :

En k MAD	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Total du bilan	60 118	60 934
Capitaux propres (Résultat inclus)	53 084	57 684
Chiffre d'affaires	19 431	19 705
Résultat d'exploitation	4 404	4 401
Résultat financier	0	0
Résultat net	4 400	4 400

3. Formation du résultat distribuable des sociétés contrôlées et consolidées

a. Ouargaz S.A.

Déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes qui sont présentés font ressortir un bénéfice net de **2 358 k MAD**.

	En k MAD
Résultat net de l'exercice fiscal 2021	2 357 915,88
Dotation à la réserve légale	0,00
Report à nouveau de l'exercice clos au 31.12.2021	-13 719 049,71
Report déficitaire	- 11 361 133,83

Le Report déficitaire s'élève donc **-11 361 k MAD**, compte tenu d'un report à nouveau débiteur de **-13 719 k MAD** au 31 décembre 2021.

b. Gazber S.A.

Déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes qui sont présentés font ressortir un bénéfice de **14 672 k MAD**.

	En k MAD
Résultat net de l'exercice fiscal 2021	14 671 943,72
Dotation à la réserve légale	0,00
Report à nouveau de l'exercice clos au 31.12.2021	0,00
Bénéfice distribuable	14 671 943,72

Le bénéfice distribuable s'élève donc à **14 672 k MAD**, compte tenu de l'absence de report à nouveau au 31 décembre 2021 et du fait que la réserve légale est intégralement dotée.

c. Mahatta S.A.R.L.

Déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes qui sont présentés font ressortir un bénéfice de **2 440 k MAD**.

	En k MAD
Résultat net de l'exercice fiscal 2021	2 439 647,50
Dotation à la réserve légale	0,00
Report à nouveau de l'exercice clos au 31.12.2021	0,00
Bénéfice distribuable	2 439 647,50

Le bénéfice distribuable s'élève donc à **2 440 k MAD**, compte tenu de l'absence de report à nouveau au 31 décembre 2021 et du fait que la réserve légale est intégralement dotée.

d. TEMRDA S.A.R.L.

Déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes qui sont présentés font ressortir une perte nette de **2 252 k MAD**.

	En k MAD
Résultat net de l'exercice fiscal 2021	- 2 251 759,85
Dotation à la réserve légale	0,00
Report à nouveau de l'exercice clos au 31.12.2021	-4 815 298,76
Report déficitaire	-7 067 058,61

Le Report déficitaire s'élève donc à **-7 067 k MAD**, compte tenu d'un report à nouveau au 31 décembre 2021 de **-4 815 k MAD**.

e. Salam Gaz S.A.

Déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes qui sont présentés font ressortir un bénéfice de **245 064 k MAD**.

	En k MAD
Résultat net de l'exercice fiscal 2021	245 063 965,61
Dotation à la réserve légale	0,00
Report à nouveau de l'exercice clos au 31.12.2021	15 269 626,04
Bénéfice distribuable	260 333 591,65

Le bénéfice distribuable s'élève donc à **260 334 k MAD**, compte tenu d'un report à nouveau au 31 décembre 2021 de **15 270 k MAD** et du fait que la réserve légale est intégralement dotée.

f. SEJ S.A.

Déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes qui sont présentés font ressortir un bénéfice de **4 413 k MAD**.

	En k MAD
Résultat net de l'exercice fiscal 2021	4 412 579,97
Dotation à la réserve légale	220 629,00
Report à nouveau de l'exercice clos au 31.12.2021	8 580 091,68
Bénéfice distribuable	12 772 042,65

Le bénéfice distribuable s'élève donc à **12 772 k MAD** compte tenu d'un report à nouveau au 31 décembre 2021 de **8 580 k MAD** et du fait que la réserve légale n'est pas intégralement dotée.

g. SDH S.A.

Déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes qui sont présentés font ressortir un bénéfice de **4 400 k MAD**.

	En k MAD
Résultat net de l'exercice fiscal 2021	4 400 000,00
Dotation à la réserve légale	0,00
Report à nouveau de l'exercice clos au 31.12.2021	24 484 452,49
Bénéfice distribuable	28 884 452,49

Le bénéfice distribuable s'élève donc à **28 884 k MAD**, compte tenu d'un report à nouveau au 31 décembre 2021 de **24 484 k MAD** et du fait que la réserve légale est intégralement dotée.

4. Proposition d'affectation dudit résultat

a. Ouargaz S.A.

Le conseil d'administration de Ouargaz S.A. a proposé, en conséquence, d'affecter le bénéfice distribuable de l'exercice clos le 31 décembre 2021, de **- 11 361 k MAD**, au compte « report à nouveau ».

b. Gazber S.A.

Le conseil d'administration de Gazber S.A. a proposé, en conséquence, de fixer à **14 672 k MAD** le montant total des dividendes à répartir au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021. Le dividende serait payable le 30 septembre 2022 au plus tard.

c. Mahatta S.A.R.L.

Le gérant de Mahatta S.A.R.L. a proposé, en conséquence, de fixer à **2 440 k MAD** le montant total des dividendes à répartir au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021. Le dividende serait payable le 30 septembre 2022 au plus tard.

d. TEMRDA S.A.R.L.

Le gérant de TEMRDA S.A.R.L. a proposé, en conséquence, d'affecter le bénéfice distribuable de l'exercice clos le 31 décembre 2021, de **-7 067 k MAD**, au compte « report à nouveau ».

e. Salam Gaz S.A.

Le conseil d'administration de Salam Gaz S.A a proposé, en conséquence, de fixer à **48 000 000,00 MAD** le montant total des dividendes à répartir au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021. Le dividende serait payable le 30 septembre 2022 au plus tard.

f. SEJ S.A.

Le conseil d'administration de SEJ S.A. a proposé, en conséquence, d'affecter le bénéfice distribuable de l'exercice clos le 31 décembre 2021, de **12.772.042,65 MAD**, au compte « report à nouveau ».

g. SDH S.A.

Le conseil d'administration de SDH S.A a proposé, en conséquence, d'affecter le bénéfice distribuable de l'exercice clos le 31 décembre 2021, de **28.884.452,49 MAD**, au compte « report à nouveau ».

5. Analyse de la situation financière des sociétés contrôlées

Les sociétés du périmètre consolidé disposent de fonds propres qui leur permettent d'afficher une solidité financière vis-à-vis de leurs créanciers et partenaires.

6. Evolution prévisible et perspectives d'avenir des sociétés contrôlées

a. Ouargaz S.A., Gazber S.A., Mahatta S.A.R.L et TEMRDA S.A.R.L

Les sociétés Ouargaz, Gazber, TEMRDA et Mahatta doivent faire face en 2022 à un environnement de marché qui restera difficile et volatil. Dans ce contexte, la Société s'attachera à soutenir les relations de confiance avec ses clients et partenaires tout en poursuivant ses efforts de contrôle des frais afin de préserver sa rentabilité.

b. Salam Gaz S.A.

La société Salam Gaz a affiché un résultat net bénéficiaire en 2021 ce qui lui permet de distribuer du

dividende en 2022.

c. SEJ S.A.

La société SEJ, maintiendra ses efforts d'extension de ses capacités de stockage pour répondre aux besoins croissants de ses clients dans un contexte de libéralisation du secteur.

d. SDH S.A.

La société SDH a affiché un résultat net bénéficiaire en 2021 ce qui lui permet de distribuer du dividende en 2022.

7. La contribution des sociétés contrôlées dans le résultat de la Société

e. Ouargaz S.A.

Ouargaz n'a pas contribué dans le résultat de la Société 2021 au titre des dividendes perçus par la Société en 2021 puisque la société Ouargaz a enregistré une perte de -3 876 k MAD au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

f. Gazber S.A.

La contribution de Gazber dans le résultat de la Société 2021 s'élève à 6 178 k MAD correspondant aux dividendes perçus par la Société en 2021 pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 de Gazber.

g. Mahatta S.A.R.L.

La contribution de Mahatta dans le résultat de la Société 2021 s'élève à 1 950 k MAD correspondant aux dividendes perçus par la Société en 2021 pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 de Mahatta.

h. TEMRDA S.A.R.L.

TEMRDA n'a pas contribué dans le résultat de la Société 2021 au titre des dividendes perçus par la Société en 2021 puisque la société TEMRDA a enregistré une perte de -2 252 k MAD au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

i. Salam Gaz S.A.

La contribution de Salam Gaz dans le résultat de la Société 2021 s'élève à 50 000 k MAD correspondant aux dividendes perçus par la Société en 2021 pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 de Salam Gaz.

j. SEJ S.A.

La contribution de SEJ dans le résultat de la Société 2021 s'élève à 5 000 k MAD correspondant aux dividendes perçus par la Société en 2021 pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 de SEJ.

k. SDH S.A.

La contribution de SDH dans le résultat de la Société 2021 s'élève à 3 000 k MAD correspondant aux dividendes perçus par la Société en 2021 pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 de SDH.

Annexe IV

Liste des administrateurs au conseil d'administration au 31 décembre 2021

Administrateurs	Fin de mandat
Monsieur Olivier Van Parys, président du conseil	Durée de son mandat d'administrateur
Monsieur Jean Philippe Torres	Exercice 2024
Monsieur Tarik Moufaddal	Exercice 2024
TotalEnergies Marketing Afrique, représentée par Monsieur Olagoke Aluko	Exercice 2024
Monsieur Olivier Van Parys	Exercice 2022
Zahid International FZE, représentée par Monsieur Aladdin Riad Sami	Exercice 2021
Monsieur Zayd Mohamed Zahid	Exercice 2021
Madame May Helou	Exercice 2023
Monsieur Mohammed Fikrat, administrateur indépendant	Exercice 2021

LISTE DES COMMUNIQUES DE PRESSE PUBLIES AU COURS DE L'EXERCICE 2021

- **30 novembre 2021**, TotalEnergies Marketing Maroc communique ses indicateurs au 30 septembre 2021
- **9 novembre 2021**, Lancement de la 3ème édition du Challenge Startupper de l'Année par TotalEnergies Marketing Maroc
- **30 septembre 2021**, Résultats semestriels 2021 de TotalEnergies Marketing Maroc
- **20 septembre 2021**, Total Maroc change de dénomination sociale et devient TotalEnergies Marketing Maroc
- **01 septembre 2021**, TotalEnergies Marketing Maroc nomme un nouveau président de son Conseil d'administration
- **31 août 2021**, TotalEnergies Marketing Maroc communique ses indicateurs au 30 juin 2021
- **28 mai 2021**, Total se transforme et devient TotalEnergies
- **28 mai 2021**, Total Maroc communique ses indicateurs au 31 mars 2021
- **30 avril 2021**, Communication financière Total Maroc au 31 décembre 2020
- **18 mars 2021**, Total Maroc et la Fondation Sanady : main dans la main pour sensibiliser les jeunes à la sécurité routière
- **26 mars 2021**, Total Maroc - Résultats annuels 2020
- **26 février 2021**, Total Maroc communique ses indicateurs au 31 décembre 2020
- **10 février 2021**, Total Maroc : Résultats annuels 2020
- **20 janvier 2021**, Total lance un nouveau packaging pour ses lubrifiants au Maroc
- **12 janvier 2021**, Total Maroc est élu " Service Client de l'année" pour la 4ème année consécutive

ETAT DES HONORAIRES VERSES AUX CONTROLEURS DE COMPTES

En KMAD	Ernst & Young						FINACS						Total
	Montant par année			Pourcentage par année			Montant par année			Pourcentage par année			
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	2021	2020	2019	2021	2020	2019	2021	2020	2019	2021	2020	2019	
<i>TotalEnergies Marketing Maroc</i>	756	747	739	73%	72%	72%	220	220	220	86%	86%	86%	2 902
<i>Filiales</i>	286	286	286	27%	28%	28%							858

Autres diligences et prestations directement liées à la mission de commissariat aux comptes	2021	2020	2019	2021	2020	2019	2021	2020	2019	2021	2020	2019	Total
<i>TotalEnergies Marketing Maroc</i>							35	35	35	14%	14%	14%	105
<i>Filiales</i>													
Total Général	1 042	1 033	1 025				255	255	255				3 865



TotalEnergies Marketing Maroc

Rapport ESG 2021



TotalEnergies

SOMMAIRE

01	ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX	3
02	INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES	10
03	INFORMATIONS SOCIALES	13
04	GOUVERNANCE	16
05	PARTIES PRENANTES	22

À propos de ce rapport

Ce rapport décrit les politiques et réalisations environnementales, Sociales et la Gouvernance de la Compagnie TotalEnergies Marketing Maroc. Il contient les éléments d'information prévus par la circulaire de l'AMMC 03-19.

Périmètre du reporting ESG

Ce rapport consolide les performances de TotalEnergies Marketing Maroc en matière Environnementale, Sociale et de Gouvernance pour la période allant du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021.

Les informations publiées dans ce rapport sont conformes aux principes des normes de références :

- L'information financière consolidée a été préparée en conformité avec les normes comptables internationales adoptées au sein de l'Union Européenne au 1^{er} janvier 2021 et telles que publiées à cette même date.
- Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (*International Financial Reporting Standards*), les IAS (*International Accounting Standards*) et leurs interprétations SIC et IFRIC (*Standards Interpretations Committee et International Financial Reporting Interpretations Committee*).
- Le Reporting des données environnementales, sociales et sociétales est conforme aux exigences de la circulaire 03-19 de l'AMMC inspirées des standards de reporting internationaux.

Étude de la matérialité

Les thématiques prioritaires à traiter pour TotalEnergies Marketing Maroc ont été identifiées sur la base des exigences de la circulaire 03-19 de l'AMMC, d'une méthodologie de dialogue avec les parties prenantes tout en s'inspirant des standards de reporting internationaux, Il en ressort les enjeux et thématiques ci-dessous :

- Santé et sécurité au travail
- Respect de la valeur Sécurité
- Transition énergétique
- Développement durable de la planète
- Gouvernance de l'éthique,
- Déontologie et prévention de la corruption
- Relation clients
- Communication et relations sociales
- Pratiques anticoncurrentielles
- Dialogue des cultures et patrimoine
- Communautés locales
- La formation pour le développement des compétences
- Diversité des profils et des compétences et égalité des chances
- Développement du capital humain et promotion de la diversité
- Sécurité routière
- Education et insertion des jeunes
- Mobilité électrique
- Technologies photovoltaïques
- Climat Littoraux et Océans
- Gestion des facteurs environnementaux
- Protection de la Biodiversité
- Protection des ressources en eau
- Traitement et valorisation des déchets

Total Maroc change de dénomination sociale et devient TotalEnergies Marketing Maroc en 2021

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire de Total Maroc du 25 août 2021, les actionnaires ont acté le changement de dénomination sociale de la société qui devient TotalEnergies Marketing Maroc.

Cette décision fait suite au changement de nom de la maison-mère le 28 mai 2021 de Total SE en TotalEnergies SE, ancrant ainsi dans son identité sa stratégie de transformation en compagnie multi-énergies, engagée à produire et fournir des énergies toujours plus abordables, disponibles et propres. A l'occasion de son changement de nom, TotalEnergies s'est doté d'une nouvelle identité visuelle.

TotalEnergies est une compagnie multi-énergies qui s'engage pour fournir une énergie toujours plus abordable, plus propre, plus fiable et accessible au plus grand nombre. Plus d'énergies, moins d'émissions : tel est le double défi que nous devons relever aux côtés de nos clients, de nos parties prenantes et de toute la société afin de contribuer au développement durable de la planète et de faire face au défi climatique. Nous promovons les énergies renouvelables et décarbonées, produisons et commercialisons des carburants, du gaz naturel et de l'électricité. Nous investissons massivement dans le solaire et l'éolien pour intégrer d'ici 2030 le top 5 des producteurs d'énergies renouvelables

Au Maroc, TotalEnergies est parfaitement aligné sur la politique du Royaume en termes de mix énergétique. Nous ambitionnons être un partenaire privilégié au Maroc pour fournir des énergies toujours plus abordables, plus propres, plus fiable et accessible aux consommateurs marocains.

À propos de TotalEnergies

TotalEnergies est une compagnie multi-énergies mondiale de production et de fourniture d'énergies : pétrole et biocarburants, gaz naturel et gaz verts, renouvelables et électricité. Ses 105.000 collaborateurs s'engagent pour une énergie toujours plus abordable, plus propre, plus fiable et accessible au plus grand nombre. Présent dans plus de 130 pays, TotalEnergies inscrit le développement durable dans toutes ses dimensions au cœur de ses projets et opérations pour contribuer au bien-être des populations.

À propos de la branche Marketing & Services de TotalEnergies

La branche Marketing & Services de TotalEnergies propose à ses clients, professionnels et particuliers, une large gamme de produits et services multi-énergies — produits pétroliers, biocarburants, recharge pour véhicules électriques et services associés, gaz pour le transport routier et maritime — afin de les accompagner dans leur mobilité et la réduction de leur empreinte carbone. Nous accueillons chaque jour plus de 8 millions de clients dans nos quelque 16 000 stations-service à travers le monde. Quatrième acteur mondial du secteur des lubrifiants, nous élaborons et commercialisons des produits de haute performance pour l'automobile, l'industrie et la marine. Et pour toujours mieux répondre aux besoins de nos clients B2B, nous nous appuyons sur nos forces de vente, notre réseau logistique mondial et la diversité de notre offre. Présents dans 107 pays, nos 31 000 collaborateurs se mobilisent partout au plus près de l'ensemble de nos clients.

À propos de TotalEnergies Marketing Maroc

Présent au Maroc depuis plus de 90 ans, TotalEnergies Marketing Maroc est un acteur majeur sur l'ensemble du marché des produits pétroliers : réseau de stations-service, clients industriels, lubrifiants, aviation, GPL et logistique. Depuis son implantation dans le pays, la Compagnie a constamment accompagné le développement économique grâce à d'importants programmes d'investissements. Aujourd'hui, TotalEnergies Marketing Maroc génère près de 600 emplois directs et plus de 5 000 emplois indirects, commercialise 1,7 millions de tonnes de produits pétroliers et compte plus de 372 stations-service à travers tout le pays, dont dix autoroutières. Troisième acteur de la distribution de produits et services pétroliers dans le pays, elle détient une part de marché estimée à 15%.

Des principes d'action au cœur de notre modèle d'entreprise

Des principes d'action au cœur de notre modèle d'entreprise responsable (Code de conduite)

- La Sécurité est une de nos valeurs : Sécurité, excellence opérationnelle et développement durable vont de pair
- Le Respect de l'Autre est une de nos valeurs et le respect des droits humains une pierre angulaire de notre Code de Conduite
- La Zéro tolérance est la règle de conduite contre la corruption et la fraude
- La Transparence est la règle de conduite dans notre engagement avec la société quel que soit le sujet.

Ces principes d'action imposent également à l'ensemble des collaborateurs de TotalEnergies Marketing Maroc une conduite exemplaire. En priorité en matière de sécurité, sûreté, santé, environnement, intégrité sous toutes ses formes (notamment lutte contre la corruption, la fraude et les pratiques anticoncurrentielles) et droits humains.

C'est par une adhésion stricte de nos collaborateurs à ces valeurs et à cette ligne de conduite que notre Compagnie entend construire une croissance forte et durable pour nous-même et pour l'ensemble de nos parties prenantes. Nous concrétisons ainsi notre engagement en faveur d'une énergie meilleure.

L'année 2021 en chiffres



Notre business modèle

Réseau de stations-service

Avec 372 stations actives à fin 2021, TotalEnergies Marketing Maroc se réinvente chaque jour pour apporter une amélioration à la vie des gens, par la proximité et l'innovation, en proposant un bouquet de prestations : vente de carburants, services aux automobilistes (Total Wash, Carglass, TQAS...), boutiques, ainsi qu'une offre de restauration diversifiée (cafés « Bonjour », Tacos de Lyon, Starbucks, Dar Dyafa...).

Commerce Général

Pour ses partenaires industriels TotalEnergies Marketing Maroc propose des solutions innovantes axées sur la qualité des produits, l'intégrité des quantités livrées et la régularité du service. Elle assure des prises de commande 24 h/24 et 7 j/7 grâce à une plateforme sécurisée sur internet.

Activité GPL

TotalEnergies Marketing Maroc est présente dans l'activité GPL avec la vente de butane et de propane, aussi bien sous format conditionné que sous format vrac, avec les marques TotalEnergies Gaz, Saada Gaz et Atlas Gaz. Grâce à différentes filiales et participations, l'activité GPL de TotalEnergies Marketing Maroc est entièrement intégrée depuis l'approvisionnement jusqu'à la distribution, en passant par l'emplissage.

Activité lubrifiants

TotalEnergies Marketing Maroc distribue ses lubrifiants et produits d'entretien automobile sur plusieurs canaux et segments du marché, soit à travers son réseau de stations-service, soit à travers des distributeurs, ou encore directement à ses partenaires commerciaux et industriels tels que constructeurs automobiles, grandes industries nationales et internationales, et secteur public.

Grâce à son unité de fabrication des huiles située à Berrechid, TotalEnergies Marketing Maroc fabrique une gamme complète de lubrifiants sous les marques TotalEnergies et ELF,

Activité aviation

Concernant l'avitaillement des aéronefs, TotalEnergies Marketing Maroc détient 50% des installations de stockage et avitaillement de carburant aviation des huit aéroports au sud du Maroc.

Des engagements certifiés

Dans le cadre d'une démarche d'amélioration de la qualité de son management et de son impact sur l'environnement, TotalEnergies Marketing Maroc s'est vu remettre plusieurs certifications :

ISO 9001 2015 pour l'activité Logistique et Commercialisation du Carburant	ISO 9001 2015 pour l'activité Logistique et Commercialisation du GPL vrac	ISO 14001 2004 et ISO 9001 2008 pour le stockage, emplissage et les services associés au GPL conditionné
ISO 14001 2004 pour la fabrication des lubrifiants	ISO 14001 2004 et ISO 9001 2008 pour le stockage, emplissage et les services associés au GPL conditionné	

Élu pour la 5^{ème} fois consécutive

« TotalEnergies Marketing Maroc- Service Client de l'année »

C'est une 5e consécration pour TotalEnergies Marketing Maroc qui a été élu une nouvelle fois « Service Client de l'année Maroc 2022 ». Cette distinction a été décernée à TotalEnergies Marketing Maroc par le Baromètre Service Clients Maroc (BSCM), en reconnaissance de la qualité de son engagement continu et son sens de l'écoute des besoins et exigences de ses clients.

L'obtention de ce label est une fierté partagée par tous les collaborateurs de TotalEnergies Marketing Maroc, mais aussi avec tous nos partenaires du Royaume. La fierté d'une équipe soudée autour d'une volonté commune : servir au mieux nos clients, sur chacun de nos métiers.

Cette cinquième consécration intervient alors que la Compagnie a changé de nom et d'identité visuelle en 2021 pour porter une nouvelle ambition : devenir un acteur majeur de la transition énergétique, en investissant par exemple au Maroc pour la solarisation du réseau de stations-service et le développement de bornes de recharge pour véhicules hybrides et électriques.

Une démarche RSE en lien avec les objectifs de développement durable

Notre stratégie RSE vise un équilibre cohérent entre efficacité économique, équité sociale et préservation de l'environnement. C'est une démarche de performance globale qui requiert une implication managériale au plus haut niveau, un engagement au quotidien et une posture de progrès continu.

Nous avons retenu quatre enjeux sociétaux majeurs, qui recouvrent les actions de solidarité menées chaque jour dans le monde par nos sites, nos filiales et TotalEnergies Foundation :

 Sécurité routière	 Education et insertion des jeunes	 Climat Littoraux et Océans	 Dialogue des culture et patrimoine
---	---	--	--

La sécurité routière

Charte «Coalition Marocaine de Sécurité Routière»

A l'initiative de « *TotalEnergies Foundation* », de la « Fédération Routière Internationale » et avec la participation active de TotalEnergies Marketing Maroc, le 20 décembre 2021, s'est tenue la cérémonie de signature de la charte pour la création de la 1^{ère} Coalition Marocaine de Sécurité Routière et ce, en présence de dirigeants de plusieurs grandes entreprises clientes et membres fondatrices avec TotalEnergies Marketing Maroc.

Cette initiative entre toutes les parties prenantes, et en collaboration avec les institutions internationales, les ONG et les autorités locales, est une première étape pour mener des actions concrètes sur la sécurité routière et essayer de réduire les accidents de la route.

Programme VIA

Parce que sensibiliser aujourd'hui les jeunes à la sécurité routière, c'est contribuer à sauver des vies demain, TotalEnergies Marketing Maroc et la fondation Sanady ont signé un partenariat en décembre 2020 pour déployer sur trois ans un important programme d'éducation à la sécurité routière dénommé « VIA », destiné aux collégiens et lycéens âgés de 10 à 18 ans.

Ce partenariat s'inscrit dans le cadre des actions de *TotalEnergies Foundation* en faveur de la sécurité routière, qui vise à sensibiliser sur le sujet partout où la Compagnie est implantée. Le programme VIA créé en 2018 est actuellement déployé dans neuf pays, répartis sur trois continents et a pour objectif de toucher 100 000 jeunes sur une période de trois ans. TotalEnergies Marketing Maroc est l'une des premières filiales de la Compagnie TotalEnergies en Afrique à mettre en œuvre ce programme.

Le projet s'articule autour d'interventions dans 14 écoles auprès de 1 200 élèves. Grâce à son format pédagogique, participatif et innovant, il met les jeunes en situation réelle, pour leur permettre d'adopter les bons gestes et les rendre acteurs de leur propre sécurité.

Éducation et insertion des jeunes

TotalEnergies Marketing Maroc contribue à soutenir la jeunesse, en particulier les jeunes qui grandissent dans un contexte économique, social ou familial sensible qui les prive d'éducation, de savoir-être, de sécurité, d'accès au sport ou à la culture.

Et souhaite par l'intermédiaire des programmes initiés, soutenir leur épanouissement personnel et professionnel, fournir des outils qui leur permettront de se réaliser et de s'engager sur la voie de l'autonomie, insuffler l'envie d'apprendre et d'entreprendre pour devenir des hommes et des femmes responsables, acteurs de leur avenir.

Consolidation du programme TPA

Le programme TPA « TotalEnergies Professeurs Associés » a pour objectif la promotion des relations entre le monde pétrolier et les universités ou les grandes écoles grâce à des présentations techniques ou économiques dispensées par des professeurs ou experts issus de la TotalEnergiesFoundation.

Les partenariats avec l'Université Internationale de Rabat, l'école Mohammedia des Ingénieurs, l'Ecole des Mines et la Faculté de Ain Seba répondent à la double nécessité pour TotalEnergies Marketing Maroc de contribuer à l'éducation au Maroc et d'anticiper ses besoins en termes de ressources humaines en privilégiant le recours aux compétences locales.

3^{ème} édition du Challenge Startupper de l'Année par TotalEnergies

Après le succès des deux premières éditions, TotalEnergies renouvelle le Challenge Startupper de l'Année dans 32 pays du continent africain. Lors de la précédente édition au Maroc, TotalEnergies Marketing Maroc avait récompensé trois jeunes créateurs d'entreprise. Au-delà de l'esprit entrepreneurial, cette 3^{ème} édition du Challenge Startupper de l'Année réaffirme la volonté de TotalEnergies de soutenir le développement socio-économique des pays dans lesquels la Compagnie est implantée en Afrique. Il contribue localement au renforcement du tissu social, à travers l'appui apporté aux entrepreneurs et entrepreneuses les plus innovants, dans la réalisation de leur projet.

Pour cette édition, le Challenge Startupper de l'Année par TotalEnergies soutiendra et récompensera de jeunes entrepreneurs marocains entre 18 et 35 ans, ayant : soit un projet de création d'entreprise, soit une startup de moins de trois ans,

quel que soit le secteur d'activité. Un jury local composé d'experts, de personnes issues du monde des startups, de responsables d'entreprises, d'acteurs locaux du Développement Durable et de responsables de TotalEnergies Marketing Maroc sélectionnera trois lauréats.

La lauréate « meilleure entrepreneuse » est une nouveauté pour cette 3^{ème} édition, dans le but affirmé d'encourager tout particulièrement l'entrepreneuriat féminin. Chaque lauréat deviendra « Startupper de l'Année par TotalEnergies » et bénéficiera d'une dotation financière, d'un accompagnement personnalisé et d'une campagne médias pour donner de la visibilité à son projet.

Les projets seront évalués au regard de trois critères :

- Leur réponse aux enjeux du Développement Durable ;
- Leur caractère innovant ;
- Leur faisabilité et leur potentiel de développement.

Formation UM6P

En 2021, TotalEnergies Marketing Maroc a lancé une journée de formation sous le thème de « La transition énergétique et le changement climatique ». Cette journée a vu la participation des étudiants de la prestigieuse université Mohammed VI polytechnique.

Dialogue des cultures et patrimoine

TotalEnergies Marketing Maroc continue à soutenir les associations caritatives

A travers la Fondation Ténor pour la culture. Le programme Mazaya permet la prise en charge du cursus étudiant et musical d'étudiant issu de milieu défavorisé.

En matière de solidarité TotalEnergies Marketing Maroc soutient l'association Mama Sultana afin de fournir une Aide et un soutien aux enfants abandonnés.

Inauguration du BIBLIOTOBISS

Le Bibliotobiss est un espace culturel et multimédia itinérant, composé d'une bibliothèque, d'un espace numérique et multimédia, d'un espace Micro-folies, d'un musée numérique et d'un espace cinéma. Il sillonnera le Maroc et ira à la rencontre des populations rurales et péri-urbaines.

Opérationnel durant toute l'année, le Bibliotobiss fait halte pendant deux ou trois semaines dans chacune des 12 régions du Royaume et notamment dans certaines de nos stations-services pour favoriser l'accès à la culture pour tous et l'éducation et l'insertion des jeunes publics, ce qui s'inscrit dans l'un des axes de TotalEnergies Foundation.

Programme Action

Le programme d'engagement solidaire des collaborateurs de TotalEnergies donne à chacun le temps et les moyens d'agir davantage en faveur de l'intérêt général.

Le programme Action! permet à tous les employés de consacrer jusqu'à trois jours par an de leur temps de travail à des missions de bénévolat.

Climat Littoraux et Océans

TotalEnergies Marketing Maroc s'attache à mener des actions bénéfiques aux territoires d'ancrage de la Compagnie et aux communautés qui les font vivre. Participer à la préservation des littoraux et des océans s'inscrit dans cette approche.

En réponse aux enjeux climat, TotalEnergies baisse régulièrement l'intensité carbone de son mix énergétique. Au-delà, nous soutenons des projets pour la préservation des écosystèmes notamment :

- La collecte des huiles usées dans le réseau de stations-service et incinération dans des installations agréées,
- La solarisation de nos stations-service,
- L'installation de séparateurs de carburant et des eaux usées,
- La mise en place de plusieurs bornes électriques au sein des stations-service du réseau TotalEnergies Marketing Maroc,
- La mise en place de panneaux solaires dans des maisons d'accueil des enfants de SOS VILLAGE...

Des informations complémentaires sur la responsabilité sociale et sociétale de TotalEnergies Marketing Maroc peuvent être consultées sur le site Internet de la société : <https://totalenergies.ma/>

02 INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

Notre ambition - Être un acteur majeur de la transition énergétique

En affirmant son ambition d'être un acteur majeur de la transition énergétique et d'atteindre la neutralité carbone nette à horizon 2050, ensemble avec la société, TotalEnergies s'engage à faire évoluer en profondeur ses productions et ses ventes, tout en continuant à répondre aux besoins en énergie des populations en croissance. La Compagnie se développe sur une large gamme d'énergies de manière intégrée (de la production à la distribution au client final) afin de décarboner son offre et dégager un avantage compétitif créateur de valeur à long terme pour ses actionnaires et parties prenantes, gage de pérennité de l'entreprise.

Être un acteur majeur de la transition énergétique | [TotalEnergies.com](https://totalenergies.com)

Relever le défi climatique | [TotalEnergies.com](https://totalenergies.com)

Réinventer l'énergie | [TotalEnergies.com](https://totalenergies.com)

Le rapport climat de la Compagnie peut être consulté sur le site Internet <https://totalenergies.com/fr>

TotalEnergies Marketing Maroc contribue à l'ambition de la compagnie TotalEnergies d'être un acteur majeur de la transition énergétique

TotalEnergies Marketing Maroc contribue à l'ambition de la Compagnie TotalEnergies d'être un acteur de la transition énergétique et s'engage à construire des stations-service éco-responsables, à promouvoir une utilisation efficace et maîtrisée des sources d'énergie et à réduire ses émissions de composé organique volatil dans ses dépôts.

Solarisation de nos stations

TotalEnergies a l'ambition de devenir l'un des 5 premiers producteurs mondiaux d'électricité renouvelable (éolien et solaire). La filiale marocaine de TotalEnergies a intégré les technologies photovoltaïques à ses stations-service en étant la première compagnie pétrolière au Maroc à solariser un auvent.

En 2019 TotalEnergies a inauguré sa 1 000e station-service solarisée. La mise en service des équipements solaires sur les toitures de la station TotalEnergies Palmeraie à Marrakech au Maroc a marqué une étape symbolique dans le déroulement du projet mondial de solarisation des stations-service du réseau de la Compagnie, lancé fin 2016.

En 2021, TotalEnergies Marketing Maroc poursuit le développement des énergies renouvelables à travers la construction stations éco-responsable. Au 31 décembre 2021 :

96
stations
sont solarisées

30%
de la consommation
d'énergie est couverte

Installation des bornes de recharge pour véhicules électriques

Face au développement rapide de l'ère de la mobilité électrique au Maroc, TotalEnergies Marketing Maroc a lancé un projet d'équipement de ses stations autoroutières en bornes de recharge de véhicules électriques.

Chaque borne permet la recharge simultanée de 1 à 2 véhicules avec des puissances de charge allant de 22 à 50kW. Toutes les stations de recharge sont équipées d'une à trois prises qui permettent d'assurer une autonomie suffisante (jusqu'à 80% d'autonomie).

Au 31 décembre 2021, 17 stations sont équipées d'au moins une borne de recharge pour véhicules électriques.

17
stations sont équipées de bornes de recharge électrique

Jusqu'à 80%
d'autonomie

Des puissances de charge allant à
50kW

TotalEnergies Marketing Maroc - acteur exigeant dans la gestion des facteurs environnementaux

TotalEnergies Marketing Maroc traite les facteurs environnementaux avec le plus haut degré d'exigence. Cette démarche de progrès est non seulement un prérequis pour mener nos opérations, mais aussi un avantage concurrentiel. C'est également une source de fierté pour tous les collaborateurs et un engagement fort envers nos parties prenantes.

Des dispositifs innovants pour prévenir les impacts environnementaux liés à ses activités

TotalEnergies Marketing Maroc continue de réduire les impacts environnementaux liés à ses activités.

Valorisation des déchets - collecte des huiles usagées dans ses stations-service et chez ses clients B2B

TotalEnergies Marketing Maroc propose à ses clients un service de récupération des huiles usées. La collecte des huiles usagées auprès des stations-service de TotalEnergies Marketing Maroc et certains clients s'inscrit dans une logique de développement durable. Leur utilisation contribue à la préservation des ressources naturelles et permet une élimination des déchets dans de bonnes conditions pour l'environnement et dans le respect de la réglementation en vigueur.

Préservation et protection des ressources en eau par l'utilisation d'eau recyclée

L'expérience spécifique de TotalEnergies Marketing Maroc dans le recyclage des eaux a conduit à la détermination des caractéristiques typiques et distinctifs, ayant permis à la mise en place des meilleurs systèmes de traitement des eaux.

Prévention des pollutions des eaux et des surfaces

Grâce à l'installation de cuves de carburant à double paroi ou stratifiées avec limiteurs de remplissage et détecteurs de fuites dans le cadre de la construction ou la rénovation de nos stations-service.

Généralisation du télé-jaugeage des cuves de carburant sur notre réseau de stations-service

Cette méthode de suivi de stocks offre une multitude d'avantages tant du point de vue suivi des stocks en station que du point de vue prévention environnementale.

LES GRANDES LIGNES DE LA POLITIQUE RH :

TotalEnergies Marketing Maroc privilégie la diversité des profils et des compétences

La politique de recrutement de TotalEnergies Marketing Maroc vise à acquérir de nouveaux talents en vue d'accompagner l'évolution de l'entreprise et assurer un développement pérenne de ses activités.

Pour accompagner son développement, TotalEnergies Marketing Maroc privilégie la diversité des profils et des compétences. Tout en encourageant l'esprit d'équipe, la politique des Ressources Humaines veille à révéler les talents en donnant à chacun les clés de sa réussite au sein de la société.

Durant les trois derniers exercices, TotalEnergies Marketing Maroc a recruté 59 collaborateurs dont 31% de femmes, contre 51 départs.

Rémunération à un niveau compétitif et motivant

Notre politique de rémunération est fondée sur les principaux piliers suivants :

- Rémunérer à un niveau compétitif et motivant : La rémunération combine des éléments fixes et variables, individuels et collectifs, immédiats et différés sur la base de la performance personnelle et de critères économiques.
- Rémunérer avec équité : Les responsabilités exercées et les performances doivent être appréciées avec équité. Pour ce faire TotalEnergies Marketing Maroc a mis en place des outils tels que l'évaluation des postes et l'Entretien Individuel Annuel.

En plus du salaire de base, la rémunération au sein de TotalEnergies Marketing Maroc est globale, elle comprend des éléments de rémunération variables (bonus/part variable, éventuelles primes, actionnariat salarié...) et des avantages sociaux (retraite, prévoyance...).

Gestion des carrières :

Une fonction de « développeur de talent » a été mise en place en 2019 pour renforcer l'accompagnement auprès de chaque collaborateur sur son développement professionnel et pour apporter un support dédié et individualisé lui permettant de devenir acteur de son évolution de carrière.

La formation pour le développement des compétences

Notre politique de formation poursuit les objectifs suivants :

- La sécurité est un de nos piliers : un parcours de formation obligatoire est défini en fonction de chaque poste permettant d'avoir les formations indispensables pour la tenue des postes. Cette formation concerne aussi toute nouvelle recrue qui se voit, dès le premier jour, bénéficier d'un parcours de formation et d'intégration Sécurité.
- Poursuite de l'effort de formation aux différents collaborateurs de TotalEnergies Marketing Maroc nécessaires à l'exercice de leur métier, afin d'atteindre les objectifs fixés dans la feuille de route de TotalEnergies Marketing Maroc :
 - Développement de l'innovation et du digital,
 - Développement de la transversalité des collaborateurs par des formations de développement des compétences (développement personnel et d'évolution professionnelle),
 - Maintien du focus sur les formations en management.

Le nombre de salariés formés au titre de l'exercice 2021 est de 254 collaborateurs pour un budget de 2 MMAD.

La santé et la sécurité de nos collaborateurs

TotalEnergies Marketing Maroc assure la promotion de la santé individuelle et collective auprès de ses salariés. La prévention, la sensibilisation, l'écoute et l'intervention sont assurées par des campagnes ciblées (vaccination, dépistage, visites médicales annuelles...).

Mesures prises pour l'égalité entre les femmes et les hommes

2021 | 2020 | 2019

TotalEnergies Marketing Maroc assure la mise en place :

- Des process garantissent le respect de l'équité de traitement pour tous, notamment dans les actions de Recrutement, Évaluation, Accès aux formations, Mobilité, Promotion, Rémunération et Conditions de travail ;
- Des communications, guides, et outils de suivi.

TotalEnergies Marketing Maroc développe les compétences et les carrières de ses collaborateurs en excluant toute discrimination.

Le réseau TWICE de TotalEnergies, contribue autrement à la mixité

En complément des RH et du management, TotalEnergies a mis en place le réseau TWICE « TotalEnergies Women's Initiative for Communication and Exchange » qui œuvre depuis plus de 15 ans à faire progresser la mixité au sein de la Compagnie, à soutenir les femmes et à leur donner des clés pour leur développement professionnel pour qu'elles prennent toute leur place au sein de la compagnie et contribuer ainsi à sa performance.

Le réseau TWICE s'appuie sur une formidable communauté locale et mondiale, bienveillante et solidaire forte de plusieurs milliers de collègues, des femmes et des hommes qui s'y impliquent dans plus de 50 réseaux locaux.

TWICE propose des ateliers, des témoignages de parcours, des partages d'expérience, du mentoring, de nouvelles opportunités de rencontres et d'inspiration dans un cadre d'écoute et de soutien mutuel qui apportent des solutions concrètes et des réponses aux femmes.

Développement du capital humain et promotion de la diversité

TotalEnergies Marketing Maroc génère près de 600 emplois directs dont près de 20% de femmes et plus de 5 000 emplois indirects.

Effectif par branche	2021 2020 2019		
	TotalEnergies Marketing Maroc	319	312
Gazber	69	61	61
Ouargaz	34	28	32
Mahatta	162	160	161
Total général	584	561	572

Répartition par type de contrat	2021 2020 2019			
	CDI	97%	98%	98%
	CDD	2%	1%	1%
Stagiaire ANAPEC	1%	1%	1%	

Répartition par catégorie	2021 2020 2019			
	Ingénieurs et cadres	36%	34%	33%
	Agents de maîtrise	16%	17%	16%
Autres	48%	48%	49%	

Répartition par ancienneté	2021 2020 2019			
	[0 - 15]	59%	46%	54%
	[15 - 25]	32%	41%	35%
[>25]	9%	13%	12%	

Le respect et la communication au cœur des relations sociales

La liberté d'association syndicale est un droit chez TotalEnergies Marketing Maroc. Pour maintenir de façon pérenne un climat professionnel serein, TotalEnergies Marketing Maroc privilégie un dialogue continu de qualité avec ses partenaires sociaux. TotalEnergies Marketing Maroc dispose de 46 délégués titulaires et suppléants pour zéro jour de grève et zéro litige social.

Organes de gouvernance

Garants de la bonne marche de la Société et de la concrétisation des orientations stratégiques de ses activités commerciales, les organes de gouvernance de la Société assurent le respect des valeurs de Sécurité, de Respect de l'Autre, d'Esprit Pionnier, de la Force de la Solidarité et du Goût de la Performance. Ces organes se déclinent comme suit au 31 décembre 2021 :

Assemblée générale

Une assemblée générale ordinaire d'approbation des comptes est réunie tous les ans, dans les six premiers mois qui suivent la date de clôture de l'exercice social, soit au plus tard le 30 juin de chaque année.

L'assemblée générale ordinaire statue sur toutes les questions d'ordre ordinaire telles que prévues par la loi et ses statuts qui ne relèvent pas de la compétence de l'assemblée générale extraordinaire.

Un conseil d'administration engagé et mobilisé, au service de l'ambition TotalEnergies

Le conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées générales d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui le concernent. Il autorise les sûretés émises par la Société, les conventions réglementées à conclure et la cession des biens immobiliers. Il convoque l'assemblée générale et en fixe son ordre du jour.

Administrateurs	Fonction	Nomination / Renouvellement	Fin de mandat
Monsieur Olivier Van Parys, président du conseil	Président du conseil d'administration	Conseil d'administration du 21/12/2021	Durée de son mandat d'administrateur
Monsieur Olivier Van Parys	Administrateur	Cooptation par le Conseil d'administration du 21/12/2021	Exercice 2022
Monsieur Abdesslam Rhimi	Administrateur	Cooptation par le Conseil d'administration du 15/03/2022	Exercice 2024
TotalEnergies Marketing Afrique, représentée par Madame Elodie Luce	Administrateur	Assemblée générale ordinaire du 02/05/2019	Exercice 2024
Monsieur Jean Philippe Torres	Administrateur	Cooptation par le conseil d'administration du 15/07/2021	Exercice 2024
Zahid International FZE, représentée par Monsieur Aladdin Riad Sami	Administrateur	Conseil d'administration du 15/03/2022	Exercice 2023
Monsieur Zayd Mohamed Zahid	Administrateur	Conseil d'administration du 15/03/2022	Exercice 2023
Madame May Helou	Administrateur	Cooptation par le conseil d'administration du 09/12/2020	Exercice 2023
Monsieur Mohammed Fikrat	Administrateur indépendant	Conseil d'administration du 15/03/2022	Exercice 2023

Le conseil d'administration reflète une diversité et une complémentarité d'expériences, d'expertises, de nationalités et de culture, nécessaires pour tenir compte des intérêts de l'ensemble des actionnaires et des parties prenantes de TotalEnergies Marketing Maroc.

Administrateurs indépendants

Afin de se conformer aux nouvelles exigences légales de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes, l'assemblée générale ordinaire de la Société ayant approuvé les comptes 2019 le 5 juin 2020 a nommé, sur proposition du conseil d'administration de la Société du 25 mars 2020, deux administrateurs indépendants, pour une durée de deux ans.

Les administrateurs indépendants sont sélectionnés par le conseil d'administration en examinant leur indépendance. Le conseil ainsi que les actionnaires de TotalEnergies Marketing Maroc considère qu'ils sont indépendants dès lors qu'ils n'entretiennent aucune relation de quelque nature que ce soit avec la Société, son groupe ou sa direction qui puisse compromettre l'exercice de leur liberté de juger. Cette appréciation s'est appuyée pour chaque administrateur indépendant sur les critères d'indépendance afin qu'ils soient indépendants d'esprit et de caractère.

Le mandat d'un administrateur indépendant a été renouvelé en date du 15 mars 2022 pour une durée de deux années. Le 2^{ème} administrateur indépendant ayant démissionné, son remplacement devra intervenir prochainement.

Les incompatibilités

Les administrateurs indépendants seront soumis aux conditions de capacité et aux règles d'incompatibilité prévues par la loi sur la société anonyme, à savoir :

- L'exercice de certaines activités est incompatible avec celui des fonctions d'administrateur, notamment concernant les fonctionnaires, la fonction publique ;
- Les commissaires aux comptes ne peuvent pas être nommés administrateurs des sociétés qu'ils contrôlent, moins de cinq années après la cessation de leurs fonctions ;
- Certaines condamnations pénales impliquent des incapacités entraînant l'interdiction d'être administrateur.

Profil et compétences requises

Les administrateurs indépendants devront également jouir de la compétence juridique, financière et comptable, de l'expérience professionnelle de l'administrateur, ainsi que les autres qualités de force de caractère, de bonne connaissance de l'entreprise et de son environnement, de loyauté (agir dans l'intérêt social) et d'honnêteté, de prudence et de diligence, de transparence, de respect de la confidentialité...

Nombre de mandats par administrateur

Au sein de la Société, il n'existe aucune limitation légale ou statutaire du nombre de mandats par administrateur.

Assiduités aux séances du conseil

Le conseil d'administration de la Société s'est réuni quatre fois au cours de l'exercice 2021. L'assiduité aux séances du conseil s'est située entre 75% et 100% comme suit :

Date de séances	Nombre d'administrateurs présents ou représentés	Nombre d'administrateurs au total
25/03/2021	8	8
15/07/2021	6	8
27/09/2021	7	8
21/12/2021	7	8

Rémunération des administrateurs

Conformément à la loi, les conditions de rémunération des administrateurs sont arrêtées par le conseil d'administration dans la limitation du montant global maximum de jetons de présence autorisé par l'assemblée générale ordinaire. Au titre de l'exercice 2021, les administrateurs indépendants du conseil d'administration de TotalEnergies Marketing Maroc ont perçu en cette qualité une rémunération préalablement décidée par l'assemblée générale ordinaire de la Société le 5 juin 2020 et arrêtée par le conseil d'administration du 21 décembre 2021.

Évaluation

Les règles de fonctionnement du conseil d'administration sont fixées dans son règlement intérieur arrêté par le conseil d'administration du 18 décembre 2017. Ce règlement intérieur précise la mission du conseil d'administration et ses règles de fonctionnement et d'organisation de ses travaux.

Le règlement intérieur précise les règles de prévention de conflits d'intérêts des administrateurs. Dans l'exercice du mandat qui lui est confié, chaque administrateur agit indépendamment de tout intérêt autre que l'intérêt social de l'entreprise. Chaque administrateur est tenu d'informer le président de toute situation le concernant susceptible de créer un conflit d'intérêts avec la Société et de prendre toute décision de nature à résoudre cette difficulté dans le cadre de la législation applicable. Un conflit d'intérêts est une situation où les intérêts de la Société sont en conflit, direct ou indirect, avec les intérêts personnels d'un administrateur. Conformément à ce règlement intérieur, chaque administrateur notifie chaque année au président du conseil d'administration l'absence d'un conflit d'intérêt et dès qu'il en a connaissance l'existence d'un conflit d'intérêt.

Rémunération des dirigeants

(enveloppe globale, stock-options par dirigeant, avantage en nature)

En MMAD	2021	2020
Rémunérations globales y compris les charges patronales	24	24

Direction générale

La Société est dotée d'une gouvernance dualiste en la présence d'un président du conseil d'administration et d'un directeur général.

Le conseil d'administration du 15 mars 2022 a nommé Monsieur Abdesslam Rhimi au poste de directeur général à compter du 15 mars 2022 pour la durée de son mandat d'administrateur, conformément aux Statuts. Il a conformément à la loi tous les pouvoirs pour engager la Société à l'exception de ce qui relève de la compétence du conseil d'administration telle que prévue par la loi 17-95 relative à la société anonyme.

Comité audit

Le comité d'audit de la Société a été créé par le conseil d'administration du 15 décembre 2015.

Le comité d'audit au sein de la Société assure :

- Le suivi de l'élaboration de l'information destinée aux actionnaires, au public et à l'Autorité marocaine du marché des capitaux,
- Le suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne, d'audit interne et de gestion des risques liés à la société,
- Le suivi du contrôle légal des comptes sociaux et des comptes consolidés,
- L'examen et le suivi de l'indépendance des commissaires aux comptes,
- L'émission de recommandation à l'assemblée générale sur les commissaires aux comptes dont la désignation est proposée,
- Tout en rendant compte régulièrement au conseil d'administration de ses missions.

La composition du comité d'audit de la Société au 31 décembre 2021 se décline comme suit :

Membre du comité	Fonction	Nomination Renouvellement
Monsieur Aladdin Riad Sami	Président du comité d'audit	15 décembre 2015
Monsieur Olagoke Aluko	Membre du comité d'audit	27 septembre 2021
Madame May Helou	Membre du comité d'audit	27 septembre 2021
Monsieur Mohammed Fikrat, administrateur indépendant	Membre du comité d'audit	7 septembre 2020

Madame Edith Yoriko Atsumi-Sarno, assurant les fonctions de secrétaire du comité d'audit de la Société.

Le règlement intérieur du conseil d'administration de la Société a été mis à jour à la suite de :

- La démission de Madame Sophie Audic en qualité d'administrateur et de membre du comité d'audit de la Société le 27 septembre 2021,
- La démission de Monsieur Wilfried Konde du comité d'audit le 27 septembre 2021 ;
- La nomination de Madame May Helou en qualité de membre du comité d'audit de la Société lors du conseil d'administration du 27 septembre 2021 ;
- La nomination de Monsieur Olagoke Aluko, en qualité de membre du comité d'audit de la Société lors du conseil d'administration du 27 septembre 2021.

Une relation avec nos actionnaires fondée sur la confiance

Nos actionnaires sont nos partenaires vitaux. Chez TotalEnergies Marketing Maroc, nous leur fournissons donc une information financière précise, régulière et transparente. Mais pas seulement. Nous pensons que pour mériter la confiance de nos actionnaires, nous nous devons d'entretenir une communication fidèle et régulière à travers divers canaux de communication :

- Communiqués de presses réguliers sur les éléments importants relatifs à l'activité de la Société et sur les informations privilégiées pouvant avoir un impact sur le cours de bourse de la Société,
- Avis de réunion des actionnaires en assemblée générale,
- Texte et exposé des motifs des projets de résolutions présentés par le conseil d'administration,
- Projet d'affectation des résultats proposé par le conseil d'administration,
- Liste des administrateurs au conseil d'administration,
- Nombre total des droits de vote disponibles pour chaque catégorie d'actions et nombre de chaque catégorie d'actions composant le capital social de la Société,
- Inventaire, des états de synthèse de l'exercice écoulé, arrêtés par le conseil d'administration,
- Rapport de gestion du conseil d'administration,
- Rapport général et spécial des commissaires aux comptes soumis à l'assemblée,
- Liste des convention libres et réglementées,
- Résultat des votes des résolutions soumises à l'assemblée générale.

Dans l'intérêt du renforcement de la bonne gouvernance au sein de TotalEnergies Marketing Maroc, une importance particulière est accordée au respect des règles de parité et d'égalité entre actionnaires.

Éthique, déontologie et prévention de la corruption

Une tolérance zéro pour ce qui concerne la fraude sous toutes ses formes

Le Respect de l'Autre est une valeur cardinale chez TotalEnergies Marketing Maroc, il est au cœur de notre Ethique collective, de notre façon de faire vivre l'Exemplarité. Le Respect de l'Autre va de pair avec l'honnêteté, une intégrité sans faille, et par conséquent le rejet de toute forme de corruption et de fraude.

Nous prôtons la tolérance zéro pour ce qui concerne la fraude sous toutes ses formes et tout particulièrement la corruption, le trafic d'influence ou encore les manquements au droit de la concurrence.

TotalEnergies Marketing Maroc engage de nombreuses actions pour prévenir la corruption :

Mise en place d'un programme de conformité au sein de TEMM et de ses filiales actives à 100%

Sensibilisation et formations des salariés et des nouvelles recrues

Nomination d'un responsable conformité qui s'occupe du respect des procédures conformité dans le cadre des activités TotalEnergies Marketing Maroc

Partage des retours sur expériences

Reporting semestriel sur les actions menées et les cas identifiés au niveau des filiales

Au titre de l'exercice 2021, aucun incident de corruption n'a été constaté au sein de TotalEnergies Marketing Maroc.

Déontologie boursière

TotalEnergies Marketing Maroc veille à l'observation des règles de conduite par les initiés permanents et occasionnels dans la gestion des risques liés à la détention, à la divulgation ou à l'exploitation éventuelle d'informations privilégiées. C'est dans cet esprit que depuis son introduction en bourse en 2015, plusieurs actions ont été mises en place :

Nomination du responsable de la déontologie qui veille au respect des stipulations du Code de la Déontologie et rédaction du code de déontologie boursière

Formation des nouvelles recrues à la déontologie boursière et aux principales infractions boursières

Mise en place des listes d'initiés permanents et occasionnels et rappel aux initiés des périodes d'abstention deux fois par an, un premier rappel avant le 1^{er} juin 2021 et un 2nd rappel avant le 1^{er} décembre 2021

Sensibilisation des salariés aux règles déontologiques relatives à l'utilisation de l'Information Privilégiée par le responsable de la déontologie

Déclaration de toute opération sur les titres de TotalEnergies Marketing Maroc par les salariés au responsable de la conformité

Accès aux Informations privilégiées limité aux seules personnes dont les fonctions le justifient

Publication dans les meilleurs délais de toute Information Importante qui concerne directement TotalEnergies Marketing Maroc dès qu'il y en a connaissance

Éthique : notre engagement pour une conduite exemplaire

Pour TotalEnergies Marketing Maroc, respecter l'environnement dans lequel il évolue et répondre aux attentes de ses parties prenantes sont le gage d'une croissance durable et responsable. Depuis 2001, le Comité d'Éthique est chargé de veiller à la mise en œuvre de notre Code de conduite. Il a aussi et surtout un rôle d'écoute, de soutien et de conseil aux collaborateurs ainsi qu'aux parties prenantes de notre Société. Le Comité peut être sollicité pour poser une question ou demander un conseil relatif à l'application ou au respect du Code de conduite, rapporter tout fait présentant des risques sérieux dans les domaines de la corruption, de la fraude, des pratiques anticoncurrentielles, des discriminations, du harcèlement au travail, de la santé, l'hygiène et la sécurité au travail, ainsi que la protection de l'environnement.

Le dialogue avec nos parties prenantes - une dimension essentielle de la conduite responsable de nos activités

TotalEnergies Marketing Maroc considère le dialogue avec ses parties prenantes internes et externes comme une dimension essentielle de la conduite responsable de ses activités et de la prise en compte des enjeux long terme du développement durable dans sa stratégie et ses politiques. Ce dialogue contribue à éclairer les décisions de TotalEnergies Marketing Maroc en participant à l'identification des risques et des impacts de ses activités, ou plus largement à une meilleure compréhension de l'évolution des attentes et tendances sociétales. Il constitue également un moyen efficace d'identifier les leviers de création de valeur locale.

État

Les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, adoptés par le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies en 2011, reconnaissent les obligations qui incombent aux Etats de respecter, protéger et mettre en œuvre les droits de l'homme.

TotalEnergies Marketing Maroc agit dans le respect de l'environnement et de la culture du pays dans lequel il est présent. TotalEnergies Marketing Maroc respecte la souveraineté du pays hôte et n'intervient ni dans le fonctionnement ni dans le financement de la vie politique. TotalEnergies Marketing Maroc se réserve toutefois le droit d'exprimer auprès du gouvernement, le cas échéant, sa position sur les sujets concernant ses activités, ses collaborateurs et ses actionnaires, ainsi que ses convictions quant à l'importance de respecter les droits de l'homme.

Communautés locales

TotalEnergies Marketing Maroc respecte les droits des communautés locales en identifiant, en prévenant et en limitant tout impact négatif sur leur environnement et leur mode de vie et en y remédiant le cas échéant. TotalEnergies Marketing Maroc cherche systématiquement à instaurer le dialogue le plus en amont possible pour nouer des relations durables avec ces communautés, et est attentif à leurs opportunités de développement.

Des mécanismes de réclamation et des mesures correctives sont conçus et mis en œuvre, en particulier à l'intention des groupes vulnérables dont les populations autochtones.

Clients

TotalEnergies Marketing Maroc fournit à ses clients des produits et des services de qualité en cherchant toujours à apporter la meilleure performance, à un prix compétitif.

Attentif aux besoins de ses clients, TotalEnergies Marketing Maroc contrôle, évalue et améliore constamment ses produits, ses services, sa technologie et ses procédés, de façon à assurer la qualité, la sécurité, l'efficacité énergétique et l'innovation à chaque étape des processus d'élaboration, de production et de distribution.

Nous veillons à assurer la confidentialité des données que nos clients nous confient, dans le respect des réglementations relatives aux données personnelles.

Fournisseurs

Avec ses fournisseurs, la Compagnie TotalEnergies veille aux intérêts de chaque partie, dans le respect des conditions contractuelles claires et négociées de manière équitable.

Cette relation repose sur trois piliers : le dialogue, le professionnalisme et le respect des engagements.

TotalEnergies Marketing Maroc choisit des fournisseurs avec une capacité à faire des affaires de manière responsable.

Nous pensons que la construction de relations durables repose sur le dialogue, le professionnalisme et le respect des engagements, mais aussi sur des références partagées. Aussi nous leur demandons de :

- Respecter et faire respecter par leurs propres fournisseurs, nos Principes Fondamentaux dans les Achats. Issus de notre Code de conduite, ils constituent les fondements de la relation durable que nous souhaitons construire avec eux ;
- Être particulièrement attentifs au respect des normes et procédures en matière de droits de l'homme, notamment en ce qui concerne les conditions de travail de leurs salariés, ainsi que des salariés de leurs propres fournisseurs ;
- Accepter d'être audités afin d'évaluer et d'améliorer continuellement le respect de ces principes.

Les partenaires industriels et commerciaux

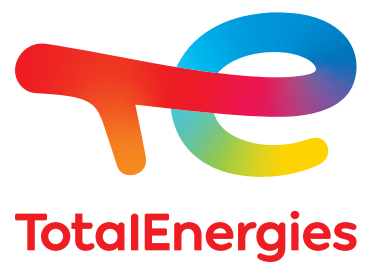
Le Code de conduite Total s'applique au sein de toute entreprise commune (joint-venture) que le TotalEnergies Marketing Maroc dirige ou dont il est l'opérateur.

Dans les autres cas, TotalEnergies Marketing Maroc met tout en œuvre pour que les dirigeants ou l'opérateur de la joint-venture applique(nt) des principes équivalents à ceux énoncés dans le Code de conduite Total.

Actionnaires

TotalEnergies Marketing Maroc s'attache à mériter la confiance de ses actionnaires avec l'objectif d'assurer la rentabilité et la pérennité de leur investissement.

TotalEnergies Marketing Maroc leur fournit régulièrement des informations transparentes et complètes et maintient un dialogue constructif avec eux par l'intermédiaire de divers canaux de communication. Il est à l'écoute de leurs attentes, préoccupations et questions, quel que soit le sujet. Tout ceci dans le respect des réglementations boursières applicables et avec des comptes reflétant fidèlement les opérations de la Société.



Marketing & Services

TotalEnergies :
146, Boulevard Zerktouni,
Casablanca - Maroc
Tél. : 05 22 22 04 71
Fax : 05 22 27 48 52



totalenergies.ma